ŒUVRES POLITIQUES

DE

EDGAR QUINET

Bruxelles. — Typ. de Fr. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

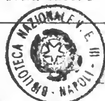
ŒUVRES POLITIQUES

DE

EDGAR QUINET

LA CROISADE CONTRE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.
L'ÉTAT DE SIÉGE.
RÉVISION.
DISCOURS AU COLLÉGE DE FRANCE.
APPENDICE.

TOME SECOND



BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33
1860

LA CROISADE

AUTRICHIENNE, FRANÇAISE, NAPOLITAINE, ESPAGNOLE

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

LA CROISADE

AUTRICHIENNE, FRANÇAISE, NAPOLITAINE, ESPAGNOLE

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

Les deux gouvernements qui ont précédé celui de la Républiqne sont tombés pour s'être enrôlés dans la Sainte-Alliance. La Restauration a eu son expédition en 1823, par laquelle elle a étouffé le libéralisme constitutionnel de l'Espagne; elle l'a expié en 1830. Le gouvernement de Louis-Philippe a eu, en 1847, son expédition du Portugal, par laquelle il a détruit la révolution portugaise; il l'a expié en 1848. De l'une de ces entreprises à l'autre, il y eut cet étrange progrès, que dans la première le gouvernement de la Restauration était au moins conforme à son principe en restaurant la légitimité, et que dans l'autre le gouvernement de la révolution se détruisait lui-même en détruisant à Lisbonne le principe de la révolution française.

Telle a été, depuis Waterloo, la politique de la

Sainte-Alliance : faire servir la France d'instrument contre les amis de la France; et, par cela, deux buts étaient poursuivis à la fois. Premièrement, détruire par nos mains les gouvernements libres; secondement, nous déshonorer par nos propres succès. Car tandis que les gouvernements absolus restaient conformes à leurs doctrines, ils obligeaient la France de s'armer contre les siennes; ils la forçaient de combattre contre ses convictions et ses lois, sachant bien qu'ils n'avaient rien fait s'ils ne réussissaient à la dégrader par ses apostasies, et à tourner son épée contre elle-même.

Les gouvernements précédents ont subi cette loi de l'étranger; ils sont tombés pour l'avoir acceptée. 1830 et 1848 sont l'un et l'autre un effort de la nationalité française pour échapper aux fourches caudines de la Sainte-Alliance.

Quand la Révolution de 1848 a éclaté, il n'est pas un homme dans l'étendue de ce territoire qui n'ait cru que la France allait sortir du cercle de servitude où elle tournait, depuis 1815, sous la verge de l'étranger. Oui, tous crurent que la politique de l'invasion avait disparu, que la patrie renaissait, que le joug de la conquête se brisait, que nous sortions enfin de l'enceinte maudite de Waterloo.

En effet, une expédition est depuis longtemps annoncée, préparée en silence. Au milieu d'une nuit où les embûches abondent, cette expédition est, en quelques mots couverts, proposée à l'Assemblée constituante. Celle-ci, sans chercher, sans attendre la

lumière, qu'elle redoutait peut-être, donne sa sanction à l'entreprise. La flotte part. Où vont les soldats de la République française? Faut-il le dire? Pour la troisième fois, la France va renouer elle-même sa chaîne demi-rompue des traités de 1815. Sur la trace des expéditions de Charles X et de Louis-Philippe, la France républicaine court écraser la République au dehors; encore une fois elle sert d'exécuteur à ceux qui l'ont vaincue. Tombée en servitude par les traités de 1815, on l'envoie châtier les peuples qui se dérobent à la servitude en brisant ces traités. Déjà elle a été condamnée à châtier l'Espagne et le Portugal; aujourd'hui c'est l'Italie qu'il faut clouer sur la croix; car, on ne peut le nier, cette nation a volé son maître en voulant s'affranchir.

Nos avocats, qui, après avoir plaidé le constitutionnalisme pendant dix-huit ans, plaident aujourd'hui l'absolutisme avec la même sécurité de conscience, ne voient pas que la question qui s'agite de l'autre côté des Alpes est une question de nationalité, non pas de libéralisme.

Que se propose l'Autriche? Est-ce d'opprimer l'Italie pour le plaisir d'opprimer? Non. Elle a maintes fois promis des améliorations, des progrès, ce que l'on appelle une liberté sage. Que demande-t-elle donc? Peu de chose : empêcher la nationalité italienne de renaître. Voilà à quoi se réduit son ambition. Aidez-la seulement d'un coup de main dans ce meurtre social; après l'action consommée, elle sera, du reste, plus

généreuse que vous : institutions civiles, administratives, *consultes d'État*, elle n'a rien à refuser, pourvu que ces bienfaits s'octroient à un corps mort. Que les Italiens renoncent à se faire une patrie, les cabinets de Vienne et de Pétersbourg leur accorderont tout le reste; car aussi longtemps qu'une nationalité ne se constitue pas de l'autre côté des Alpes, l'Italie est le domaine de l'Autriche. Le peuple italien est tombé en déshérence; qu'il ne réclame ni son héritage ni sa place au soleil : voilà la seule chose que demande la coalition. Est-ce trop exiger?

La question ainsi posée se réduit à celle de savoir quel est le moyen suprême d'étouffer dans son principe la nationalité italienne; ce moyen, s'il existe, sera dans la politique naturelle de l'Autriche et de la Russie : qui veut les servir l'une et l'autre aura recours à cette arme. Or il est un moyen assuré d'empêcher la nationalité italienne, non seulement de grandir, mais de naître : c'est celui qui depuis douze cents ans a fait avorter l'Italie, celui que tous les grands hommes de la péninsule ont signalé de siècle en siècle comme l'obstacle éternel de la patrie : je parle de l'établissement du pouvoir temporel.

Admettez que vous ayez au milieu de la France dix départements dont vous ayez fait le domaine inaliénable de la papauté; ce domaine, régi par la théocratie, serait sans lien, sans cohésion possible avec les autres parties du territoire. Supposez, de plus, que le souverain de cet État soit nommé par des étrangers,

Autrichiens, Espagnols, Anglais, Russes. Comment pensez-vous qu'avec cet élément étranger au cœur du pays vous pourriez parvenir à former l'unité de la patrie française? Un effort de mille ans n'avancerait pas le problème, puisque dans ces termes la solution en est mathématiquement impossible. De siècle en siècle, l'Italie a roulé cette roue d'Ixion, sans que le supplice ait eu un terme. Former une patrie en conservant au cœur un pouvoir théocratique, cosmopolite, étranger, qui est la négation même de la patrie, telle est l'impossibilité absolue à laquelle ont été condamnés, de génération en génération, les hommes de l'autre côté des Alpes. Ce pouvoir est ce que Machiavel appelait le *fer dans la plaie*. Par un effort suprême l'Italie, de nos jours, avait arraché le fer de son sein; en l'y replongeant, nous empêchons la plaie éternelle de se guérir.

Le manifeste du président de la République française accuse le peuple romain de l'*ingratitude la plus affligeante*. Ceux qui ont étudié cette affaire ne peuvent accepter ce langage; ils savent que le divorce entre le peuple et le saint-père a eu pour cause la question de l'indépendance nationale. Élu de l'étranger, le pontife a refusé de faire la guerre aux étrangers, aux envahisseurs, aux Autrichiens. Il a renié la cause nationale et ne pouvait faire autrement, sans abdiquer son caractère; en le suivant dans cet abandon de la patrie, les Italiens eussent trahi l'Italie. D'où il suit que le peuple et le pape se sont séparés, parce que les principes

constituants de l'un et de l'autre sont inconciliables. Si la papauté est souveraine, il ne peut y avoir de nationalité ; si la nationalité existe, la papauté ne peut être souveraine. Sans qu'il y ait d'aucun côté la moindre ingratitude, ces deux conditions se repoussent et ne sauraient exister simultanément. La force des choses qui a fait ces impossibilités le veut ainsi. Qui a jamais accusé d'ingratitude un angle droit, parce qu'il ne peut, sans cesser d'être, se plier à être un angle aigu?

Deux choses sont évidentes. Avant de se créer une patrie, il faut se placer dans une condition où la patrie est possible, c'est à dire, abolir le pouvoir temporel; ou bien, si l'on veut étouffer jusqu'au germe de la nationalité italienne dans le présent et l'avenir, il faut rétablir ce pouvoir. Cela suffit pour étouffer le cœur qui commençait à battre.

Les fauteurs de l'expédition française de Civita-Vecchia avaient rêvé qu'il en serait ainsi sans guerre, sans effusion de sang; leurs amis de Gaëte s'en faisaient les garants. Ce devait être le plus beau résultat d'une expédition diplomatique et jésuitique : atrophier dans le germe la vie nationale; aider l'Autriche à faire libéralement avorter l'Italie; tuer sans bruit, sans effort, sans avoir besoin même de manier le fer; enlacer, étouffer sans laisser même une trace de violence sur le corps de l'Italie, puis dire après : Nous l'avons trouvée morte : voilà ce que l'on s'était promis en accordant au clergé son expédition. Par malheur, l'Italie a senti

le coup ; elle a jeté un grand cri : la lumière s'est faite, le monde a regardé, il a fallu égorger.

Si l'intérêt de l'Autriche est que l'Italie ne puisse se constituer en corps de peuple, le salut de la France veut absolument le contraire, en sorte que celui qui sert le premier trahit nécessairement le second. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que le danger qui menace la France n'est plus seulement une coalition de rois, mais un changement dans l'équilibre de l'Europe. Deux races d'hommes se lèvent et se constituent en face de nous, la nationalité slave et la nationalité germanique. Par le seul poids de leur masse elles menacent de nous écraser si l'équilibre ne se rétablit par un autre côté. Dans ce danger, qui tient non aux passions, mais à la nature même des choses, le salut de la France est d'aider à constituer des nationalités nécessairement amies, dont l'alliance soit fondée sur la communauté du sang, sur les rapports d'origine et de langue. Pendant que la Prusse évoque la race germanique, la Russie la race slave, qui ne voit que la France, en frappant de mort un membre de la race romane, se frappe elle-même? A ce point de vue, la nationalité italienne est pour nous une des premières conditions de vie dans le nouveau travail des races en Europe. C'est, pour ainsi dire, un de nos propres membres; quand vous la livrez, ou que vous aidez vous-même à l'anéantir, il est évident que vous livrez la France elle-même; le meurtre est à la fois un suicide.

Supposez que l'empereur de Russie ou le maréchal Radetzky eussent sous leurs ordres l'armée française; j'imagine qu'ils lui donneraient à peu près l'ordre suivant : « Pendant que la grande armée de la coalition « autrichienne et russe, toujours pendante sur la « France, a sa gauche dans les provinces moldo-vala- « ques, et sa droite sur le Tésin, allez nous appuyer « par une expédition à Rome. La seule chose que « nous demandions est le rétablissement du pouvoir « temporel, sous une forme quelconque. Car nous « savons que cela nous suffit pour empêcher l'Italie de « se constituer et de nous inquiéter jamais. Faites ce « que nous ferions nous-mêmes; empêchez ce peuple « de naître; mettez le pied sur le foyer qui se ral- « lume. Nous nous chargeons des extrémités; vous, « écrasez la tête. »

Et quel moment a-t-on choisi pour entrer dans le plan de la coalition austro-russe? Avait-elle du moins pour elle la fascination de la force et de la victoire? Était-ce un de ces moments où les ennemis de la France avaient pour eux l'autorité du succès? Non. Vous êtes entrés dans les rangs de la Russie et de l'Autriche vaincues. Que feriez-vous donc si elles étaient victorieuses? Ces mêmes Hongrois qui ont protégé nos pères contre l'invasion de l'islamisme, formaient la barrière la plus solide de la France contre l'invasion de l'Europe Cosaque. Ils couvraient de leurs poitrines notre occident; ils formaient l'avant-garde inespérée de la France; entourés de vos ennemis, ils les refou-

laient par une suite de prodiges; ils ne vous demandaient rien que de combattre pour votre propre cause, pour celle de votre territoire et de votre indépendance. Et c'est le moment que vous choisissez pour aider à les massacrer par derrière; le concours que vous donnez à l'Autriche a valu pour elle cent mille hommes, qu'elle a pu en toute sûreté rejeter contre les Hongrois. En sorte que du même coup vous avez frappé deux nationalités amies; et ce double meurtre atteint au cœur la nationalité de la France.

Si, du moins, je retrouvais ici la franchise d'un acte qu'on avoue! Les empereurs de Russie et d'Autriche ont la sincérité de leur rôle; ils avouent ce qu'ils font. Puisque nous imitons leurs actions, que n'imitons-nous leur langage?

Quand la Restauration allait étouffer la révolution espagnole, elle avait le cœur de le dire; mais cette expédition, qui, pour poignarder en toute assurance une nationalité, se couvre d'un masque libéral et républicain, a trompé tout le monde. Qui n'a été pris dans le piége? L'Assemblée nationale? Elle voulait l'affranchissement de l'Italie. Comment arrive-t-il que cette expédition, votée dans cet esprit, se trouve être en résultat un honnête coup de couteau-poignard dans les reins de l'Italie? L'armée? Elle croyait marcher à la défense du principe républicain et de l'indépendance du territoire français; la campagne se tourne contre l'un et l'autre. Les ministres? Ils assuraient n'avoir qu'à se montrer pour faire tomber les murailles sans

résistance, et la malédiction d'un peuple les empêche pendant deux mois d'approcher. Le peuple Italien? Il salue du rivage le drapeau français, s'obstinant à y voir le signe de l'indépendance, et il se trouve que ce drapeau est aussi le drapeau de l'Autriche. Le peuple Français? On l'amuse en lui disant qu'il se couvre d'une gloire impérissable; et cette gloire, en effet, nous restera au front. Le parti prêtre? Il croit que par cette expédition tout est gagné pour le pape, et cette invasion étrangère est la seule chose qui pouvait le perdre; car du pape elle a fait un Bourbon. M. Louis Bonaparte? Il croit suivre Napoléon? il suit Charles X et Louis-Philippe.

Nous faisons à l'Italie un mal incomparablement plus grand que celui qui lui vient de l'Autriche. Celle-ci sur le champ de bataille de Novarre ne lui a pris que ses bras; nous allons à Rome la frapper à la tête. Les Croates de Radetzky ne font qu'une blessure matérielle; avec nos subtilités frauduleuses, nos déguisements obstinés, c'est l'âme même que nous allons détruire. L'action de l'Autriche est franche, son attaque est directe; celle de la France est masquée. La première frappe, la seconde empoisonne.

Je sais bien que les raisons ne manquent pas pour autoriser le meurtre social qui se commet à cette heure. Voici la première, celle qui frappe le plus grand nombre. Trois partis à prendre se présentent dans la situation des affaires en Italie. Protéger la liberté, ne rien faire, détruire nous-mêmes, à notre manière, la liberté.

La première de ces choses exigerait un effort, nous y renonçons d'avance; la seconde ne convient pas à un grand pays tel que le nôtre; la troisième, qui consiste à détruire la liberté, est une voie facile, ouverte, où l'on marche d'accord avec la vieille Europe : c'est celle que nous suivrons.

En d'autres termes, notre voisin court risque d'être assassiné, il appelle au secours. Assurément nous pourrions le sauver, mais il faudrait le défendre; nous pourrions aussi nous croiser les bras, mais c'est une chose honteuse. Il ne reste donc évidemment qu'à prendre les devants sur le meurtrier, et à frapper nous-mêmes pour avoir une contenance. Car, enfin, il *faut faire quelque chose.*

Quoi! le bien ou le mal, la liberté ou la servitude, la vie ou la mort, la gloire ou l'opprobre, tout est bon, pourvu que nous ayons l'air seulement de faire quelque chose. Dans tous les cas, nous remuerons des bataillons, nous armerons des escadres; ce mouvement d'hommes, de fusils, fascinera la conscience; puis nous verserons le sang à flots, celui de nos soldats aussi bien que celui d'un peuple ami; cela fait toujours honneur. Qu'importe après tout que les armes soient tournées en définitive contre la cause de la patrie et de l'humanité? La seule chose nécessaire est qu'elles brillent; les populations amusées par ce carnage lointain, n'en demanderont pas davantage.

D'ailleurs, nous avons une seconde raison qui confirme la première, et nous a été léguée en ligne directe,

par Louis-Philippe, qui la tenait de Charles X, qui la tenait de la Sainte-Alliance. Savez-vous ce que nous allons faire en Italie? Y porter à la pointe des baïonnettes une sage liberté; c'est à dire que si ces peuples qui ne nous ont pas appelés, qui se sont donné des gouvernements de leur chef, voulaient garder les libertés de leur choix, nous sommes tout prêts à les massacrer : car, puisque nous sommes républicains, que nous avons juré une constitution républicaine, vous comprenez que notre premier devoir envers Dieu et envers les hommes, est de mettre à sac le principe républicain partout où nous le rencontrerons. La logique, le bon sens, la conscience l'exigent absolument. Si ces peuples étaient assez fous pour ne pas comprendre cette logique, nous serions obligés, par notre religion même, de sabrer, fusiller, mitrailler honnêtement et modérément des hommes qui refusent la *sage liberté* d'être envahis par l'étranger. Seulement nous nous engageons, sur la sainte hostie, à ne les sabrer que les jours d'œuvre. Le dimanche, et principalement le jour du *corpus Domini*, nous leur laisserons la vie sauve, afin qu'ils aient le temps de vaquer à l'office et de se confesser avant la mitraille.

Ainsi, il est donc bien vrai, nous voilà, France de 1849, replongés tout vivants non seulement dans l'opprobre des traités de 1815, mais dans les replis jésuitiques, dans le gouffre de mensonges, de piéges, d'hypocrisies, de servitudes insondables qui ont scellé ces traités. Les voilà qui reparaissent sur nos lèvres;

ils ne sont pas seulement dans les chancelleries, ils revivent dans nos paroles. Vaincus de Waterloo, qui ne voulons pas nous relever, nous portons avec nous la contagion de notre servitude, répétant, propageant chez les autres la formule que la Sainte-Alliance avait eu du moins l'honneur d'inventer contre nous. Ce discours de l'esclave, que l'étranger, maître chez nous, nous a forcés d'apprendre en 1815; ce mensonge, auquel la défaite a plié notre langue loyale, nous allons le répétant aux Italiens, à savoir : Que la défaite de la patrie est un bienfait, l'invasion une garantie, l'épée de l'étranger une félicité; qu'après tout, ils auront la liberté entière de reprendre, sous nos baïonnettes, les gouvernements qu'ils ont chassés, de la même manière que nous avons eu en 1814, sous le poids des Russes, liberté pleine, entière, absolue, d'acclamer les Bourbons de droit divin.

Si la France était restée prisonnière de guerre depuis 1815, les mains liées derrière le dos, elle ferait exactement ce qu'elle va faire dans l'expédition de Rome.

En effet, si en anéantissant la nationalité italienne, en frappant par derrière la nationalité hongroise, nous tournons directement contre la France les armes de la France, j'ajoute qu'en livrant notre droit, nous ouvrons les portes à l'ennemi. Vous déclarez que ces gouvernements italiens nés du suffrage universel, légitimes comme vous, sont sans valeur, qu'il est permis de les renverser à quiconque possède un morceau de fer. Ce

que vous affirmez de l'Italie, qui empêchera, au moment venu, la coalition austro-russe de l'affirmer de la France? L'Histoire est pleine de ces peuples perdus pour avoir livré le droit qui seul les faisait vivre. Venez donc, accourez au moment propice, de tous les bouts de l'univers, vous qui épiez l'heure d'étouffer cette nationalité française qui déjà deux fois a pu renaître de ses cendres. Pour la tuer moralement, vous n'avez qu'à répéter son langage. Dites-lui à votre tour que vous venez la délivrer d'une minorité factieuse; que cette ombre de gouvernement républicain n'est qu'une anarchie dont vous voulez bien la débarrasser; que vos armées purifieront son sol; que ce peu de fer russe que vous lui plongez dans le cœur est un remède assuré contre les révolutions qui la poignent.

Si l'engagement était pris d'extirper du cœur des hommes la notion de patrie, dites-moi en quoi l'on procéderait autrement? Quiconque aujourd'hui défend sa nationalité est un malfaiteur. Bem, Dembinski, Kossuth, Manin, ces hommes qui ont conservé le cœur de nos héros de 1792, ne sont que des émeutiers; Lafayette en Amérique, lord Byron, Santa-Rosa en Grèce, ne seraient plus que des bandits. Des Italiens accourent dans Rome défendre le foyer de la société italienne. Aventuriers, nous crie le gouvernement français, ridicules agitateurs, aussi étrangers à Rome que nous-mêmes! Si jamais l'ennemi passe nos frontières, nous savons d'avance de quels noms infamants seront salués ceux qui le combattront. De quel droit un Alsa-

cien, un Lyonnais, un Breton viendrait-il défendre Paris, s'il est criminel à un Lombard, à un Génois de défendre Rome?

Quiconque répand ces maximes, il est clair qu'il anéantit moralement la patrie française; il corrompt la conscience des citoyens; il fait entrer l'ennemi dans le cœur de ceux qui l'écoutent.

Au point de vue purement politique, on avoue tout bas que l'affaire est monstrueuse; mais que dire au point de vue moral et religieux? Si, dans le premier cas, la patrie est livrée, dans le second, c'est l'humanité entière qui crie contre l'attentat.

Dans leur matérialisme déguisé, instrument de croyances qui ne sont pas les leurs, de doctrines qu'ils n'ont jamais sondées, ils rencontrent ici une question morale où ils s'embarrassent à plaisir. Plus elle est grande et périlleuse, plus ils affectent de ne pas la voir; et ils ont si bien fait, que c'est à peine s'il a été dit jusqu'à ce jour un mot de ce qui est véritablement tout le fond de l'affaire.

Ils vont rétablir, disent-ils, l'autorité du pape; moi, je soupçonne qu'ils n'ont aucune idée du gouffre où ils se précipitent.

Bonnes gens des campagnes, vous que l'on travaille à tromper avec un zèle infatigable, écoutez-moi. Je suppose que des garnisaires de toutes armes, à pied, à cheval, baïonnette basse, sabre nu, s'abattent tout à coup dans vos fermes; vous leur demanderiez d'abord en quoi vous avez mérité une attaque aussi brusque.

J'admets qu'un diplomate vous réponde en leur nom : « Nous sommes envoyés pour vous ramener à la raison par monseigneur Antonelli; car nous avons appris que vous ne voulez plus que votre curé soit en même temps votre maire; vous prétendez de plus enlever vos moissons, cueillir vos vendanges, sans avoir au préalable un billet de confession. Vous comprenez qu'il ne peut en être ainsi : ce serait le renversement de la religion, de la propriété, de la famille. Le bon ordre, la morale, la police, les empereurs de Russie et d'Autriche, et nos seigneurs de Gaëte demandent que vous soyez immédiatement sabrés, ou mitraillés à votre choix, si vous ne rendez sur-le-champ à monsieur le curé les fonctions du maire. »

A ce discours étrange, j'imagine que vous répliqueriez : « Nous avons un curé pour l'église, un maire pour la mairie; c'est chose sage et raisonnable que chacun soit à ses fonctions. Pourquoi nous obliger à coups de fusil de revenir à la confusion dont nos pères se sont débarrassés dans la première révolution? Si vous le trouvez bon, nous ne changerons rien à cette situation qui nous plaît. » Pour trancher cette conversation, si le tambour battait la charge, si les balles pleuvaient sur vous et sur vos femmes, si les boulets rouges allumaient vos gerbes dans la grange, vous verriez difficilement en cela l'œuvre du Saint-Esprit.

Voilà, néanmoins, pourquoi nos fils sont obligés de dépenser le plus pur de leur sang et de donner leur vie dans cette expédition d'Italie; ils sont chargés d'obliger

les Romains d'accepter leur évêque pour leur roi. Comme vous, les Romains répliquent: « Nous voulons bien de notre évêque dans les choses de la religion; mais il nous en coûte de l'avoir en même temps pour notre maître et notre prince dans les affaires d'ici-bas; en conséquence, nous vous supplions de vouloir bien ne pas nous ôter la vie, pour nous contraindre d'accepter chez nous un régime dont vous ne voulez pas chez vous. » Sur cette réplique, vous savez que pendant deux mois le sang a coulé à flots. Les bombes, les boulets, les balles des carabines de Vincennes, ont eu pour mire ce peuple assiégé par quatre nations, derrière une muraille vieille de quatorze cents ans. De bonne foi, est-ce là une gloire pour nous, de bombarder la porte Portèse pendant que les Autrichiens nous épaulent au nord, les Napolitains au midi, les Espagnols au couchant? Quatre grandes puissances ameutées contre un petit peuple coupable de nous avoir pris pour modèle! Vraiment, je commence à craindre que son sang ne retombe sur nous! Et déjà qui nous rendra nos fils tués pour cette iniquité?

Notez bien que la Constitution, qui est notre ancre de salut, est précise sur ce point, et qu'on ne peut y toucher sans la détruire dans sa base. Que dit-elle, article 7? Elle pose ce principe fondamental :

« La première condition d'un gouvernement libre est la séparation des pouvoirs. »

C'est à dire, si les mots ont un sens, qu'à moins de retomber dans le despotisme, il ne faut pas souffrir que

des autorités d'une nature essentiellement différente soient renfermées dans les mêmes mains. Voilà ce qu'enseigne notre Constitution. Voyant cela, les Romains se sont dit entre eux : il est nécessaire de nous conformer et d'obéir à la règle posée par la sagesse des Français; profitons de la leçon qu'ils nous donnent. Puisque d'après leur maxime, nul ne doit avoir deux pouvoirs, nous partagerons le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel; nous laisserons au pape le premier, nous lui ôterons le second. Car il n'est pas convenable que le prêtre soit en même temps le prince, le roi ou l'empereur. Nous soumettant ainsi à ce que viennent de proclamer nos voisins, obéissant chez nous à la règle générale qu'ils ont tracée pour tous ceux qui veulent entrer dans un ordre régulier, nous donnerons au monde la meilleure preuve de notre amour pour la liberté, de notre respect pour la nation française. Mais, chose incroyable! à peine les Romains se sont-ils conformés à la règle posée par la Constitution française, que le gouvernement français envoie une armée pour les châtier d'y avoir obéi. Ici je veux que vous fassiez vous-même la réponse. La Constitution française est-elle, oui ou non, déchirée par des baïonnettes françaises?

A cela que répondent-ils? Rien, absolument rien. Car si la confusion des pouvoirs civils est mortelle à toute liberté, cela est cent fois plus vrai de la confusion des pouvoirs politiques et religieux. Sous le despotisme politique le plus exécrable, la conscience

morale peut du moins échapper à l'oppression, et l'homme rester libre dans les fers. Mais si l'autorité religieuse est dans la même main que l'autorité politique, il est alors investi de toutes parts. Excommunié spirituellement par celui-là même qui peut le frapper temporellement, nulle issue ne lui reste, ni sur la terre, ni dans le ciel. Voilà l'idéal du despotisme. C'est le chef musulman, c'est Henri VIII, le czar, le pouvoir temporel de la papauté. Ainsi, vous armez vos flottes, vous envoyez renforts sur renforts, régiments sur régiments, batteries sur batteries pour rétablir dans le principe du pouvoir cette confusion que proscrit la Constitution. Vous affirmez que cette confusion est mortelle à toutes les libertés, et vous l'instituez par la force. Qui êtes-vous donc, vous qui, selon les propres paroles de votre constitution, détruisez la PREMIÈRE CONDITION D'UN GOUVERNEMENT LIBRE?

Ils ne connaissent pas même la nature du gouvernement qu'ils veulent imposer. Ils ne voient pas que la théocratie n'est pas une forme accidentelle, qu'elle suppose pour fondement la foi la plus vive, que là où ce degré de ferveur et de foi n'existe plus, ce genre de gouvernement devient impossible par la force même des choses. Pourquoi la théocratie a-t-elle croulé dans Rome? Parce que l'ancienne ferveur du moyen âge a manqué au peuple. Si ce que vous allez faire a un sens, c'est d'obliger, par la grâce des baïonnettes et des boulets, ce peuple d'avoir juste assez de foi pour supporter le gouvernement théocratique... Mais cette foi vous

manque à vous-même..... Ah! je vous entends : les coups de sabre et la mitraille sont chargés d'inculquer la croyance que les hommes n'ont plus.

En vérité, nous avions quelque raison de croire que le fer et le feu n'auraient plus rien à décider dans les questions religieuses, qu'il ne serait plus fait de boucheries pour obliger et contraindre les croyances. Oui, j'espérais que notre siècle ne reverrait plus de ces abominables violences faites aux consciences humaines, dans l'intérêt d'une autorité spirituelle; mais voici un nouveau pas dans ce chemin que je ne sais comment nommer. Vous qui vous chargez de faire l'auto-da-fé d'une République suspecte d'hérésie, y avez-vous bien songé?

Qui êtes-vous pour vous arroger de donner au monde ces leçons sanglantes d'orthodoxie? Êtes-vous des croyants, pour rétablir impunément le système des dragonnades? Réfléchissez, je vous prie, à ceci. Quand Louis XIV se faisait comme vous, convertisseur de par l'épée et le canon, dans la guerre des Cévennes, dont le sang crie encore, il était du moins sincère; il avait la ferme croyance qu'il voulait imposer; il commençait avant le carnage par se confesser auprès du père Letellier. Mais vous, qui tranquillement teignez vos mains du sang italien, quelle est votre foi? Êtes-vous des fanatiques? êtes-vous restés au moins comme l'Espagne, conforme à l'unité catholique? avez-vous conservé chez vous l'autorité exclusive d'une religion d'État? Non. Vous avez donné chez vous un droit égal à l'église

orthodoxe et aux églises dissidentes. Votre loi, cette Constitution que vous avez jurée, porte que vous admettez chez vous, sur un pied égal, tous les cultes. Pourquoi donc allez-vous contraindre les autres à subir es conséquences politiques d'une foi exclusive que vous n'avez pas? Comment! la théocratie dont vous avez extirpé chez vous jusqu'au germe, vous obligez d'autres de la subir, le pistolet sur la gorge!

Vous avez dans votre pays plus de dix-huit cent mille dissidents. Toutes les lois humaines et divines sont violées, quand vous obligez ces hommes de faire une guerre papiste contre leur croyance et leur culte; guerre religieuse sans foi, entreprise par des hommes qui jurent dans leurs lois, dans leurs institutions, le contraire de ce qu'ils veulent imposer aux autres. Que les orthodoxes se fassent les exécuteurs d'une religion d'État, l'intelligence peut le comprendre; mais que la France, après avoir aboli chez elle la religion d'État, se joigne à ces envahisseurs pour renouveler le sac du XVI[e] siècle; qu'elle allume l'auto-da-fé d'un peuple suspect de liberté de conscience, avouez que cela est tout ensemble insensé et exécrable. Si vous voulez préparer le San-Benito d'un peuple, montrez-moi que vous avez les mains nettes d'hérésie. Avant de courir sus aux Romains, que vous prétendez hérétiques, Français, courez sus chez vous aux protestants, luthériens, calvinistes, juifs, libres penseurs, libertins de tous genres, philosophes, émeutiers de la raison universelle. Autrement je vous accuse de n'avoir pas, pour couvrir vos

actions, le prétexte du fanatisme. Tremper ses mains dans le sang de ceux que l'on nomme hérétiques, et consacrer chez soi la liberté, la souveraineté de l'hérésie, ce rôle, avouez-le, est difficile à soutenir. L'Espagne, Naples, l'Autriche, ont des droits à allumer le bûcher. La France, en proclamant chez elle le schisme, a perdu son droit de bourreau.

Je n'ignore pas le raisonnement de ceux qui tiennent les fils de l'entreprise. Le peuple italien, disent-ils, appartient aux catholiques; ceux-ci peuvent toujours l'*exproprier* de ses droits de nationalité, pour l'utilité de tous. Il est à propos que ce peuple meure, parce que sa destruction est nécessaire à l'Église; elle ne peut vivre, s'il subsiste. Voilà la logique des meneurs; elle est la seule conséquente.

Ne nous a-t-on pas enseigné que le peuple romain est un fief donné par Charlemagne au prince de Rome; qu'à ce titre, cette population, ainsi que les vases, habits, ornements d'église, reliques, ossuaires, fait partie du mobilier du saint-siége? En reprenant sa liberté, ce peuple vole évidemment l'Église romaine; tous les croyants ont le droit et le devoir de lui courir sus pour le ramener à la chaine.

Puisque le pouvoir temporel paraît, à ce point excellent, qu'il faille l'imposer par le carnage, pourquoi les assaillants s'abstiennent-ils de l'adopter chez eux? Qui nous empêche de rentrer sous le gouvernement et la houlette des évêques des Gaules? Que ne plaçons-nous le pape à notre tête? Il serait beau de le

voir dans trois ans président de notre République démocratique. La théocratie mêlée de souveraineté du peuple étant le dogme de nos armées, que ne commençons-nous d'abord par rendre au saint-père le comté d'Avignon, qu'il nous accuse, hélas! d'avoir volé? Avouons-le, mes frères, la dévotion la plus simple commande que la croisade austro-russe, napolitaine, espagnole, française, après avoir conquis la Rome italienne, se tourne contre la Rome provençale pour la rejeter dans le reliquaire de saint Pierre. Faisons mieux, cédons-lui une grasse partie de notre territoire; le reste en sera béni. C'est le droit des peuples pieux de se donner eux-mêmes en sacrifice pour la cause de l'Église. Mais attacher, clouer sur l'autel, en notre lieu et place, l'Italie à une forme de gouvernement dont elle ne veut pas, immoler celui qui n'accepte pas l'immolation! est-ce là un sacrifice chrétien ou païen? Je crains que ce ne soit un fratricide social. Pense-t-on que ce sang soit fait pour rajeunir l'Église?

Le gouvernement est plus doucereux. Sans même voir que le problème qu'il se donne est absurde, il se propose sérieusement, sans métaphysique, cette affaire aisée, accommoder ce qui est inconciliable, la théocratie et le régime constitutionnel. Comme si la théocratie pouvait se partager et se scinder! Obtenir par la vertu des armes que le pouvoir divin, descendu d'en haut par l'opération du Saint-Esprit sur la tête du pontife, irresponsable devant les hommes, soit limité par le pouvoir populaire; trouver un juste milieu entre la

souveraineté absolue de la théocratie et la souveraineté également absolue du suffrage universel; faire équilibre par un conseil d'État à celui qui prétend peser plus que l'humanité entière et que tous les globes; donner pour expression de la nationalité l'élu d'un conclave d'étrangers; représenter la démocratie, c'est à dire, le oui par le non, le blanc par le noir, l'esprit laïque par l'esprit prêtre, la souveraineté de la raison par la démission de la raison : telles sont les questions simples, unies, sensées, parfaitement raisonnables que notre expédition est chargée de dénouer par le sabre. La France entière passerait et s'engloutirait dans ce gouffre d'impossibilités.

M. Odilon Barrot envoie solennellement nos braves soldats à la conquête de l'absurde. Chargés seulement de changer à coups de baïonnette la nature éternelle des choses, les instructions qu'ils ont à exécuter se réduisent à ceci : « Général, à la réception de cette « lettre délibérée en conseil, vous obtiendrez, par une « action décisive des troupes qui sont sous vos ordres, « que le cercle, renonçant à ses prétentions ordinaires, « devienne désormais un carré : l'état de nos affaires « et l'ordre public exigent que ce changement attendu « par les honnêtes gens s'opère sans retard. »

Le pape, représentant du droit divin, est toujours maître de révoquer ce qu'il accorde; il porte à lui seul la triple couronne, il ne peut la partager avec qui que ce soit; la division de son autorité en est la négation et la ruine. D'où il résulte qu'attendre de ce pouvoir

sacré, céleste, qu'il se laisse borner par un pouvoir d'origine terrestre, c'est à la fois un blasphème au point de vue de l'Église, un attentat au point de vue de la démocratie; en sorte que le gouvernement, qui prétend concilier ces deux souverainetés incompatibles, ne réussit qu'à concilier l'impiété envers la religion romaine, et l'impiété envers la liberté laïque.

Vous qui prétendez agir au nom de l'Église, vous méconnaissez, vous ignorez, vous blasphémez le premier principe de l'Église. En demandant au saint-père de transiger avec un peuple, vous lui demandez d'abdiquer. Le savez-vous ou ne le savez-vous pas? vous exigez du pape qu'il viole sa foi, du peuple qu'il perde ses droits. Vous ne laissez subsister l'autorité ni chez l'un ni chez l'autre. En croyant la partager, vous la détruisez.

Qui a porté par avance ce jugement? Est-ce moi? Non. C'est Pie IX, lorsqu'en ouvrant en 1847 la consulte d'État, il a déclaré solennellement « que ses réformes ne *contiennent le germe d'aucune institution parlementaire;* que la papauté peut bien condescendre à écouter des vœux, non partager le pouvoir avec le peuple; que le régime constitutionnel dans les domaines du pape est une utopie. » Telles sont ses paroles et sa croyance. Voulez-vous donc, après avoir mis vos baïonnettes sur la poitrine du peuple, les retourner contre le saint-père et l'obliger à renier sa foi? Dans tous les cas, voici la situation que vous avez créée. Si vous voulez, comme vous l'avez dit, l'établis-

sement d'un gouvernement constitutionnel dans Rome, vous violentez le Pontife; si vous voulez le rétablissement du gouvernement absolu de droit divin, vous violez votre parole. Choisissez.

Vous touchez à ce moment de gloire : après avoir traversé une mare de sang, vous avez mis, avant les Autrichiens, le pied sur la gorge de l'Italie. Maintenant qu'allez-vous faire? Recueillir en paix par les négociations ce que vous avez triomphalement préparé par la guerre. Je le veux bien. Mais quoi! vous demandez au pape ce qu'il ne peut accorder sans cesser d'être, un régime constitutionnel, fondé sur la souveraineté du peuple. Vous demandez à la souveraineté du peuple ce qu'elle ne peut accorder sans périr, se partager avec la théocratie. Deux ruines pour une : celle de la démocratie et celle de la papauté. L'Autriche se contentait à moins.

Premier caractère de l'absurdité : cette entreprise va directement contre le but que ses auteurs se proposent; ils se frappent eux-mêmes dans leur embûche. Fatale à la France, fatale à l'Italie, cette expédition est, par-dessus tout, fatale à la papauté.

On croit avoir tout décidé quand on a fait cette singulière concession, que nos armes n'interviendront pas dans le gouvernement temporel des Romains. On se bornera à intervenir par la force des armes dans les choses spirituelles, au profit du rétablissement du saint-siége; c'est à dire que l'on se contentera de tyranniser ce qu'il y a de plus saint dans le monde, le for inté-

rieur, la conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire.

A cela, la conscience universelle a déjà répondu que le peuple italien n'a pas rejeté l'autorité spirituelle du saint-siége. Mais quoi! s'il la rejetait, s'il convenait à ce peuple de réformer sa croyance, d'embrasser une nouvelle communion, de sortir de l'Église! prétendez-vous vous arroger le droit de le contraindre par les dragonnades de persévérer dans la foi qu'il n'aurait plus? Le ramènerez-vous mutilé à l'orthodoxie? Et s'il a le droit de changer de religion, comment donc n'aurait-il pas le droit, sans changer de religion, de se soustraire à la théocratie et au gouvernement du pape?

Mais sa servitude est utile au catholicisme... Il faut, pour l'avantage de cette religion, que la conscience de ce peuple soit extirpée sous un faisceau de baïonnettes autrichiennes, napolitaines, espagnoles, françaises... Et moi, je pense que le plus grand coup que vous puissiez porter à cette religion est cet incroyable aveu, qu'elle a besoin de s'appuyer sur un cadavre. Comment toutes les consciences vives de nos catholiques ne sont-elles pas remuées, révoltées, à l'idée que la servitude morale d'un peuple est le fondement nécessaire de leur culte? Étrange manière de servir l'Église! avouer qu'il faut lui faire le sacrifice sanglant d'une nation.

Voilà donc ce qu'ils nous promettaient quand ils bénissaient les arbres de liberté le lendemain du 24 février. Liberté de conscience : cela veut dire que

si vous n'admettez pas dans le domaine spirituel ce qui convient à l'Église, de tous les points de l'horizon il convient que vous soyez sabrés et fusillés. Liberté des cultes : cela veut dire que si vous voulez échapper à la domination politique des prêtres, votre ville sera investie. La sape approchera des murailles pendant la nuit ; le canon et la mitraille obtiendront raison de votre conscience indignée. A juger par ces deux libertés fondamentales, qu'est-ce donc que cette mystérieuse *liberté d'enseignement* qu'ils nous promettent encore?

Assurément il se passe quelque chose d'extraordinaire, puisque ceux qui veulent restaurer par la force le pouvoir temporel de la papauté portent au contraire le plus grand coup à ce pouvoir. Restaurer le pape par la vertu des balles étrangères, c'est identifier sa cause avec celle des ennemis, c'est le rendre exécrable à toute l'Italie, c'est montrer aux yeux des plus aveugles ce que les penseurs proclamaient vainement depuis des siècles.

Justice d'en haut! le peuple de Voltaire, après avoir ébranlé le papisme par ses railleries, achève de le ruiner par sa conversion sanglante. Inutilement la froide raison démontrait que le pape est, depuis l'origine, l'obstacle permanent, invincible à la formation de la nationalité italienne; cette vérité était combattue dans le cœur de beaucoup d'Italiens par un reste d'attachement à la tradition. Mais en voyant le saint-père précédé de ses vénérables frères, fantassins, cavaliers, artilleurs, Autrichiens, Croates, Tyroliens, Français,

Napolitains, Espagnols, qui viennent les uns après les autres lui ouvrir la brèche dans le sang, par-dessus le cadavre de l'Italie, quel est l'homme qui ne se rendra enfin à l'évidence? Qui ne reconnaîtra, au milieu de la sainte ligue, l'éternel Étranger? Ouvrez à l'épée, comme au XVIe siècle, les portes du Vatican! que les feux du bivouac s'allument une seconde fois dans les chambres de Raphaël! Couvrez de tapis ces cadâvres tièdes. Genoux en terre, intronisez avec les cardinaux le pape dans Saint-Pierre, pour officier et donner sa paix au monde. Le sang des Italiens versé à Novare, à Brescia, à Bergame, à Messine, à Catane, à Palerme, à Bologne, à Milan, à Ancône, à Venise, à Rome, par toutes les nations orthodoxes, remplira le saint-ciboire.

La torture appliquée à un petit peuple, dont quatre grandes puissances sont les tourmenteurs, est un spectacle tout nouveau dans le XIXe siècle, et bien fait pour regagner les âmes. Le bûcher qui s'est éteint pour les individus se rallume pour une nation. L'Autriche tient les tenailles, l'Espagne verse la poix, Naples brûle les pieds dans le réchaud, la France disloque les membres. Écoutez, comme dans le manuel de l'inquisition, les plaintes du patient, depuis la Brenta jusqu'au Tibre : Miséricorde! Sont-ce des chrétiens? Qu'est-ce que ces hommes et ces pierres leur ont fait?

Lorsqu'il y a une dizaine d'années, nous avons montré l'esprit prêtre qui commençait de nouveau à s'abattre sur la France, au lieu de l'esprit religieux, les politiques à grande vue nous ont averti que nous

faisions là un rêve. Pour eux, hommes d'expérience et de hautes visées, ils n'apercevaient rien de semblable à l'horizon. Et il arrive que, dès la première expédition de la République hors de ses frontières, la France, enfroquée dans une croisade du saint-office, s'en va glorieusement dérouler à travers le monde, sous le ciel d'Arcole et de Rivoli, la bannière de Loyola. Pour que rien ne manque au caractère de cette expédition, nous mettons tout le génie des docteurs des *Provinciales* dans notre plan de campagne; nous soupirons dans nos proclamations pour le bonheur de l'Italie, mais il convient avant tout de la saluer bénignement d'une pluie de mitraille bénite. Notre désir naturel est d'émanciper les Italiens; mais un amour plus honnête nous dit de les canonner d'abord pour leur félicité. Évidemment, c'est en les tuant que nous ferons leur salut.

J'ai travaillé de longues années pour empêcher mon pays de glisser et de tomber dans ce cloaque de sang. L'Esprit que je combattais l'a emporté pour un jour : qu'il soit jugé par ses œuvres!

Voici le secret de beaucoup de choses qui autrement seraient inexplicables. La France, qui a fait cinq ou six révolutions politiques, ne s'est jamais décidée à faire une révolution religieuse; elle a conservé au moins la forme du système religieux du moyen âge. De là ces contradictions, ces apostasies monstrueuses dont aucun autre peuple n'a donné le spectacle. Courant d'une extrémité de la liberté à l'extrémité de la

servitude, elle s'élance par bonds dans l'avenir; elle plane avec ravissement sur l'horizon social. Soudain une petite chaîne bénie, qu'on avait oubliée et qui la tient par le pied, se tend sous une main inconnue. La France retombe aussitôt, de trois siècles en arrière, dans une geôle du moyen âge. Hier elle avait devancé le reste du monde, elle se riait de ses contemporains; aujourd'hui la voilà qui se débat, de concert avec les Napolitains de San-Gennaro, dans une affaire de sang que l'on ne sait comment classer, entre la guerre des Albigeois, la Saint-Barthélèmy et les dragonnades des Cévennes.

Nos clubs eux-mêmes, qu'on faisait si terribles, n'ont-ils pas été doux comme des colombes à l'égard de l'esprit prêtre? Ils l'ont caressé, évoqué. C'était, disaient-ils, un appui nécessaire, une force qu'il fallait absolument conquérir par l'humilité. Pas un n'a fait planter son arbre de liberté qu'il ne l'ait fait baptiser par un saint homme. L'arbre ne pouvait croître, disaient-ils, s'il ne sortait du jardin du sacré-cœur : l'entente était parfaite. Par malheur, à un signe, le jeu a cessé; la France, on ne sait comment, s'est trouvée liée des durs liens de la mort. Une servitude que l'on n'avait pas encore vue a pesé sur la langue et sur la pensée des hommes.

Veut-on voir à quel point nous sommes éloignés du sentiment du droit? Pendant que d'un côté nous aspirons à un monde nouveau de justice et de lumière, de l'autre nous nous laissons ravir, presque sans y penser,

les conquêtes les plus assurées de la civilisation; nous retombons soudain, du milieu du XIXe siècle, dans le droit barbare du moyen âge. Jusqu'à ce jour, les défenseurs les plus intrépides de la cause italienne ont crû devoir l'excuser par ce motif qu'elle ne porte nulle atteinte à la croyance de l'Église, et qu'elle est tout entière renfermée dans un intérêt politique. Singulière défense qui, pour sauver la liberté, commence par abandonner la première de toutes, celle de la conscience! Si l'Italie, pour la centième fois, brisée, violée, lacérée, souillée, étouffée, au nom de l'Église, par toutes les nations dites catholiques, veut échapper à ce grand coupe-gorge qui se dresse pour elle à chaque siècle, le moyen radical, le seul efficace, est celui que lui ont conseillé tous les grands hommes du passé, en l'invitant à réformer son Église. Ce moyen est de rompre son lien spirituel avec la nef de saint Pierre, qui en s'engouffrant l'entraîne dans l'abîme. *Il est temps de couper le câble.*

Ne se trouvera-t-il personne chez elle qui ait l'audace, dans ce péril suprême, de revendiquer le droit d'échapper à l'oppression, non seulement politique, mais spirituelle de l'Église romaine? Là est le salut; là est, pour l'Italie, le commencement de la vie politique. Ce flot de barbares qui s'apprêtent périodiquement chaque siècle à la submerger sous la violence et sous l'astuce, à l'appel de l'éternel Étranger, lui montrent, lui enseignent, lui révèlent pour la millième fois où est son ennemi. Depuis les anathèmes de Dante

contre le saint-siége, jusqu'aux malédictions de son dernier tribun, Savonarole, la tradition de tous ses grands hommes lui ouvre le chemin du véritable affranchissement. Et pourquoi n'entrerait-elle pas à son tour, par la voie que les uns appellent le schisme et les autres la réforme, dans l'âge viril où sont entrés la France, depuis l'édit de Nantes, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les États-Unis, tous ceux qui ont échappé à la mort religieuse et morale? Pourquoi n'aurait-elle pas, elle aussi, à la fin, sa réforme italienne? Si la nudité du protestantisme l'effraie, si les pompes du culte sont nécessaires à l'imagination de son peuple, qui l'empêche de les conserver, même en se séparant de la communion du pape? Ne vient-elle pas de faire l'expérience que, sans lui, malgré lui, Dieu reste présent dans ses églises? N'a-t-il pas soutenu pendant deux mois la muraille branlante de Bélisaire contre tout l'effort du peuple le plus vaillant du monde? Puisque c'est en qualité de nations catholiques que les sœurs charitables de l'Italie viennent porter chez elle le fer et le feu, elle peut échapper pour toujours à ce sanglant embrassement en sortant de l'Église officielle.

Si l'Italie avait fait son schisme comme les peuples que je viens de nommer, personne ne songerait à lui imposer de force la théocratie romaine. C'est parce qu'elle est restée fidèle à l'Église, qu'au nom de l'Église elle est livrée au fil de l'épée. Tirez vous-même la conséquence.

Seul lieu commun qui leur reste : La restauration de

la papauté dans Rome est indispensable, disent-ils, au monde chrétien. Que l'on m'explique d'abord comment l'Angleterre protestante, l'Allemagne protestante, la Prusse protestante, les États-Unis protestants, les Slaves de la communion grecque, les dissidents de France, qui tous croient faire partie du monde chrétien, sont absolument autorisés à rétablir dans Rome, par la mitraille, le pape qu'ils ont détruit chez eux.

Dans cet emportement de passions, ils calomnient même le catholicisme qu'ils prétendent défendre. Quoi! le catholicisme ne peut vivre si le pape ne continue d'habiter tel lieu, telle ville? La religion se meurt si le pontife ne séjourne dans Rome? Je croyais que la foi était dans le cœur, non pas dans les murailles. Quoi! il faut de toute nécessité que le chef du monde trône dans ce palais et non pas dans tel autre? Fit-on jamais une injure plus grande à la religion du Christ que de la river à des pierres?

Donner à la France, dans la politique étrangère, le rôle d'une puissance papiste, c'est premièrement contredire la Constitution, qui a aboli la religion d'État; secondement, c'est ravaler l'autorité de notre pays. Depuis trois siècles, toutes les fois que la France a été puissante, elle a agi sans esprit de secte, dans le génie conciliant de la civilisation. Aujourd'hui, au milieu de ces explosions de races d'hommes qui toutes se sont soustraites à l'Église romaine, ramener la France à une politique de sectaire, c'est abandonner toute influence sur la race germanique et sur la race slave, c'est renon-

cer à agir comme membre de l'humanité, c'est prendre le chemin de l'Espagne, et se retirer des grandes affaires. La France, revenant au droit barbare, est-elle une de ces tonsurées de grande race que l'on envoie abdiquer dans le cloître? Qui donc a fait tomber ses cheveux sous le ciseau?

Acculés d'absurdités en absurdités, obstinés toutefois à cacher la vraie, l'unique raison de l'expédition, ils finissent par dire : Voici notre secret : nous voulons entrer de vive force dans Rome pour y prévenir les Autrichiens ; c'est à dire que, retournant droit à la barbarie, ils bombardent la capitale de l'Italie, non pas, comme nous le pensions, dans l'intérêt d'un principe, d'une cause à défendre, mais uniquement et simplement parce que cela leur convient. Ils prennent sur un peuple le droit de premier occupant, et le traitent comme chose inanimée; leur dernier mot est de nier tout droit, toute conscience. Quiconque a la force sur son voisin, qu'il en use. Le seul point est de se hâter. Arriver vite et frapper le premier, tel est le nouveau droit des gens.

Voilà ce qu'ils font des lois éternelles de la conscience humaine, et c'est au nom du respect de la société qu'ils renversent dans sa base le principe même de la société et de l'humanité. Les barbares qui au xve et au xvie siècle se sont rués contre l'Italie affichaient, du moins, je ne sais quel droit d'héritage.

Ils veulent, disent-ils, devancer les Autrichiens sur le cadavre de l'Italie. Et que m'importe s'ils font exac-

tement ce que les Autrichiens feraient à leur place? Encore une fois, puisqu'il faut démontrer, épuiser l'évidence, que veulent les Russes et les Autrichiens? Je vous l'ai dit : l'anéantissement de la nationalité italienne, qui est un des boulevards de la France? Que faites-vous en anéantissant les forces de l'Italie? Précisément ce que demandent les ennemis de la France? — Mais nous avons doublé le pas sur les Russes et sur les Autrichiens. — Soit! vous êtes leur avant-garde ; vous avez l'honneur de frapper le premier coup.

J'arrive à cette dernière raison qui renferme toutes les autres. Les Italiens sont trop faibles pour défendre leur liberté; donc il faut, par amour de la liberté, que la France se charge de réduire les Italiens.

Quel dommage que ni Louis XVI, ni Charles X n'aient pas connu ce droit tout libéral d'écraser le droit chez les faibles, pour leur ôter la peine de le perdre! on eût étouffé dans leur germe deux nationalités qui embarrassent le monde, celle des Américains et celle des Grecs, par les simples motifs incontestables que voici :

Les États-Unis d'Amérique sont trop faibles pour s'affranchir du joug de l'Angleterre; par conséquent, M. de Lafayette, mû d'un sentiment tout libéral, ira se joindre à l'Angleterre pour fusiller en commun dans son berceau l'indépendance de la démocratie américaine.

Les Grecs ne peuvent tout seuls défendre leur natio-

nalité; en conséquence, la flotte de Navarin se joindra à celle des Turcs pour massacrer ce qui reste des Grecs.

Quand, pour étouffer en 1820 la révolution napolitaine, les Autrichiens ont marché dans les Abbruzzes, tout le parti libéral a crié par la bouche du général Foy: *Ils n'en sortiront pas!* Quel malheur que ce parti n'ait pas eu l'idée de conseiller au gouvernement français de mitrailler lui-même la révolution napolitaine! Cette solution libérale, qui consiste à tuer soi-même la liberté par amour de la liberté, n'était pas alors connue.

Qui vit jamais pareil acharnement contre le droit des gens et l'éternelle justice? Cette obstination serait inexplicable si elle ne reposait, au fond, sur un système où tout se lie.

La vérité est que ce qui se passe à Rome a un caractère général pour l'Italie et le monde; il s'agit en effet de l'universelle oppression ou de l'universel affranchissement. La destruction du pouvoir temporel des papes, fait culminant de l'indépendance de la société laïque, est la marque que l'Italie entre dans le chemin des peuples modernes. Rejetez-la sous le pouvoir temporel, vous lui interdisez la vie civile des autres peuples; vous la clouez au moyen âge. A l'égard des autres nations, il n'est pas moins évident que le foyer de la vieille Europe est dans Rome; que là est le premier anneau de la chaîne qui lie les peuples sous le sceau de la Sainte-Alliance; que la confusion des pouvoirs du prêtre et du souverain est l'empreinte du moyen âge

dans le droit politique, le démenti le plus éclatant aux conquêtes de la société moderne, la négation du droit établi par la révolution et par la philosophie, la consécration religieuse des traités de 1815, la marque de la défaite de la révolution française, la victoire du droit divin sur le suffrage universel, la sanctification de Waterloo. Oui, le nœud des choses humaines est encore là; toute la vieille Europe a raison de se retrancher parmi ces ruines. Dans cette coalition entre la Russie, l'Autriche, la France, contre l'esprit et le droit de la révolution, il faut rendre cette justice au gouvernement de la République française, qu'il s'est donné la plus grande part. Il a mis tout d'abord, dans cette partie jouée à trois, le plus grand enjeu de servitude.

L'ai-je enfin épuisée cette suite tortueuse de subterfuges? J'entends un cri de victoire comme après Marengo. La brèche est faite, le carnage a cessé, nos troupes sont entrées dans Rome. Soudain le langage change. Il n'est plus question de concessions, de conditions, de gouvernement constitutionnel, ni même de libertés sages : ce n'étaient là que les machines et les engins d'un siége contre la conscience et la raison publiques. Le siége fini, on accorde un moment à la vérité. Le prince est rétabli sans nulle autre condition que son bon plaisir ; telle est la phase nouvelle de notre expédition. Pour premier gage, une assemblée nationale est dissoute par le droit du sabre; une baïonnette renverse l'urne du suffrage universel, une nationalité expire; nous chantons un *Te Deum*, et tout est dit.

Ainsi se termine ce long chemin souterrain de subtilités rampantes, de mots couverts, d'embûches parlementaires, de promesses obliques, qu'il m'a fallu parcourir jusqu'ici. Le voilà qui s'échappe enfin, l'aveu cynique qui, je le savais bien, devait se trouver au fond de ce repaire. Rétablissement du pouvoir théocratique, droit divin sans garantie, absolutisme du sabre et de la crosse, restauration de 1815 sans charte : voilà le présent républicain que nous faisons à l'Italie pour prix de son sang et du sang de nos soldats. Nous l'avouons maintenant que le coup a réussi. Le fait est accompli. Raisonnez sur les morts tant qu'il vous plaira.

Au milieu de ce mépris de la conscience humaine, une chose commence à m'effrayer; c'est de voir les défenseurs de la société actuelle se retrancher sur le terrain qu'ils ont eux-mêmes travaillé dix-huit ans à miner. Les voilà acculés dans tous les systèmes qu'ils ont renversés. Ils ont déchiré le masque de la vieille société, et ils croient se déguiser sous ce reste de masque. Ils ont détrôné le jésuitisme, et ils épousent le jésuitisme. Ils ont brisé le principe de la légitimité, et ils s'appuient sur ce roseau rompu. Ils ont creusé l'abîme, et ils vont se rallier au fond de l'abîme. Ils ont fait le vide, et ils s'assiéent sur le vide. Qui ne reconnaît pas là le signe du vertige? Les fils de Voltaire mendient la protection des fils de Loyola.

Où s'arrêter dans cette alliance avec ce qu'ils ont maudit? J'ai vu des hommes, pleins d'une vague épouvante, tout à coup emportés d'une joie qui fait

peur. Pourquoi cela? Parce que les systèmes, les opinions, les croyances, les préjugés qu'ils ont tués et ensevelis eux-mêmes se relèvent aujourd'hui de terre et leur donnent rendez-vous parmi les ruines. Vous souvenez-vous du *Festin de Pierre?* Ils font comme don Juan qui, après avoir tué le vieux commandeur, accepte le rendez-vous à souper du mort. Ils tendent la main au spectre; le spectre ferme sur eux sa main inexorable de pierre. Qui peut dire où il les entraîne, moitié ricanants, moitié tremblants?

Au spectacle de cet inconcevable aveuglement, j'éprouve, pour ma part, plus de compassion que de colère; en les voyant répéter les paroles qu'ils ont flétries chez les autres, refaire les actions qu'ils ont maudites chez les autres, suivre pas à pas sans détourner la tête, les traces des dynasties qu'ils ont poussées au gouffre, je me demande souvent au fond de ma conscience : Que faire pour les sauver? Mais au milieu d'un ricanement pareil au bruit des feuilles mortes, j'ai entendu cette réponse sortir de mille bouches : Nous ne voulons pas être sauvés!

Après la leçon donnée d'en haut le 24 février à des hommes qui, ce jour-là même, ne voyaient pas ce qui s'accomplissait sous leurs yeux, je croyais qu'ils auraient puisé se sentiment loyal d'une certaine humilité dans l'expérience de leur défaite et de leur misère : c'eût été la marque d'une vraie supériorité que de profiter d'un tel enseignement. Quand je vois ces mêmes aveugles de cœur et d'esprit se donner de nouveau pour les

chefs de cette société, je me demande à quel abîme nous sommes condamnés de prendre pour guides ceux qui ont été convaincus de n'avoir eu pendant dix-huit ans ni yeux ni oreilles.

Savez-vous ce qu'ils ne pardonneront jamais au 24 février? Le voici. C'est de leur avoir montré a eux-mêmes, dans le secret de la conscience, leur mesure et inanité. La révolution a fait bien pis que les alarmer sur leurs propriétés; elle les a en effet dépouillés et appauvris sans retour, en mettant à nu et dispersant les haillons de leur génie. Si l'on avait pillé leur or, ils pourraient le retrouver; mais cette démonstration éclatante de leur aveuglement et de leur néant, ces intelligences si sûres d'elles-mêmes, si rusées, si subtiles, et tout à coup si misérables, brisées en une heure et renversées de leur petit piédestal par l'évidence : comment pardonner une si monstrueuse chute, et si éclatante, à la face du monde dont on se prétendait les conseillers et les sauveurs?

Pour un homme qui se donne la peine de penser au tumulte des partis, le signe le plus frappant que la révolution continue, c'est de voir le désordre moral établi par ceux-là même qui s'imaginent le combattre : l'esprit révolutionnaire est si peu abattu, qu'il ne se montre nulle part avec plus d'audace que chez ses ennemis.

Hommes de bonne foi, dites-moi comment vous entendez établir l'ordre en bouleversant toutes les notions de la conscience humaine, et sauver la société

en l'appuyant sur la négation même du droit social : la nationalité détruite, la religion prise pour masque, le chemin frayé à l'invasion, une assemblée nationale librement élue et dispersée par le sabre, une guerre religieuse sans foi, une croisade sans Christ, et pour résultat la liberté des cultes ramenant l'auto-da-fé d'une nationalité amie.

Vous voulez réparer le désordre moral; mais où est-il, s'il n'est dans ce que vous faites? Le désordre moral, c'est de mettre ses actions en pleine contradiction avec ses paroles; c'est de se dire les amis d'un peuple et d'écraser ce peuple; c'est d'agir dans le plan des Russes et des Autrichiens, en feignant de se séparer d'eux; c'est de mitrailler Rome quand ils mitraillent Venise, et d'établir, dans cette émulation, une différence entre un bombardement absolutiste et un bombardement modéré. Le désordre moral, c'est de prétendre n'influer en rien sur la liberté d'une nation, pourvu qu'on la tienne sous la gueule des canons. Le désordre moral, c'est de soutenir par le carnage un principe de gouvernement dont on ne veut pas chez soi. Le désordre moral, c'est d'imposer une autorité politique qui suppose un fanatisme de religion d'État, quand chez soi on a aboli la religion d'État. Le désordre moral, c'est d'étouffer un peuple au nom du catholicisme, parce qu'il est resté catholique, tandis que, s'il eût changé de communion, on n'eût pas songé à le violenter. Le désordre moral est de verser en langues de feu, par la mitraille, une foi que l'on n'a pas. Le

désordre moral est d'établir chez soi la liberté des cultes et de l'écraser chez les autres. Le désordre moral est de substituer dans les questions de conscience le meurtre à la discussion, les bombes aux arguments. Le désordre moral, c'est de restaurer le serviteur des serviteurs de Dieu, en commençant par massacrer ses sujets. Le désordre moral, c'est de faire d'un monceau de cadavres un trône spirituel.

Triste augure qu'une société qui frappe et renverse dans un aveuglement de parti tous les principes sur lesquels elle repose et qu'elle prétend défendre! N'est-ce pas dans une nuit pareille de l'intelligence et de la conscience, que lady Macbeth a tué ses enfants? Dans un temps où il est convenu d'appeler du nom de socialisme tout ce que l'on veut outrager, montrez-moi une utopie qui renverse mieux que ne fait notre croisade impie les principes et les lois de la civilisation moderne. La liberté de conscience! où est-elle cette liberté, sur laquelle tout repose, quand de tous les points de l'horizon éclatent des *épées* (1), *non pas dans le fourreau*, mais des *épées nues*, pour trancher une question de conscience? La famille! où est le respect de la famille privée, si l'idée de la patrie, qui est la grande famille, est extirpée par le fer et par le feu? La religion! que devient-elle, si ceux qui ne l'ont pas se fient à la mitraille du soin de l'enseigner? La propriété! laquelle respectera-t-on, si un peuple n'a plus la propriété de

(1) Savonarole.

sa conscience? Dites-moi ce que possède l'homme, s'il ne possède pas sa croyance. Toutes les fois que celle-ci a été violentée, on a violenté la propriété; la confiscation des biens des protestants n'était que la conséquence nécessaire et logique de la confiscation de leur doctrine. En intervenant par la violence dans les choses spirituelles, vous enlevez à un peuple entier ce qui lui appartient par dessus tout, et sans quoi il ne peut rien posséder, la liberté de croire et de ne pas croire. Comment ne voyez-vous pas que si la conscience, c'est à dire l'âme humaine, n'est plus une propriété respectée, il n'y a plus de propriété dans le monde?

Supposez que cette société n'ait point d'ennemis; je dis que le danger n'en serait pas moins grand, puisqu'elle se frappe elle-même dans ses propres entrailles.

Au reste, nous pouvons bien, ce qui ne s'était jamais fait en France, insulter, conspuer ceux que nous allons combattre; nous pouvons écraser la fleur de la jeunesse italienne; mais ce que nous ne pouvons pas, c'est, en tuant ces hommes, de leur arracher les fruits de leur mort.

L'effort que nous avons dû faire pour les détruire est le commencement de leur affranchissement. Malgré nous, ce sang italien que nous avons versé à flots est la source désormais intarissable de l'indépendance et de la patrie italiennes. Qu'attendaient-ils de générations en générations tous les hommes dont le cœur a battu pour la cause de l'Italie? Que demandaient depuis Dante, Pétrarque, Machiavel, jusqu'à Napoléon, lord

Byron, tous les grands cœurs qui ont identifié cette cause avec celle de l'humanité même? Ils attendaient un acte d'héroïsme qui fondât la nationalité italienne. Cet héroïsme a éclaté. En tenant tête aux troupes les plus braves de l'Europe, ce peuple a montré qu'il existe : c'est en l'écrasant que nous l'avons révélé au monde. Désormais il peut être envahi, accablé, massacré, non annulé. Nous-mêmes avons écrit son nom avec son sang sur les sept collines, il ne peut plus être effacé. Malgré nous, la patrie italienne, cette Italie attendue, annoncée de siècle en siècle comme une espérance du genre humain, a jailli sous nos coups. Nous avons été les bourreaux, elle a été le martyr. Les Italiens ont su mourir; l'Italie vit pour jamais. La France ne réussira pas à l'égorger une seconde fois.

Car, voyez jusqu'où il vous faut arriver : à la négation de la conscience humaine. Le crime que notre gouvernement fait aux défenseurs de Rome de n'être pas tous nés dans Rome est, au contraire, la preuve la plus éclatante, la plus morale, la plus infaillible que cette nationalité ne peut plus être noyée dans son sang. Au moyen âge, chaque homme, de l'autre côté des Alpes, ne s'intéressait qu'à sa ville, à son foyer : le Pisan était l'ennemi du Florentin, le Florentin du Siennois, le Siennois du Romain, et c'est à cause de ce démembrement barbare que la patrie demeurait impossible. Aujourd'hui, de tous les points de l'Italie, se sont rencontrés des hommes pour défendre la même cause. Qu'est-ce à dire, sinon que la patrie existe,

puisqu'il se trouve des hommes pour mourir en son nom? En sorte que l'accusation dressée par le gouvernement français est au contraire la marque de cette solidarité morale qui compose un corps de peuple. Il reproche aux Italiens de nos jours précisément ce qui est leur plus grand titre moral, d'être sortis des rivalités, des haines, des divisions où le moyen âge était parqué, et d'avoir embrassé l'idée moderne de la nationalité.

Quoi! un Napolitain verser son sang pour Venise, un Lombard pour Ancône, un Génois, un Piémontais, pour Rome! quelle criminelle connivence! L'intérêt de la Péninsule veut qu'on la ramène de force à ces temps où chaque homme était en guerre avec tous les autres. Et moi, je le demande à toute conscience ennemie, à tout cœur endurci que la passion n'a pas détruit sans retour : dans cette affaire, de quel côté est le gouvernement français? Du côté de la civilisation, ou du côté de la barbarie? avec la société moderne, ou avec le moyen âge? avec le droit, ou contre le droit? avec la raison, ou avec l'absurde? avec la justice, ou avec la force brute? Il veut une Italie, à condition qu'il n'y ait pas d'Italiens.

Si je n'avais fait partie d'une grande assemblée, je ne me serais jamais douté de la légèreté d'esprit, feinte ou réelle, avec laquelle les hommes décident ces immolations de peuples qui excitent de siècle en siècle des frémissements d'indignation dans la conscience humaine. Les plus fins sont ceux qui jouent le mieux

les stupides. « Comment, mon cher, vous croyez que « cela finira aussi tragiquement! Des coups de fusil « contre la république romaine? Allons donc! per- « sonne n'y songe, soyez-en sûr. Par exemple, je serais « de votre avis, si nous n'avions affaire à un homme « aussi honnête. » Puis viennent les formalistes. « Ce n'est pas la question; il s'agit tout bonnement et simplement de la question d'urgence, pas d'autre chose, etc. » Voilà avec quelles billevesées les hommes jouent les hommes; c'est ainsi qu'ont été consommés dans tous les temps ces grands meurtres qui saignent encore. Sous ces aimables paroles, s'amassent les larmes inextinguibles des uns, la honte irréparable des autres.

Demain, les passions se tairont; l'histoire dira : La France, en 1848, avait jeté un cri pour appeler les peuples à la liberté. L'Italie entendit ce cri rédempteur, elle se leva à demi de sa tombe. Mais un peuple s'approcha froidement de cette nation qui ressuscitait, et il égorgea le cadavre : ce peuple, c'est la France.

Qui prend la responsabilité du meurtre de la nation par laquelle toutes les autres ont été engendrées à la vie civile? Est-ce une classe seule? est-ce la bourgeoisie? est-ce la France? Qu'on le dise.

Je ne sais ce que pensent à cet égard mes compatriotes, ni ce qu'ils font pour amuser leur conscience. Pour ma part, je voudrais me laver les mains de ce sang, et voilà pourquoi j'écris ces lignes. Mais il n'est pas si aisé d'échapper par des paroles à la solidarité

d'un homicide social. Je sens sur ma poitrine le poids d'un meurtre; dans mon sommeil une voix me crie : Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?

S'il est hors de doute que la misère, la faim, les inquiétudes dévorantes qui ont empoisonné jusqu'à ce moment la République, sont l'expiation de la longue immoralité dont la France a été la complice sous le règne précédent, qui peut prévoir le gouffre de maux près de s'abîmer sur nous pour l'expiation de ce grand homicide? Du moins, lorsque le fléau d'airain nous frappera jusqu'au cœur, souvenons-nous que nous l'avons voulu.

Un peuple étouffé en plein jour par un autre peuple qui l'avait appelé à la liberté, non plus sous la tutelle d'un roi, mais dans la pleine conscience de ses actions : il n'y a pas de plus grand trouble porté dans l'ordre moral. Pour que cet ordre se rétablisse, il faut un châtiment; et je commence à craindre que la nation qui a tué de sang-froid la liberté chez une autre n'en soit punie longtemps par l'incapacité de l'établir chez soi.

Quelle est la peine sociale du fratricide social? Quel sera le châtiment du nouveau crime de Caïn? Affranchie seulement du remords, verra-t-on la France, portant au front un stigmate ineffaçable, toujours agitée, jamais satisfaite, errer d'une extrémité de la servitude à l'autre extrémité sans pouvoir s'arrêter dans la liberté et dans le droit? Travaillera-t-elle sans produire? S'agitera-t-elle sans avancer? Sèmera-t-elle sans moisson-

ner? Servira-t-elle de ferment, de foyer, d'aiguillon, de brandon au monde, sans pouvoir elle-même profiter de ses œuvres? Maudite entre les peuples, son travail aussi sera-t-il maudit?

Nous traînons encore aujourd'hui après nous la solidarité du premier partage de la Pologne. Jusqu'à quelle génération s'étendra la solidarité du meurtre de l'Italie? Combien de temps la voix de ce sang criera-t-elle contre nous? Belles questions vraiment pour nos hommes d'État! Le premier châtiment de ceux que ces questions font sourire est l'aveu que leur conscience est morte, l'extinction de la conscience était le vrai signe d'un ordre de choses qui finit.

C'est, du reste, une vue bien misérable de s'imaginer qu'un peuple échappe à ce que la Providence veut faire de lui; on croit que tout se débat dans les urnes, et l'on ne voit pas qu'une force supérieure aux fantaisies des peuples fait souvent sortir de l'urne le contraire de ce qu'ils ont déposé. Depuis Louis XVI, que d'efforts la France n'a-t-elle pas faits pour se soustraire à la République! Deux fois elle s'est refaite de ses mains une dynastie pour tromper l'avenir; elle a cru d'abord s'arrêter dans la gloire avec la dynastie de Napoléon. Cette dynastie lui ayant manqué, elle a accepté la Charte de la branche aînée. Cette branche rompue, elle s'est rattachée au trône des d'Orléans; et malgré tant d'efforts pour s'abuser, se tromper, s'arrêter sur la pente, une heure a suffi pour la lier à la République. La journée du 24 février 1848 est grande, parce

que dans ce moment la France entière a eu conscience d'un fait déjà consommé chez elle depuis un demi-siècle, à savoir, que la monarchie est morte depuis la mort de Louis XVI. Elle a reconnu distinctement ce jour-là, que ceux qu'elle avait salués du nom de roi depuis cinquante ans n'avaient eu qu'un règne d'emprunt; en sorte que tous ses efforts pour se rattacher à la monarchie n'ont servi qu'à la précipiter vers la République.

Plus que jamais on peut donner à l'histoire de France le titre de l'ancienne chronique : *Gesta Dei per Francos, les actions de Dieu par la main des Français.* La main aveugle travaille et ne connait pas son œuvre; le plus souvent elle fait le contraire de ce qu'elle croit faire. Ce peuple peut bien se frapper lui-même et donner pour un jour la direction de ses affaires à tous ses ennemis : il peut ébaucher la servitude, mais c'est la liberté qui sortira de l'ébauche. Encore une fois la main aveugle touchera un but qu'elle ne connaissait pas : *Gesta Dei per Francos.* Au 14 février ils croyaient saisir la monarchie, ils ont rencontré la République; aujourd'hui ils croient embastiller le XIXe siècle, ils le précipitent dans l'inconnu.

L'ÉTAT DE SIÉGE

L'ÉTAT DE SIÉGE

A MES COLLÈGUES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Représentants du Peuple,

C'est le cri sourd de la population la plus misérable (1) de France que je voudrais faire arriver à vos oreilles; le mal est devenu si grand, que la question de parti n'est plus rien devant celle d'humanité. Voilà pourquoi je m'adresse ici, loin du bruit passionné de nos discussions, à chacune de vos consciences en particulier. Pesez de sang-froid les maux que je vais raconter en peu de lignes : ils sont tels que la tribune pourrait difficilement les supporter; dites s'il vous plaît de les faire durer un jour de plus.

Ah! si le roi savait, c'était le mot de l'ancienne

(1) M. de Mornay se servait déjà en 1840 de ces mots : la *contrée la plus misérable de France*. (*Question sur les étangs*, par M. de Mornay, p. 38.)

monarchie; nous disons maintenant, *Si la France le savait*, jamais oppression aussi antisociale n'eût pu seulement commencer. Mais ce qui contribue à notre misère, c'est précisément la paix, le silence de nos campagnes; il n'y a point parmi nous de grands centres d'industrie dont la voix traverse aisément la France, mais des villages écartés, décimés dans la Bresse et la Dombe, où la plainte solitaire ne peut trouver d'écho. Songez combien il est aisé d'opprimer, d'accabler lentement, un à un, des paysans éloignés les uns des autres, comme à travers les savanes d'Amérique. Point d'imprimerie que pour leurs adversaires. Un seul journal existait pour eux à l'extrémité du pays; la police a commencé par le supprimer. Cela fait, le pays s'est trouvé bâillonné; grande facilité pour le garrotter et le torturer sans qu'aucun cri se fasse entendre.

Il en est résulté que vous n'avez, non plus que le reste de la France, aucune connaissance de ce qui se passe chez nous : le régime de l'état de siége devenu pour nous une exception dans l'exception; nos paisibles campagnes envahies, nos villages investis pendant la nuit, les plus gens de bien traqués, entraînés, souvent les mains liées derrière le dos; et, après tant de violence, pas une trace de culpabilité chez ces grands criminels d'État arrachés à la charrue. Partout la justice a répondu : Je ne vois aucune faute dans ces hommes.

Il est certain que tous les droits que l'on s'attribue

dans un pays conquis, après une bataille rangée, on les exerce contre l'Ain; sur quoi nous demandons humblement par quelle épée nous avons été conquis, et si les Autrichiens de 1814 ont de nouveau forcé le Pas de l'Écluse! Jamais ceux-là ne nous ont fait souffrir ce que nous souffrons aujourd'hui.

Qu'est-ce donc que cette terre de malédiction, qu'il est nécessaire de gouverner à la façon de Radetzky? Voulez-vous le savoir? Demandez-le à M. le ministre de la justice; il vient de nous distribuer le tableau statistique des crimes et délits commis en France. Dans ce tableau, un département est présenté comme un modèle à tous les autres, comme celui où ce que les hommes respectent est le plus respecté; et c'est celui contre lequel ils déchaînent depuis sept mois leurs lois d'exception et de terreur! Relisez-la cette page IX du Rapport de M. le président du conseil : « *Il n'y a eu dans l'Ain que 1 accusé sur 12,663 habitants.* » proportion unique! Avouez que c'est là une justice étrange. Pendant que le président du conseil donne à nos compatriotes ce témoignage irrécusable arraché par les chiffres, que la loi est mieux obéie parmi eux que dans aucune autre partie du territoire, le ministre de l'intérieur les livre aux fourches de l'état de siége comme des hommes de rapine et d'anarchie.

Mais voyez donc si l'anarchie n'est pas bien plutôt parmi ceux qui les condamnent, et si le scandale n'est pas avec eux. Comment! ils affirment, ils publient que le territoire de France où ils comptent le moins de

rébellions, de spoliations, de violences, de meurtres, de vols, d'abus de confiance, de crimes contre les propriétés, contre les personnes, est le département de l'Ain; puis, quand ils ont fait le calcul et tressé cette couronne murale, ils déclarent, d'un autre côté, que tout est perdu s'ils ne livrent ce pays d'honneur à l'exception du sabre et des baïonnettes. Pour moi, je conclus qu'ils renversent ainsi toute idée de moralité et d'autorité parmi nous : la moralité, puisqu'ils condamnent le pays qu'ils tiennent pour le plus honnête du monde; l'autorité, puisqu'ils déclarent qu'entre eux et lui il y a la guerre.

Par ce témoignage officiel, notre pays n'est-il pas bien vengé des calomnies officielles dont on l'assiége sans trêve? Car il ne se peut que les plus simples ne fassent le raisonnement qui suit : Si le département que le gouvernement dit être le plus modéré, le plus étranger à la violence, est précisément celui qu'il garrotte et torture avec le plus de soin, il nous apprend par là que ce qu'il veut, ce qu'il réclame, ce qu'il attend de nous n'est ni l'honnêteté, ni la modération, ni le respect des propriétés et des personnes; la conséquence est mathématique. Si l'on oppose que ce département est plus frappé qu'un autre parce qu'il est plus révolutionnaire, on arrive à cet autre résultat, que le plus révolutionnaire est en même temps le plus soumis aux lois; ce qui détruit d'un seul coups l'échafaudage d'immoralité, de barbarie, que l'on dresse incessamment devant la conscience des ingénus.

A cette considération de la situation morale de ce pays, je veux en ajouter une autre tirée de sa situation physique, qui n'est pas moins unique en France.

Chaque jour, on réclame dans la presse ou à la tribune contre tel ou tel atelier malsain où l'industrie consume ses ouvriers. Me sera-t-il permis, sans mériter les menottes ou la corde, d'élever timidement la voix en faveur d'un atelier dont il n'a pas encore été dit un mot, je parle d'un atelier de soixante-sept lieues carrées, 134,000 hectares, où s'éteignent, pour disparaître jusqu'au dernier, 30,000 ouvriers laboureurs, reste d'une population autrefois florissante? Me sera-t-il permis de dire, que, dans l'endroit où l'on condamne l'espérance comme un crime, mon pays dévore, engloutit ses habitants, qu'une industrie de mort établit là, à grand'peine, artificiellement au cœur de la France, des marais Pontins où depuis un siècle les villes font place aux hameaux, les hameaux à la chaumière isolée, la chaumière à la solitude, la solitude au marécage, sans qu'aucune plainte sortie de ces plages empoisonnées par l'avarice ait encore frappé vos oreilles? Pourrai-je ajouter que dans les pays que nous aimons par dessus tous les autres, chaque année les morts l'emportent sur les naissances, que la vie y est en moyenne de vingt-deux ans, pendant qu'elle est de plus de trente-sept ans dans le reste de la France, que la force active y est inférieure d'un tiers, que la faiblesse musculaire des hommes et des animaux empêche d'y faire de pro-

fonds labours (1), que l'on est obligé ***d'y renouveler en partie tous les ans*** les enfants qui servent de bergers (2)? A ces faits empruntés de pièces officielles (3), ajoutez les décès des batteurs, moissonneurs, domestiques, étrangers, qui vont mourir dans leur pays de la mort contractée parmi nous en se mêlant à nos travaux seulement pendant deux mois. Chez nous un homme de quarante ans est un vieillard.

Si encore la nature avait fait le mal ! mais non ! c'est l'incurie de l'administration autant que celle du législateur. Il y eut un temps où ce pays était plein de villes florissantes ; une population nombreuse, robuste, l'habitait (4). Comment donc la ruine, la dépopulation, la mort, se sont-elles répandues si vite dans nos campagnes? Comment telle ville qui comptait 4,000 habitants en a-t-elle à peine 200 aujourd'hui? Comment est-il arrivé que telle église qui s'élevait au milieu d'une ville, s'élève aujourd'hui seule, au milieu de la plaine déserte dans un immense cimetière? A cette question, un écrivain du dernier siècle a répondu par ces mots (5) : « Les grands propriétaires, les bons bour-

(1) De Mornay, p. 3.

(2) Cette consommation d'enfants ne porte pas tout entière sur ceux du pays. (*Rapport de la commission d'enquête*, p. 161, etc.)

(3) Puvis, *Notice statistique sur le département de l'Ain*, p. 105: *Du desséchement des étangs*, p. 9. — Greppo, *Mémoire*, p. 33.

(4) Le docteur Bottex, *Des causes de l'insalubrité des Dombes*, p. 28, 45 etc. *Rapport de l'enquête*, p. 150.

(5) Cités par Varennes de Fenille (*Nouvelles observations sur les étangs*, 1791).

geois dont cette partie abonde plus qu'ailleurs, ont absorbé les petites habitations, nommées *mas*, et les ont détruites. » Ces grands tenanciers ont résolu le problème de supprimer l'espèce humaine; et sans frais de machine, ni de main-d'œuvre, ils ont eu le génie de se créer un revenu. Comment cela? En inondant, submergeant le sol naturellement le plus sec de France; à force d'art, ils ont créé là une immense maremme; ils ont ramené la nature cultivée à la barbarie, en la couvrant d'eaux dormantes, marais, étangs, lacs fangeux qui, se communiquant les uns aux autres, comme un ulcère, ont empoisonné l'air vital; sur un plateau seul, on en compte plus de 1,600. L'histoire de ces Romains qui nourrissaient leurs murènes de chair humaine s'est accomplie chez nous à la lettre. Les hommes ont disparu pour engraisser les viviers.

Après cela, effrayés de la solitude qu'ils ont faite, les possesseurs du sol se sont enfuis pour échapper au foyer de peste qu'ils ont créé, laissant à leur place, dans leurs manoirs déserts, un fermier, un paludier chargé d'exploiter les funérailles de toute une population. De là ce grand nombre de vieux manoirs, de châteaux, de tours, sans être en ruines, sont et demeurent inhabités, et surgissent du fond des eaux. Si vous suspendez à l'air un linceul, il se couvre de taches livides, comme le cadavre d'un empoisonné. On a calculé que les efforts prodigieux que cette population à dû faire pour se décimer, elle serait hors d'état de les faire aujourd'hui pour se sauver. Et le mal ne

s'arrête pas; au contraire : de nos jours seulement, plus de deux millions ont été dépensés pour augmenter l'ulcère (1). Comment donc s'étonner que la population diminue chaque jour, et pour ainsi dire à vue d'œil, malgré de constantes immigrations attirées par le haut prix des salaires, et qui ne parviennent pas à combler la fosse toujours ouverte? Calcul effrayant (2) : dans ce pays, l'impôt du sang, la conscription, se prélève, non sur le produit net des générations, lequel n'existe pas, mais sur le déficit; la France y dépense et dévore chaque jour par anticipation son capital humain.

Au lieu de calomnier ces hommes, il faut avouer que s'ils n'eussent été les plus patients, les plus tempérants, depuis longtemps on eût cessé d'entendre parler d'eux. Ils ont résisté par le cœur; c'est un miracle qu'ils n'aient pas disparu jusqu'au dernier.

Souvent il arrive que d'honnêtes propriétaires reviennent hardiment se fixer au milieu du foyer de peste. Au péril de leur vie, ils travaillent à convertir la terre maudite en terre habitable; bientôt ils en sont récompensés par une augmentation de leur héritage et par la reconnaissance de tous. Mon souvenir le plus cher est d'avoir travaillé, dans mon enfance, à mesurer, arpenter, dessécher, avec mon père, le plus pestilentiel de

(1) *Mémoire*, par M. Greppo, p. 9.

(2) Voir à ce sujet les travaux vraiment classiques de M. A. Puvis, *Notice statistique de l'Ain*, p. 111, etc.

ces marais (1); mais que peuvent des actes isolés, contrariés, empêchés par une législation sauvage, aussi longtemps que la puissance publique ne s'associera pas à l'effort de quelques uns (2)?

Car, pour maintenir ce régime de mort, il a fallu appuyer une industrie barbare sur une législation plus barbare (3), conserver pour nous seuls les coutumes féodales, enlever à des hommes déjà déshérités la garantie du Code civil dont tous les autres jouissent, c'est à dire qu'après les avoir empoisonnés dans leurs corps, c'est le droit féodal qui continue de régir leur biens. Qui croirait qu'il y a en France un pays où quiconque peut construire une chaussée a le droit d'inonder, d'immerger son voisin (4)?

Dans le même marécage, l'un possède l'eau et l'autre le sol. Ni l'un ni l'autre n'a la liberté de dessécher l'hydre, d'assainir son héritage, de le rendre habitable. Non! la peste a le privilége. Si le propriétaire réclame le droit d'arracher sa terre au marais et de ne pas s'empester lui-même, ce droit lui est refusé : il n'est que le premier serf de sa glèbe. Le vrai maître, le tenancier

(1) Les léchères.

(2) *Rapport de la commission d'enquête*, p. 195.

(3) Dans ce pays règne une jurisprudence sauvage. Les étangs sont une nature de biens privilégiée, *res sacra*. (*Mémoire*, par Valois, p. 2, 1844. — *Commission d'enquête*, p. 200, etc. — *Mémoire sur la question légale*, par M. Digoin, p. 14, etc., etc.)

(4) Le propriétaire qui veut détruire son étang ne le peut pas. (*Observations sur les étangs de la Bresse*, p. 12. — *Des étangs et de la nécessité d'une législation nouvelle*, de Marivault, 1826, p. 34.)

qui doit survivre à tout, ce n'est pas l'homme, c'est l'étang. Nul espoir de se soustraire à loi de mort. Tous sont liés l'un à l'autre dans un communisme gothique. De père en fils, le vivant est attaché au cadavre.

Je lis dans une loi des barbares, que la femme adultère était condamnée à être étouffée vivante dans le limon d'un étang. C'est le supplice de la population la plus innocente de France. A de tels maux, qui eût dit qu'on pouvait en ajouter de plus grands?

Au milieu de ces calamités intolérables et permanentes, quelles plaintes avez-vous jamais entendues? En quoi ces hommes si patients à mourir vous ont-ils jamais importunés de leurs instances? Quel journal, quelle presse, quel club, quelle tribune a jamais porté jusqu'à vous leur funèbre histoire?

Vous ont-ils jamais demandé non la fortune, non l'aisance, non le droit au travail, non le droit à l'assistance, non le droit à l'aumône, mais seulement le droit de respirer, en vous priant d'éloigner d'eux le poison qui les tue? Avez-vous jamais ouï une parole, je ne dis pas menaçante, mais amère de ces hommes? Connaissiez-vous leur existence, vous qui lisez ces lignes? Tel est l'excès de leur misère que leur principal caractère est l'indifférence pour la vie.

Les eussiez-vous trouvés bien criminels, si pour avoir non du pain, mais leur part d'air vital, comme toutes les créatures, ils vous eussent demandé de détruire l'exception qui, du foyer pestilentiel où ils sont plongés, fait une propriété privilégiée, sacrée, incom-

mutable, réglée par des usages seigneuriaux (1), lesquels perpétuent indéfiniment le fléau sans aucune possibilité de le voir disparaître? Enterrés vivants, les condamneriez-vous s'ils avaient espéré que la république qu'ils ont saluée, que M. Louis-Napoléon qu'ils ont acclamé, entr'ouvriraient la tombe féodale où la révolution les oublie, et qu'une voix leur crierait : Sors, Lazare!

Mais s'ils l'ont pensé, ils ne l'ont point montré. S'ils l'ont cru, ils ne l'ont dit à personne. Le même silence a pesé sur leurs solitudes, après comme avant 1848. Pas un témoin, pas un espion ne les a trouvés en flagrant délit d'espérance.

Lorsqu'il semble, le premier devoir était de corriger l'indignité du sort qui les accable, comment, par quels bienfaits le gouvernement nouveau s'est-il montré à eux? Comment, à cette détresse de deux siècles, a-t-il répondu? Je vais le dire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que datent les avertissements qui annoncent la mort de cette population. Depuis 1789, jusqu'à nos jours, il y a comme un cri d'alarmes qui ne cesse pas un moment.

Avant 1789, c'est le cri sourd de la terre : « *les épultures surpassent les naissances.* »

(1) A l'exception de quelques uns des possesseurs qui bordent le plateau, il n'en est peut-être pas un seul à qui il soit loisible de changer le mode de culture de ces réservoirs insalubres. (*Mémoire sur la question de la suppression des étangs*, par M. Digoin, p. 53, etc.)

Peu d'années après, en 1791, un (1) avertissement formel est donné : « La calamité augmente sans cesse; « et sous nos yeux l'enceinte du foyer de peste s'étend « à un point qui effraie. » Malgré le bruit de la révolution, l'assemblée législative et la convention entendent distinctement le cri de détresse; elles répondent coup sur coup par deux lois de salut, du 11 septembre 1792 et du 14 décembre 1793, qui ordonnent le desséchement des étangs; un peu après, la révolution est vaincue; l'une de ces lois est retirée, l'autre tombe en désuétude.

En 1808, l'administration elle-même donne la mesure du mal (2) : « Le déficit des naissances sur les morts est de plus d'un quart. » Personne ne s'émeut de cette déclaration officielle; l'empire passe devant cette fosse sans la regarder.

Plus tard, un observateur en calcule de nouveau la profondeur (3) : « Dans les quinze dernières années, dit-il, sur une population de 13,768, le nombre des naissances, pendant quinze années, a été de 8,605, celui des décès de 11,796, ce qui donne un excédant de 3,191 ou de plus des 3/8 pour les morts sur les naissances; la destruction de la population dépasse donc

(1) Varennes de Fenille, *Nouvelles observations sur les étangs*, p 24, 41, etc , 1791.

(2) *Statistique* de 1808, par M. de Bossi, préfet de l'Ain.

(3) Dépouillement fait par M. Digoin au greffe de Trévoux des actes de l'état civil des quinze dernières années de vingt-cinq communes du pays inondé.

des 3/8 sa reproduction, et depuis quarante ans *le mal va toujours empirant.* » La restauration, la quasi-restauration passent et se ferment les oreilles.

Même progression de mort en 1849. Seulement, dans l'intervalle, beaucoup de voix, et des plus considérables, ont appelé au secours. J'ai là, sous mes yeux, toute une bibliothèque de savants mémoires qui font crier la plaie. Que ne puis-je citer tous leurs auteurs, pour l'honneur de l'humanité? « C'est une contrée « frappée de malédiction, » dit l'un. « C'est une Algé« rie, reprend un autre (1) : l'air qu'on y respire est « plus funeste que le sabre et les embûches des « Bédouins. » Une troisième voix s'élève, pleine aussi d'autorité : « La population de la Dombes périt (2); les « terres sont frappées d'interdit. Il n'est pas possible « de consacrer un pareil ordre de choses!! » A une semblable désolation, M. Puvis, président de la Société de l'Ain, met le comble par ces mots : « Les morts « l'emportent d'un tiers sur les naissances..... le chan« cre s'agrandit (3). Hâtons-nous donc, s'il se peut, « d'y porter remède. L'humanité, l'intérêt du pays « entier le réclament à grands cris. » Ainsi, le glas ne s'arrête pas.

Le 10 décembre enfin, le malade lui-même se relève de sa couche; il acclame le nom de Bonaparte comme

(1) Latil de Thimécourt, président de la Société d'agriculture de Trévoux. (*Bulletin* n° 7, p. 8.)

(2) Mémoire de M. Digoin, p. 30.

(3) A. Puvis, *Du desséchement des étangs*, p. 11, 49.

le pestiféré de Jaffa. Cette fois, le gouvernement est averti; il ne peut plus ignorer que cette population respire encore. Non, il ne passera pas comme les autres. Il s'arrête, et voici sa réponse : État de siége, perquisitions, inquisitions domiciliaires, enlèvements d'hommes pendant la nuit, les mains liées derrière le dos ou avec les menottes ou la chaîne au cou, emprisonnements préventifs, cachots, mises au secret, garnisaires, conseils de guerre, menaces, injures, espions, comparutions, délations, destitutions, ruine, détresse, terreur : voilà enfin le remède trouvé, et le bon Samaritain qui porte secours à son frère blessé.

Oui, c'est sûr ce malheureux plateau des Dombes et de la Bresse qu'ils ont eu le courage de faire un exemple et de déchaîner de nouveau 1815. Partout ils promènent au loin, ils font rayonner leur terrorisme dans le hameau le plus écarté du Bugey et de Gex. Mais nulle part ils n'ont autant pesé, autant appuyé de la crosse de fusil et de l'éperon que là, sur la plaie vive, à l'endroit où la pauvre créature humaine, défaillante, crie et succombe. Villars. Saint-André, Sainte-Croix, Bouligneux, Saint-Nizier-le-Désert, ils ont commandé leurs plus beaux exploits autour de ces sépulcres. Marchant avec précaution, ils les ont entourés de nuit, et ils y ont encore enlevé quelques vivants bons à être garrottés.

Il y avait une misérable ville, chef-lieu de ces déserts, qui, de 4,000 habitants, est réduite (1) à 200 : c'est

(1) *Rapport de la commission d'enquête*, 1840, p. 27.

Villars. N'ont-ils pas aujourd'hui quelques remords d'avoir fait investir à minuit ces catacombes par 1,800 hommes déployés en bataille? Valait-il bien la peine de manœuvrer si savamment pour surprendre dans leurs lits les derniers de ces Lazares qu'ils n'ont pu faire condamner à une heure de prison, après les y avoir laissés pourrir pendant trois mois. Eh! que ne les laissait-on tranquilles? ils eussent bientôt suivi les autres.

Je connais des hommes (1) qui, depuis quelques mois, ont été tour à tour emprisonnés, puis relâchés, puis réemprisonnés et mis au secret, puis de nouveau relâchés, et qui n'ont jamais vu le juge. Amusement barbare! ils sentent tour à tour la liberté et la geôle, sans savoir jamais par où finira ce jeu. Le pis dans la tyrannie, c'est la dérision. Jusqu'ici, le droit de l'opprimé était du moins le sérieux de l'oppresseur.

Se figure qui le pourra le spectacle de corps expéditionnaires qui, le mousquet au poing, poursuivent et cherchent sur la margelle des étangs un rassemblement fantastique! Ce que l'on se représentera plus difficilement, c'est l'impression morale de ces enlèvements d'hommes, la surprise, la stupeur, puis le dédain, l'ironie, l'indignation dans une population ravagée, réduite de 2,000 habitants par lieue carrée à moins de 300 (2),

(1) Par exemple les deux adjoints d'Ambérieux, dont il sera question plus bas.

(2) Enquête, p. 66.

et même à 180 (1), comme dans les terres sauvages, là où toute détresse s'aggrave par l'éloignement, par l'inconnu, par la solitude, par l'abandon. J'ai vu la Morée après Ibrahim ; j'atteste que la malédiction n'était guère plus grande.

Qui ne plaindrait les officiers condamnés à ces folles expéditions? Étrangers au pays où on les envoie, ils doivent nécessairement se croire entourés d'ennemis invisibles. Moins il y a de réalité dans le crime que l'on cherche, plus il faut pressurer le pays pour en faire sortir un crime imaginaire.

C'est la méthode de la torture appliquée à tout un territoire. Qu'il confesse un complot, une insurrection impossible ; sans cela point de trêve.

J'imagine que plus d'un officier a dû sourire tristement de ses ordres, lorsque envoyé en toute hâte pour réduire au besoin, par la force, la population agglomérée des Dombes, il ne trouvait sur le lieu de l'émeute qu'une église abandonnée et quelque fiévreux frissonnant sur un sillon. Enfin le complot, l'insurrection ne se rencontrant nulle part, il est resté convenu que si ce territoire ne pouvait, faute de population, être coupable de rassemblement, il pouvait fort bien, au moins, l'être d'une pensée, d'une idée, d'une tendance quelconque ; à ce titre, depuis sept mois, le voilà soumis à l'état de siége le plus extravagant qu'on vit jamais.

(1) Mémoire de M. Digoin, p. 52.

Qui l'emporte de l'odieux ou du ridicule? Il vaut la peine de le savoir.

On parle tout bas dans le pays d'une grande insurrection de revenants à Saint-Nizier-le-Désert; à leur tête se trouvait leur compatriote, le nommé Joubert, vainqueur de Rivoli, républicain exalté, esprit dangereux; la police le surveillait. A la première sommation il a disparu honteusement avec un éclat de rire. Grâce à ce vigoureux coup de main, le calme n'a plus été troublé.

Vous demandez comment, dans ce pays, un préfet, un commissaire civil ou militaire, un proconsul peut dormir tranquille au milieu de tant de chiffres de morts? Belle question! L'expérience a montré que rien n'est plus aisé que de se débarrasser d'un pareil souci. On arrive. Précédé de cinquante gardes à cheval et de deux compagnies de voltigeurs, on parcourt à la hâte cette terre condamnée. De loin en loin se rencontrent des hommes blêmes, amaigris, qui se tiennent à l'écart et grelottants sur la douve du marais. Vraiment, dit l'autorité éclairée d'un trait de lumière, ces hommes n'ont point l'air satisfaits! évidemment ils conspirent. Et, sur cette observation, l'interdit du sabre est jeté sur tout un territoire. Par la violence des lois exceptionnelles, on le retranche du reste de la France; vrai système d'amputation en matière de gouvernement. Que serait-ce s'il fallait étudier ce pays avant de le menacer, le connaître avant de le frapper, panser la plaie au lieu de la déchirer? Se moque-t-on du pouvoir, et le croit-on fait pour cela?

Ici, pourquoi ne placerais-je pas la lettre qu'écrivit ces jours derniers un paysan de la Bresse? L'assemblée des patriciens ne se crut point offensée pour avoir écouté à sa barre le paysan du Danube. Dans son simple langage, cette lettre parlera peut-être aux consciences dont je ne puis trouver le chemin.

« Nous avons défendu jusqu'au bout l'empereur, en « 1814, de nos fusils de chasse, de nos fourches, de « nos faux. Paris était déjà rendu, que nous tenions « encore dans nos steppes. L'oncle s'en est souvenu à « Sainte-Hélène, ; comment le neveu s'en souvient-il?

« Qu'avons-nous fait? Le doigt sur la détente, comme « à l'approche de l'ennemi, ils parcourent le pays ; ils « inspectent les buissons, ils fouillent les verchères, ils « cernent les taillis. Que cherchent-ils? Les Cosaques « sont-ils cachés dans nos chenevières? C'est trop de « bruit! nos troupeaux en sont effarés.

« La nuit passée, les deux adjoints d'Ambérieux « furent enlevés dans leurs lits et conduits dans la pri- « son de Bourg. On dit qu'ils ont déjeuné dans le « grangeon de leur vigne, la porte à moitié close, à « cause du vent; ce qui fait une société secrète. Qua- « rante-huit guides à cheval ont suffi à l'expédition. « Les femmes pleurent, les hommes se taisent. Les « accusés ont été mis au secret.

« Votre voisin, le maire de Saint-André-de-Corcy, « fut lié, les mains derrière le dos, en tête de sa com- « mune. Ils avaient soif, ainsi garrottés, surtout le « forgeron, qui en porta longtemps la marque ; par

« pitié, les soldats leur apportèrent à boire. Le maire « de Trévoux fut battu et souffleté jusqu'au sang. Vous « connaissez l'instituteur de Villars, celui qui vous fit « si bon accueil; il voyagea, les menottes aux mains, « plus commodément, à mon gré, que ce monsieur de « Gex qui passa ici la corde au cou.

« A Champagne, Montluel, Thoissey, Trévoux, « Miribel, Saint-Laurent, Nantua, Poncin, dans la « bonne Bresse, surtout dans la mauvaise, force gens « de bien de toutes sortes, bons bourgeois, journaliers, « moissonneurs, batteurs, carats, furent emprisonnés. « Le tribunal les renvoie chez eux avec honneur. Mais « leurs moissons, qui les leur rendra? Qui nourrira « leur famille cet hiver? Ceux-là rentrés, d'autres les « remplacent. Dans mon canton seulement, soixante-« huit sont signalés qui attendent les menottes. Que « voulez-vous! ils ont lu le journal : voilà le crime. « Bien avisés ceux qui couchent dans les bois.

« Vous avez effacé la peine de mort, à ce qu'on nous « dit; mais la peine de ruine sans jugement, d'un mot, « sans écriture, c'est la mort pour nous, et la pire : « demandez-le à mon voisin. Son établissement fut « fermé, à la Saint-Jean, par les gendarmes, vu qu'il « avait oublié d'éteindre sa chandelle à l'heure du « couvre-feu. Il en vivait. Le pauvre homme fut sur la « paille. Son garçon s'est fait carat : vous savez quel « métier dans le pays d'étangs. Chaque nuit, après le « labourage, quand les autres dorment, garder les « bœufs au milieu de la brouille du grand étang, sans

« blouse, ni manteau, presque nus, les deux pieds
« dans le marais, peu de ces enfants en reviennent
« seulement après un an. Celui-là en mourut aussi.
« Depuis ce temps, le père a le mauvais frisson : il dit
« qu'il n'a point de goût à la vie. Avec cela, le monde
« diminue toujours chez nous, il s'attriste. De douze
« feux que nous étions, nous voilà réduits à deux (1),
« qui bientôt s'éteindront. Que la volonté de Dieu soit
« faite ! Mais est-il nécessaire que les garnisaires s'en
« mêlent? Croyez-moi, ils sont de trop.

« Nous ne nous plaignons pas de ce que la vie est
« plus courte de moitié pour nous que pour les autres
« Français, ni de ce que la vieillesse nous arrive quand
« l'âge mûr commence pour les autres. Nous ne
« demandons pas à vivre plus longuement : mais nous
« aimerions à ne point passer ce peu de jours dans la
« prison de ville, loin de nos femmes, de nos enfants.
« Est-ce trop demander? Parlez-en, Monsieur, à quel-
« ques-uns de vos collègues. S'ils ne pensent pas
« comme vous, ils sont hommes après tout. »

Telle est la lettre du village : cinquante mille hommes la signeraient au besoin.

Moi-même j'ai vu une partie des maux qu'elle raconte. L'an dernier, en lisant, dans un cimetière de campagne, les noms de presque tous mes compagnons d'âge, de presque tous ceux que j'avais connus, et me souvenant

(1) Ceci est d'accord avec le *Rapport de l'enquête*, qui dit précisément la même chose, p. 157.

de la patience, de l'abnégation sublime de ces morts, dont le nom ne sera plus jamais prononcé par personne, j'ai pris envers eux et envers moi l'engagement de faire connaître les maux intolérables qui les ont conduits à une fin prématurée.

Voilà pourquoi je dis, je répète à la France, si elle veut m'écouter, à mes collègues, à la presse, à tous les pouvoirs constitués : Vous plaît-il que cet état de choses continue? Voulez-vous, entendez-vous sérieusement laisser périr au milieu de vous cette population jusqu'au dernier homme (1), sans seulement tourner la tête de son côté? On sait d'une manière certaine l'année, et pour ainsi dire le jour où disparaîtra cette race d'hommes si nobles, si intègres, qui se personnifie dans Joubert. Voulez-vous, entendez-vous donner un privilége éternel au poison, et garrotter, châtier l'empoisonné (2)? Si ces hommes se sont pris à espérer, est-ce bien votre volonté assurée, réfléchie, qu'ils soient replongés d'un coup de crosse dans la fosse commune? Est-ce là votre mot suprême?

Dans une époque qui prétend relever tout ce qui souffre, je pensais que c'eût été une entreprise de quelque valeur, que de tendre la main à 30,000 Français enterrés tout vivants. Pour les sauver, que faut-il? Rendre la nature à sa disposition première et faire entrer le Code civil chez ces derniers serfs de la cou-

(1) *Rapport de l'enquête*, p. 157.

(2) *Cette espèce d'empoisonnement miasmatique.* (*Rap. de l'enquête*, p. 189.)

tume féodale. Vous le pouvez si vous voulez. Au lieu d'une léproserie de 30,000 serfs de l'évolage (1), vous pouvez faire sortir de terre 100,000 paysans robustes et aisés. Vous avez ici dans vos mains, à un certain degré, ou la puissance de la mort, ou la puissance de la résurrection. Dites un mot (2), et le miracle commencera de s'accomplir; le temps qu'il faut mettre à tout fera le reste; mais du moins, commencez. La nature vous y invite, puisque c'est par un effort monstrueux et permanent qu'elle est de nouveau submergée chaque année, et que, contrairement à la première de ses lois, c'est sur une pente rapide (3) que l'on parvient, à force d'art, de travaux, de chaussées, de douves, de daraises, de préjugés, de volontés rétrogrades et de lois féodales, à retenir et conserver le fléau.

Mais si vous ne voulez rien faire pour ces malheureux, laissez-les du moins mourir en paix. N'ajoutez pas plus longtemps au supplice de la nature bouleversée, viciée, empoisonnée à plaisir, le supplice d'une loi de terreur. Ne mettez pas ces hommes plus longtemps et tout ensemble à l'interdit de la nature, et à l'interdit de la société française. Sans cela il est impossible que vous ne finissiez par être taxés d'une intolé-

(1) Droit d'inondation.

(2) Nous redirons donc que la Dombes peut être facilement assainie. (*Rapport de la commission d'enquête sur l'assainissement du département de l'Ain*, p. 190.)

(3) La pente du plateau est très forte, plus forte qu'elle n'est en aucun pays de plaine. (A. Puvis.)

rable barbarie. Veuillez y songer. N'est-ce pas assez de mourir si tôt et si tristement? Quand même ils auraient éprouvé au fond du cœur quelque amertume contre un ordre social qui leur impose, à eux seuls, une forme homicide de la propriété, est-ce le vrai moyen de les convertir que de les traîner, menottes aux mains, entre le garnisaire et le fossoyeur?

Et quelle raison, je vous prie, de leur laisser le bâillon? qu'on en dise une seule. Mais, non; les vrais, les uniques motifs de l'exception, personne n'ose les avouer, tant ils seraient risibles et monstrueux; si bien que pour les combattre, je suis obligé de les deviner. Essayons.

Il n'y a pas longtemps qu'un homme de bonne volonté alla plaider la cause de ses compatriotes auprès d'un homme puissant. La compagnie était nombreuse, choisie; le réclamant parla simplement, mais avec trop d'émotion pour être habile; il pria, supplia, il adjura au nom de l'humanité; bref, il crut sa cause gagnée. Ayant réfléchi mûrement, l'homme d'État, après une pause, le regarda et l'interpella en ces termes: « D'après la géographie, autant qu'il m'en souvient, c'est donc vous qui êtes voisins de Lyon?—Pardonnez-nous, dit le premier, si c'est là notre crime, nous sommes plus près du Jura. — Précisément! c'est bien pis, répliqua le second, vous êtes alors voisins de la république de Genève? Malheureux! ah! vous l'avouez enfin! — Point du tout, reprit l'un en s'inclinant, nous vivons sous l'eau, deux ans sur trois, retirés et

dégoûtés du monde. Grâce à nos déserts, nous ne sommes les voisins de personne.—Vous ne m'entendez pas, dit l'autre, vos affaires sont plus mauvaises que vous ne pensez. —Comment cela? s'écria le réclamant avec inquiétude. — Écoutez-moi, repartit l'homme d'État avec autorité :

« Véritablement vos compatriotes sont plaisants! « Eh quoi! ces hommes ont la pleine et entière liberté « de respirer comme il leur plaît, dans toute une pro- « vince où la vie est rendue impossible. Et voyez le « mauvais esprit! ils demandent, ils espèrent, en « secret, quelque chose de mieux; on n'est pas plus « absurde que cela, avouez-le, ni plus ennemi de tout « gouvernement régulier. Comment! ils ont l'air de « n'être pas convaincus que de grands tenanciers ont « le droit absolu d'empoisonner tout être vivant dans « une étendue de quatre-vingts lieues carrées. Où iriez- « vous avec ces idées-là? Que devient le droit de la « propriété et de la famille, s'il n'emporte avec lui le « droit de détruire l'espèce humaine? Allons donc! « qui voudrait d'un droit ainsi réduit par les barbares « du Socialisme? Voyons, répondez, je vous attends. « Mais cela vous est impossible. Il est vrai que ces « hommes ne se plaignent ni ne se révoltent. Aucun « désordre n'a éclaté parmi eux; mais ils raisonnent, « m'écrit-on, non pas à haute voix, mais tout bas, le « soir, au coin du feu, au chevet des mourants, à la « conduite des morts; enfin, ils pensent : c'est beau- « coup trop. Je les soupçonne de croire que des

« hameaux bien peuplés, bien cultivés, bien nourris,
« où l'on entendrait le cri des laboureurs, le bruit des
« enfants, le chant des fileuses, vaudrait un grand
« étang brouilleux éternellement calme, éternelle-
« ment silencieux, où nulle réunion, nul club n'est
« possible, véritable image de l'ordre social, tel que
« mon imagination le comprend. De bonne foi, une
« telle utopie se peut-elle tolérer? Puis, élevant la voix:
« Voulez-vous, ajouta-t-il, que je vous donne la vraie,
« la grande, la profonde, la grave raison d'État? Eh
« bien, je la dirai à mon pays. La voici. Ces hommes
« sont pâles; et Jules-César nous apprend que les
« hommes pâles sont dangereux aux empires et qu'il
« faut s'en défier. Vous sentez bien que tant que vos
« compatriotes conserveront le même air de visage,
« je suis, en conscience, obligé, pour être un homme
« politique sérieux, de les faire garder à vue. »

Ainsi parla le grand homme. La compagnie, jugeant sur ce discours, qu'en somme il avait peu d'esprit, eut peine à le laisser achever; elle ne l'applaudit qu'une fois, par habitude, avant qu'il eût rien dit. De dépit, il se retira des grandeurs et laissa sa place à un autre. Pour lui, il alla finir tristement dans le ridicule.

Voyez donc la logique du mal! Il ne suffisait pas que ces hommes fussent dans une condition physique impossible; il a fallu les soumettre à une loi civile monstrueuse; et ces iniquités en appelant une troisième, il a fallu les garrotter par un état de siége qui est lui-même une exception dans l'exception. Avec

l'iniquité toujours croissante. la force se trouvant toujours trop faible, on déclare aujourd'hui après sept mois, que l'état de siége, tel qu'il a été pratiqué, ne suffit plus; il faut avoir recours à des moyens nouveaux; il faut serrer davantage le frein.

Malheur à qui du fond de cette détresse lève les yeux vers l'assemblée nationale. Le gendarme menace de prison le paysan qui pétitionne; en sorte que, parmi nous, le vœu même est un délit. La police, s'interposant entre la bouche du peuple et l'oreille de l'assemblée, confisque la prière au passage.

Admirez le système. Ce dut être celui du docteur Francia, dans le Paraguay. Un officier de cavalerie décide que telle histoire, telle littérature, tel roman permis, utile dans le reste de la France, est au dessus de notre intelligence. Voilà, de son autorité, le volume retranché. Pour nous l'almanach serait trop savant, il nous nuirait; le lire devient un crime d'État. Il y avait dans le voisinage un ancien journal, le *Censeur*, par lequel s'exhalait encore quelque vœu. Le sabre déclare, foi de théologien, que ledit journal, *ne croyant pas à l'infaillibilité du pape*, ne peut, en conscience, continuer à vivre; ce qui doit amener, si l'on veut être conséquent, la réfutation et la conversion forcée de l'Église protestante par un piquet de hussards.

Excellente institution que ce tribunal de l'index que nous avons nouvellement imité du Saint-Office, et rapporté de notre campagne de Rome, en l'appropriant à nos mœurs. Là-bas, chez les barbares, des hommes de

livres jugent les livres et les prohibent; chez nous, ce sont des hommes de sabre; encore les avons-nous réduits à un seul, omnipotent, omniscient, qui, étranger à notre pays, voit mieux que nous ce qui nous convient dans les sciences, les arts, les lettres, et du premier coup d'œil nous ramène à l'alphabet. Dieu fasse qu'il nous le laisse! Mais le moyen de l'espérer? Déjà les journaux de Paris, que tout le reste de la France lit sans danger et avec profit, ne peuvent pénétrer chez nous, non plus qu'en Chine.

Que veulent-ils donc faire de notre pays, en élevant cette muraille entre lui et le reste du monde? Empêcheront-ils l'air de la patrie de passer sur nos têtes? Après nous avoir ruinés, faut-il encore nous dénationaliser? Nous arracheront-ils des entrailles de la France? Oui, il faut en arriver là, ou ce système est insensé.

Car, encore une fois, pourquoi cette inquisition militaire? Que poursuivent-ils dans nos champs? Je l'ai dit, ce n'est pas un fait, un complot, un corps de délit. Non! stratégie toute nouvelle, nos troupes sont envoyées à la piste d'une pensée, de ce qu'ils appellent une tendance. Le pays pense mal; les baïonnettes ont mission de le forcer à penser bien. Ordre est donné de débusquer au pas de charge, des taillis, des cheintres, des étangs, des vernais, non point un rassemblement, mais une idée, une conviction intime, une espérance d'avenir bonne ou mauvaise qui se promène sur les nues. Les voltigeurs sont chargés de harceler une doctrine qui traverse les esprits. Ne demandez pas quelle

doctrine; personne n'en sait rien : c'est l'affaire des officiers d'en prendre connaissance, sous leur propre responsabilité, en posant leurs factionnaires. Sentinelles, prenez garde à vous ! la consigne, dans toute la 6e division militaire, est de ne laisser passer aucune idée, sous une forme quelconque, sans l'arrêter et la traîner morte ou vive devant l'autorité. Guerre difficile, s'il en fut, surtout dans un pays où chacun pense prudemment et sagement, parle peu et bas, où le naturel est réservé, l'exaltation inconnue, où les mœurs sont admirables, où le calme, la placidité qui naissent d'une bonne conscience sont le caractère de la population entière.

Napoléon, non pas le neveu, mais l'oncle, qui connaissait et aimait, pour les avoir éprouvés dès Montenotte, ces hommes vaillants et sûrs, disait d'eux à une revue : *Braves gens quand ils ont cassé leurs sabots ;* c'est à dire quand ils sont sortis du premier étonnement et de la douce innocence de leurs forêts. Comment, avec de pareils gens, croiser avec succès la baïonnette contre des idées dont personne ne dit rien ! Aussi la campagne est ingrate ; on assure que nos conscrits aimeraient mieux avoir affaire aux Russes.

Veut-on un exemple parlant de cette résistance passive à l'injustice flagrante ? Le voici ; j'en fus témoin : il n'en est pas qui peigne mieux le pays et la violence qui lui est faite. C'était dans l'un des villages répandus entre la Bresse et le Bugey ; il n'était bruit là, comme partout, que de mandats d'amener : cette fois, la lettre

de cachet avait frappé l'un des principaux habitants du lieu, riche commerçant, qui a su se faire aimer. Depuis six semaines, gendarmes, voltigeurs, guides à cheval, le traquaient jour et nuit; ils n'avaient pu le saisir. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir par un beau jour d'été, le matin, prendre le frais sur la place; pendant le fort du soleil, s'asseoir à son bureau, diriger son commerce; le soir venu, visiter ses amis et cultiver son jardin! Pourrait-on, lui dis-je en m'approchant, avoir l'explication de ce mystère? « Aisément, répondit-il; et me conduisant sur la place : Vous voyez autour de vous, reprit-il, le hameau? Il n'est pas là un enfant, un homme, une femme, un vieillard qui ne veille pour moi. Mes sentinelles sont partout. A peine un cavalier apparaît à l'horizon, j'en suis prévenu, je m'abrite où il me plaît; tous ces cœurs me sont ouverts. » Trois mois se passèrent ainsi, notre homme toujours tranquille à son bureau, les gendarmes sur les dents, déjà suspects. Qui se lassa le premier? L'autorité. Elle finit, ne pouvant mieux, et probablement aussi épuisée d'injustice, par retirer sa lettre de cachet. Ce qui donna au brigadier l'occasion de s'excuser par ces mots : « Cet homme est mieux gardé qu'un roi dans son royaume. » Je le crois bien, il était abrité dans la conscience publique.

L'état de siége, c'est à dire la suppression du droit commun, violent de sa nature, ne peut être qu'une mesure transitoire dans un moment de péril flagrant; rendez-le permanent, vous sortez des conditions de la

civilisation. Contrairement à tous les systèmes de gouvernement, plus celui-ci se prolonge, plus il devient impossible; il se dégrade par sa durée même. Comment des hommes accoutumés à obéir jusque-là, subitement investis d'un pouvoir absolu, libres de trancher la loi à coups de sabre, conserveraient-ils longtemps l'équilibre nécessaire dans un gouvernement même de tyrannie? Ils ne le peuvent. La magistrature civile dégénère en servitude militaire, l'esprit militaire en esprit de police, l'oppression en abjection; tout se mêle, se brouille; et cette suprématie absolue de la crosse de fusil en toute matière, politique, religieuse, judiciaire, morale, contraire au sens commun, funeste à tous, est véritablement mortelle à l'armée.

Ou les populations de cinq départements de France se plieront passivement aux habitudes de l'état de siége, ou elles résisteront moralement à la contrainte. Dans le premier cas, le mépris des magistratures civiles, souffletées en plein jour par la main de la police militaire, s'établit partout. On s'accoutume à n'obéir qu'à la peur. La loi, trop longtemps voilée, disparaît. Cinq départements frontières, dont le patriotisme veillait pour tous, désormais hébétés, sans droit, sans conscience, rampent devant le premier venu qui se présente avec un morceau de fer. L'Ain, l'Isère, la Loire, la Drôme, le Rhône, ces cinq vedettes avancées de la France, s'assoupissent dans l'opprobre. Façonnées par avance au régime autrichien, russe, pontifical, elles s'endorment; le jour venu, elles laissent passer, sans

la reconnaître, l'invasion qui se présente; la cravache précède le knout.

Dans le second cas, celui où la conscience proteste en secret contre l'insolence de la force brutale, il s'amasse des trésors inépuisables de haine; en sorte que le peuple le plus doux de France se trouve dans cette alternative: ou l'avilissement devant la force, ou la malédiction de l'injustice condamnée à s'accroître chaque jour.

Dans cette alternative, comment voulez-vous qu'ils hésitent? Certes, il faudrait croire que nous sommes de grands misérables, s'il suffisait de nous présenter la pointe d'une baïonnette pour nous arracher quoi? une espérance, une pensée. Qu'avons-nous fait de plus que le reste de la France? Vous êtes peu éclairés, nous dit-on. Est-ce comme méthode nouvelle d'éducation que l'on nous impose depuis sept mois la férule de l'état de siége? Veut-on faire une expérience sur nous avant de l'étendre à la France? Mais pourquoi ce privilége? Nos villageois sont réputés les hommes les plus faciles à gouverner; espère-t-on qu'eux domptés, humiliés, ils serviront d'exemple à tous les autres?

Je dois vous avertir ici qu'on se méprend sur ces hommes; autant ils sont respectueux devant le droit, autant ils sont obstinés, dans leur cœur, devant l'injustice. N'ayant pas le souci d'une longue vie ni l'embarras d'une vieillesse avancée à soutenir, avec le peu de jours qui leur sont donnés, ils sont peut-être les mieux disposés et les mieux faits de France pour soutenir sans capituler la religion de la justice.

Que peuvent des dragonnades contre des laboureurs, des pâtres, des journaliers, qui, faisant peu de bruit et mourant à la peine, ne se réunissent, ni ne prêchent, ni ne chantent?

Le soir, au retour des champs, dépliant ses bœufs et apprenant que tel de ses voisins a été arrêté et lié, que monsieur l'adjoint couche en prison, le paysan, qui se souvient des cours prévôtales et de l'échafaud de Savarin, secoue la tête sans rien dire, et songe. Est-ce ce signe, ce silence que vous voulez atteindre? Voilà pourtant la guerre dans laquelle ils vous poussent.

Chose significative! dans une guerre à la conscience, on a choisi pour principal adversaire le plus insaisissable. Il est aisé de dissiper un club, d'étouffer des cris; mais le silence éternel des Dombes, comment le bâillonner? Toutes les baïonnettes du monde échoueraient contre la taciturnité, la lenteur réfléchie, le calme inaltérable du paysan de Bresse. C'est un homme qui marche lentement, mais sûrement. La France était déjà dans les banquets libéraux qu'il était encore attardé à sa charrue. Depuis ce temps, le dernier ouvrier de l'Évangile est devenu le premier; il mesure, il implante, il enfonce, il enracine profondément dans le sol chacun de ses pas. Quand il en a fait un, l'univers entier ne le ferait pas reculer.

Si le crime inexpiable de ces hommes de paix est d'avoir écrit mon nom et celui de mes amis sur leurs bulletins de vote, la justice ne voudrait-elle pas que

nous fussions, à leur place, arrachés de nos bancs et traînés, la corde au cou, à travers la France? Évidemment: si l'élection est le crime, nous, les élus, sommes les criminels. Faut-il un châtiment à la liberté, à la conscience du suffrage? L'équité veut que le châtiment retombe sur les représentants, non sur les représentés. N'est-il pas d'autre moyen de faire cesser la ruine de tant d'honnêtes gens? Veut-on continuer indéfiniment l'état de guerre? Qu'on nous prenne pour otages, et qu'on leur laisse un moment de trêve!

Non, vous ne voudrez pas que la force continue indéfiniment son règne, dans le pays que je viens de décrire. Après lui avoir rendu la garantie de la loi politique, vous l'arracherez aussi aux conditions qui le tiennent parqué en dehors des lois civiles ordinaires. Car si quelque chose est monstrueux, c'est de voir la force physique choisir pour principaux adversaires des hommes déjà occupés par deux ennemis invincibles, une nature corrompue, une mort prématurée. Vous ne vous ferez pas les auxiliaires de l'une et de l'autre; mais en rendant ces hommes au droit commun, vous y rendrez aussi tous ceux qui, sans être plus coupables, sont soumis au même régime d'exception; dans ce cas, l'excès des maux que j'ai racontés aurait une fois servi à quelque chose.

Après tout, les persécuteurs se lasseront plutôt que ceux qui, ayant tout subi, n'ont plus rien à redouter; ils conserveront la paix de l'esprit; car ils savent que rien de ce qui est violent au delà de toute mesure ne

peut durer, et que lorsque toutes les misères sont rassemblées, c'est un signe que le remède approche.

Ils savent aussi qu'ils souffrent en ce moment pour la France entière. Un jour viendra où elle leur saura gré d'avoir enduré avec patience ce que beaucoup d'autres peut-être auraient jugé intolérable; et si ce jour devait ne pas luire, si la France, condamnée par elle-même, devait être la risée du monde avant d'en être la proie, peut-être le pays le plus misérable ne serait pas celui où l'on pourrait répéter comme dans le mien:

LES SÉPULTURES SURPASSENT LES NAISSANCES.

RÉVISION.

RÉVISION.

Une République prise à l'essai.

Ils étaient là une nuée d'enfants qui criaient au bord d'un gouffre : République ou Monarchie! vie ou mort! croix ou pile! Quel triste amusement ce pouvait être que ce jeu avec la destinée humaine : je vous le laisse à penser. En approchant, je vis que ces enfants étaient des vieillards. Ils étaient ridés de plusieurs siècles; leurs cœurs avaient cessé de battre dans leurs poitrines depuis un temps qu'ils ne pouvaient eux-mêmes mesurer; et ce qu'ils mettaient en jeu, c'était le sang et les pleurs du monde.

Quand ils furent las, ils se dirent : Tout vieux que nous sommes, courbés sous la force des choses, figurons-nous que nous ne faisons que de naître. Convoquons devant nous toutes les formes imaginables de gouvernements qui ont traversé l'esprit des hommes!

Donnons-nous le spectacle amusant de leurs disputes; après quoi nous choisirons ce qui, dans le passé, réchauffera le mieux nos vieilles fantaisies.

Cela dit, à son de trompe, on vit de tous les points de l'espace et du temps arriver précipitamment des représentants de tous les régimes. Il y avait d'abord des représentants de Sésostris et de Minos; puis il y en avait des castes égyptiennes, qui, pour pièce de conviction, traînaient après eux des momies. Il y avait des représentants du gouvernement de Nabuchodonosor. Ceux-ci se mirent immédiatement, avant toute discussion, à brouter l'herbe de la cour, par respect pour leur mandat. On voyait des druides avec la faucille, des prêtres du Paraguay avec le fouet. Après eux marchaient les députations des clans celtiques, des tribus de la Germanie de Tacite, des patriarches juifs, des nababs de l'Inde, des empereurs byzantins, des rois de Rome, des rois chevelus, des sauvages de l'école de Jean-Jacques, des habiles de l'école de Hobbes et de Machiavel, des doctrinaires de Gand, des bonapartistes du sacre, des libéraux des Cent-Jours, des monarques déchus, relevés, retombés, restaurés. Le magnat du globe prit la peine de venir lui-même directement de Panama.

Il y avait en outre un grand nombre d'autocrates, tels que sultans, beys, pachas, proconsuls, préfets de l'état de siége, hetmans, hospodars, sans compter les empereurs de toutes les Russies, qui étaient venus exposer personnellement leurs systèmes le bâton à la

main. On vit même paraître des républicains, les uns de l'Atlantide de Platon, les autres des États-Unis, quelques-uns de France, tous modestement vêtus, plus pauvrement accueillis.

Sitôt que cette assemblée fut en présence, il s'éleva un effroyable orage de cris discordants ; car chacun voulait faire prévaloir sa manière de gouverner les hommes. Nabuchodonosor vantait ses cornes, les druides leur faucille. Sieyès son grand électeur, M. de Maistre son bourreau : le czar mettait par dessus tout son knout, et l'on inclinait à son avis.

Dans cette émulation, il semblait que tous les siècles déchaînés les uns contre les autres se brisaient avec fracas, le Pandémonium de Milton n'était rien auprès de ce conflit de voix, de principes, de systèmes inconciliables qui se choquaient dans la nuit. Je crus que la terre allait s'entr'ouvrir; et, me tournant vers les vieillards qui avaient déchaîné la tempête, je leur dis : « Oh! les plus sages des hommes, écoutez-moi avec bienveillance : Que faites-vous? » Puis, m'enhardissant de leur étonnement, j'ajoutai : « Seriez-vous les esprits du chaos? voulez-vous y replonger ce peuple? — Bon! me dirent-ils; vous êtes plaisant.—En quoi? repris-je, s'il vous plaît. — Eh, morbleu! monsieur, nous rétablissons le calme dans les esprits. Laissez-nous suivre la discussion. Ne voyez-vous pas que nous fondons l'ordre et la stabilité dans notre patrie? »

A peine avaient-ils dit ces mots, que les fondements des choses, heurtés par tant de chocs contraires,

s'écroulèrent autour d'eux; et il se fit un grand vide, comme, après qu'un vaisseau a sombré, il semble que la mer elle-même descende et le suive dans le gouffre.

N'est-ce pas une chose unique au monde qu'un pays auquel on propose de faire table rase de tous les faits consommés, pour construire de nouveau l'ordre politique par un vote d'assis et levé?

C'est vouloir conduire une nation à cet état d'abstraction où Descartes ramenait l'esprit humain quand, y faisant le vide, il l'obligeait de douter même s'il est.

Cette expérience que le métaphysicien a pu faire impunément dans le secret de sa pensée, est-ce là ce que l'on veut appliquer à un peuple? Faut-il qu'il procède à la recherche métaphysique de son existence?

Comme s'il pouvait y avoir un moment de vide absolu chez lui! Comme si ce n'était pas jouer avec la vie et la mort d'une nation!

Quoi! vous proposez de lui dire : Ce système de gouvernement que la force des choses a produit, cette démocratie qui est toi-même, ton sang et ta vie, cette réalité qui te presse et t'enveloppe, ces faits qui se sont consommés, cette révolution qui s'est accomplie, cette terre qui te supporte, ce soleil qui t'éclaire, supposons que rien de cela n'existe. Voilà le premier degré pour un bon philosophe.

Fais un pas de plus. Déjà tu as ramené autour de toi l'épaisse nuit des premiers jours. Il est vrai que, pour rentrer dans ce vide absolu, tu es obligé de fermer les yeux à la lumière, ton esprit à l'évidence. Mais

enfin c'est une nécessité de la métaphysique. Revenu, par ce travail monstrueux, aux ténèbres premières, désarmé, aveuglé, dépouillé de toi-même, de tes conquêtes, de ton instinct, sans souvenirs, sans présent, sans guide, sans conscience, te voilà réduit à la condition de l'homme avant la naissance de l'ordre civil. Toutes les voies te sont également ouvertes, parce que tu n'es entré dans aucune. Repousse de plus en plus le témoignage de tes sens; fais autour de toi table rase. Cesse même de penser si tu le peux : c'est le comble de l'art.

La Révolution a parlé pendant soixante années : tu ne dois pas entendre sa voix. La lumière a brillé dans les faits : tu ne dois pas la voir; tes pères t'ont montré le sentier : tu ne dois pas le suivre; mille embûches sont sous tes pas : tu n'en seras averti par personne.

Encore une fois, te voilà tel que nous t'avons voulu, dépaysé, désorienté, égaré, perdu dans l'univers civil. Maintenant tu es libre! Va, marche, avance, recule, cherche ton chemin. C'est une expérience qu'il nous plaît de faire sur toi.

Cette idée a sa source dans une autre qui l'engendre, et qu'il devrait suffire d'énoncer pour en montrer l'absurdité, quoique, par entraînement de parti, elle soit chaque jour exposée sans être repoussée par personne. J'y trouve un exemple frappant de ces pensées monstrueuses qui, à la faveur du tumulte des intelligences, se glissent, rampent d'abord sans que personne les

aperçoive, et finissent par se relever et dévorer l'époque qui s'y livre. Ce sophisme consiste à dire que la République a été acceptée par la France à titre d'essai; idée si risible, que je serais d'abord tenté de ne rien ajouter pour la combattre, si elle n'était le fond même d'une partie de nos débats. Elle porte visiblement au front son origine; j'y reconnais la théorie de ce libéralisme à la fois royal et boutiquier, qui, sur la fin de ses jours, se mit soudainement à penser pour le besoin de sa cause. Les légitimistes qui l'ont acceptée ne l'eussent jamais trouvée.

Évidemment nos hommes d'État sont partis, selon leur coutume, d'une observation profonde, tirée de la nature des choses.

L'œil fixé sur l'abîme béant des révolutions, ils se sont fait le raisonnement suivant, puisé dans une expérience personnelle : Lorsque nous voulons un habit de cour, ou de ville, ou une livrée pour présenter une requête, que faisons-nous? Nous nous rendons chez un fripier; là se rencontrent divers costumes étalés; nous les essayons l'un après l'autre; celui-ci est trop étroit, celui-là trop large : nous les rejetons. Enfin il se rencontre une livrée qui sied à notre génie; l'ayant marchandée, nous l'achetons au rabais, et l'emportons roulée sous notre bras.

Il en est de même si nous voulons un soulier; nous en chaussons d'abord plusieurs dans l'arrière-boutique; ayant rencontré celui qui se trouve fait de temps immémorial pour notre pied, nous nous levons et

disons : C'est bien, mon ami; portez ces souliers chez moi : voici votre argent. De même encore si nous voulons une perruque, ou une fausse dent, ou un faux œil, n'est-il pas vrai qu'après les avoir expérimentés nous disons : Cette dent est faite pour moi; ce faux œil évidemment m'appartient; car tous ces objets se rencontrent dans les boutiques où nous allons les choisir pour nous en orner à notre fantaisie.

De ces simples considérations, il résulte clairement que la Providence a voulu manifester par là qu'il existe aussi des boutiques de gouvernements à l'essai, tout faits, tout drapés, tout fripés à l'avance, sans que le gouverné ait besoin de s'en mêler. Un peuple qui passe désœuvré dans la rue, et qui se trouve par hasard sans gouvernement ou sans religion, et sans moyen de s'en fabriquer, s'arrête incontinent; puis, considérant toutes les formes politiques, religieuses, sociales, qui sont exposées aux yeux, il prie d'abord qu'on en enlève la poussière; cela fait, il dit au patron :

— Chaussez-moi d'une royauté. Combien vaut-elle?

— Tant, dit l'autre.

— C'est trop cher; n'en fabriquez-vous plus de nouvelle?

— Rarement.

— Et cette aristocratie?

— Ah! c'est pour rien! Quelle occasion! Profitez-en.

— Non, pas présentement.

— N'auriez-vous pas, par hasard, une bonne démocratie de rencontre?

— En voici de toutes sortes : de légitimistes, de bonapartistes, d'orléanistes.

— N'en auriez-vous pas de simplement démocratiques?

— Essayez ceci, monsieur, sans vous gêner, et dites-m'en votre opinion.

Sur cela, le peuple en bâillant, ses membres étendus, essaye, endosse, chausse en une heure toutes les formes de la boutique.

— Voilà mon affaire! dit-il enfin. Le cœur joyeux, il emporte, sous son bras, tout roulé dans son bissac, tout brodé de mensonges, tout cousu de fraudes, tout fabriqué de duperies, son système de gouvernement. Arrivé à la maison, il se trouve que le système est usé. Ce n'est bientôt qu'un haillon. « Quelle mauvaise boutique de charlatan! » dit le peuple à son fils. « J'ai repoussé le pire, j'ai choisi le meilleur, et pourtant me voilà pieds nus, sans argent, sans idées, sans feu et sans système! »

Jusqu'ici, on avait pensé que l'homme était pour quelque chose dans les choses humaines; qu'un système politique naissait à son origine d'une certaine foi que les hommes avaient dans certains principes, que cette foi était nécessaire pour engendrer une institution quelconque, qu'en un mot la première affaire pour fonder un gouvernement était d'y croire. Tout cela est changé. Nos grands hommes viennent de découvrir que la société n'est pour rien dans son système social, une nation pour rien dans sa nationalité, la foi pour rien

dans une religion, les idées d'un peuple pour rien dans son gouvernement populaire.

Selon eux un système de gouvernement, République ou monarchie, peu importe! est une machine inventée, montée on ne sait par qui, en dépit de Dieu et des hommes. Loin d'être faite du sang de nos semblables, de leurs idées, de leurs passions, de leur souffle, de leurs croyances, l'ordre civil et politique n'a aucun rapport avec eux; ils n'ont besoin ni de l'aimer, ni de le haïr, encore bien moins de s'y fier. Pour fonder un système social ou politique, la société n'a qu'à se croiser les bras, indifférente comme à une expérience de physique.

Le système social, toujours poussé par on ne sait qui, passe, défile devant le peuple observateur, et fonctionne comme il peut; cela ne regarde en rien l'esprit humain. La machine fait de son mieux; elle roule, elle s'arrête, crie, légifère, quelquefois se couronne, souvent se découronne, sans que jamais ni Dieu ni l'homme ne s'en soucient. Imperturbablement debout, au bord de la route, la société, toujours les bras croisés, se contente de dire : Voilà décidément une jolie expérience. Je me procurerais volontiers une de ces machines qui me dispensent d'exister. Mais comment peuvent-elles si agréablement se mouvoir? Auparavant, on avait supprimé Dieu, et, tant bien que mal, je l'avais compris. De nos jours, voici que l'homme aussi est supprimé. Comment donc peut aller la machine, sans mécanicien? Qui la pousse? qui la raccommode? qui la restaure?

Alors les plus avisés montrent du doigt un petit automate de deux pouces au plus de haut, ce qui le met à la portée de tout le monde. Voilà l'âme, disent-ils d'un air entendu.

Telle est la doctrine nouvelle sur l'origine et la formation des sociétés. C'est sur cette profonde conception et sur les épaules de ce petit homme qu'il s'agit, pour tous les hommes sérieux, de rétablir aujourd'hui les fondements ébranlés de la religion, de la propriété et de l'ordre.

Quel dommage que cette théorie ait attendu six mille ans pour paraître! Quelle énorme dépense de cœur, d'esprit, de génie, de vertu, de gloire, de sincérité, d'héroïsme, elle eût épargné au genre humain! au lieu de sa vie de labeur constante, quelle grasse vie oisive, si, se croisant les bras, il eût laissé faire l'automate!

D'abord, je le maintiens des Grecs, nos maîtres encore, à l'heure qu'il est, en toutes choses. Avec tant d'esprit, ils n'ont pas su se dire : Que la République fonctionne comme elle voudra à Marathon, à Salamine, à Platée, et dans l'aréopage; pour nous, assis et mangeant nos olives, nous assisterons volontiers à l'expérience; rien de plus, rien de moins. Si ces hommes eussent parlé ainsi, quelle agréable carrière eût été la leur! Jouant aux osselets, ne s'inquiétant du reste, ni Miltiade, ni Périclès, ni Sophocle, ni Socrate, ne se fussent ainsi travaillés pour l'honneur de la République, quand ils pouvaient si bien s'en remettre de tout, patrie, poésie, félicité publique, arts, sagesse, à

l'automate, qui eût fait volontiers à leur place l'expérience de la guerre médique et du Péloponèse, du système des chœurs dans la tragédie, du système de la démocratie dans l'aréopage, du bien et du mal dans la philosophie, du beau et du laid dans la statuaire, de la gloire et de l'opprobre dans la postérité.

Pour les Romains, ils avaient l'esprit à peine dégrossi. L'idée si simple, si lumineuse, ne leur vint même pas de prendre Rome à l'essai, de la laisser fonctionner toute seule, se réservant de la garder ou de la rejeter plus tard, suivant qu'elle se tirerait bien ou mal de l'épreuve. Avouons, toutefois, qu'il eût été beau de voir Rome naître sans les Romains, vivre sans eux, grandir sans eux, remplir le monde sans qu'ils y parussent, et, l'expérience accomplie au gré de l'observateur, César, s'accommoder à peu de frais d'une si bonne machine. Grand Dieu! que par ce moyen ces gens-là se seraient épargné de soucis!

Et, ce que je dis des Grecs et des Romains, je le dis, à plus forte raison, des chrétiens; car il sera éternellement à regretter qu'ils n'aient pas laissé le christianisme faire seul son expérimentation. Que leur en eût-il coûté de le regarder faire au fond des basiliques, impartialement, sans se mêler d'y croire, encore moins d'être martyrs. De deux choses l'une, ou l'expérience réussissait, ou elle échouait. Dans le premier cas, ils avaient d'emblée un culte tout fait, un dogme, une foi, les basiliques transformées en cathédrales par une opération purement automatique; en un mot, le sys-

tème du moyen âge, papauté, empire, temporel et spirituel, clergé, noblesse, tiers-état, le tout achevé sans débourser un denier ni une goutte de sang. Était-ce là un résultat? Au contraire, l'expérience ne réussissait-elle pas, l'automate payait les frais, et tout le monde était quitte.

Sans compter qu'il doit y avoir un avantage immense à prendre un dieu à l'essai; car il doit naturellement être infiniment plus accommodant, plus complaisant, que si, débutant par la foi, vous lui donnez à penser que vous n'en changerez jamais. Cette dernière considération est la plus grave de toutes en faveur de la théorie des institutions sociales prises à l'essai.

De cette théorie, il s'ensuit nécessairement que, pour avoir une bonne République, il faut en exclure avec soin tous les républicains; et, si la nôtre a une marche si triomphante, cela vient uniquement de ce que l'on s'est conformé avec soin à cette règle, repoussant, destituant de tout droit, extirpant de tout emploi et charge publique, emprisonnant au besoin tous ceux qui portent dans leur cœur cette forme de gouvernement.

Vous sentez d'avance la raison profonde qui oblige d'extirper, avant tous autres, les républicains dans une République. Si, par malheur, on eût laissé ces gens-là entrer dans les conseils du gouvernement de leur choix, si les démocrates eussent été pour quelque chose dans une démocratie, ils eussent montré une partialité révoltante en faveur du système qui est leur religion. Ils l'eussent servi avec amour, conseillé avec

sincérité, pratiqué avec foi, peut-être avec dévouement, et, dès lors, que devenait l'expérience, je vous le demande? Elle était faussée, il n'y avait plus d'impartialité. La machine n'était plus abandonnée à elle seule, à ses lumières propres. Impossible de juger son savoir-faire.

Règle générale : pour bien expérimenter une machine, gardez-vous de la mettre entre les mains de celui qui la connait pour l'avoir faite. Confiez-la seulement à qui elle fait concurrence, et dont l'intérêt est de la briser. Voilà la maxime.

En vertu du même principe, je dis que, dans une République, il n'est pas de cri plus malsonnant, ni qui doive être plus durement réprimé que celui de : Vive la République! car il suppose un parti pris, un jugement téméraire rendu par avance.

Que diriez-vous d'un juré qui, au milieu d'un procès criminel, crierait soudainement : Vive l'accusé! On le chasserait, si on ne l'emprisonnait. Or, la République est l'éternelle accusée. Être proclamée dans un pays, pour elle, cela veut dire, être sur la sellette, menottes aux mains. Tant que dure le procès, c'est à dire tant que dure l'état républicain, il est vraiment odieux d'acclamer le prévenu. Attendez qu'il soit acquitté par la monarchie.

D'objections en objections j'arrive à l'arche sainte, qui les renferme toutes; la voici : Votre République étant un gouvernement de liberté, si elle veut répondre à son nom, doit consentir à se laisser attaquer, au

besoin conspuer par ses plus grands adversaires ; ce qui revient à dire que je consens à être républicain, à condition d'être royaliste.

La bonne République, en effet, est celle qui nous donne le droit imprescriptible de nous proclamer officiellement monarchistes, absolutistes, impérialistes, tout, hors républicains; celle que peuvent attaquer, cerner tous les systèmes, sans qu'elle use jamais de représailles; celle qui laisse chaque jour tirer au sort un lambeau de sa tunique; celle qui, lorsqu'on la frappe sur une joue, tend aussitôt l'autre joue ; celle qui autorise tous les prétendants à promener leur drapeau, tous les rejetons de dynasties à refleurir, tous les tronçons de serpents à se renouer pour l'étouffer. Voilà, disent-ils, l'essence de ce gouvernement, fort estimé parmi nous, admiré même, à condition, cependant, qu'il soit impossible.

Nous l'appelons libre, voulant dire, par là, qu'il doit nous laisser liberté plénière de le ruiner et extirper, sans qu'il songe à nous nuire en rien.

Autrement, vous l'avouerez, ce serait un despotisme montagnard. Monarchie, empire, absolutisme, ont le droit d'empêcher qu'on les tue ; mais une démocratie qui aurait la singulière prétention de vivre et d'être quelque chose, qui croirait à son existence, et la ferait respecter, qui se fâcherait qu'on l'assassinât à bout portant, une République, enfin, qui mettrait obstacle à la royauté, conçoit-on rien de plus abominable? La pensée seule en fait horreur.

Sur cela, nous autres démocrates, bonnes gens qui, volontiers, nous faisons de la duperie une vertu cardinale, quand cette objection nous rencontre, nous nous frappons ordinairement le front et répétons à l'envi : « Leur raisonnement est serré, il le faut avouer. Puisque nous avons dit : République, nous devons évidemment admettre chez les autres la liberté de dire : Monarchie. Ne nous mettons pas surtout en contradiction avec nous-mêmes. Première règle. Notre principe de gouvernement est le plus beau de tous. Pourquoi? Parce qu'il reconnait tous les droits, conséquemment celui de nous détruire. L'utilité nous commanderait de nier la conséquence; le devoir nous oblige de la reconnaitre ; ne transigeons pas avec le devoir. Allons, Thémistocle, prends ton bâton, ou ton sceptre, ou ton knout! Frappe! D'un seul coup assomme la République, si tu le peux. Du moins, nous aurons sauvé le principe. » Ainsi parlons-nous trop souvent.

La question est précisément de savoir s'il est un principe au monde qui nous oblige au suicide. Pour moi, persuadé que si, dans une royauté, un homme peut dire officiellement, au nom du roi : « Je suis républicain, » cette royauté n'est qu'une ombre, je le crois également d'une République où le contraire est possible au nom du peuple.

S'il est de l'essence de ce dernier gouvernement que la monarchie puisse se poser en face de lui comme un élément régulier, constitutif de l'État, pourquoi se

fait-il que jamais pareille chose ne s'est encore rencontrée parmi tant de peuples qui ont sérieusement pratiqué le régime des Républiques?

Montrez-moi un seul de ces États où ait été, non pas réalisé, mais réclamé ce droit prétendu de les nier, de les ruiner en face.

Rome a tué les fils de Brutus. Je ne vois pas qu'elle se soit fait un devoir de conscience de donner à la royauté une place dans le sénat.

Est-ce Venise qui faisait la part si belle à ses ennemis? Elle ne leur ouvrit guère la porte que pour les faire passer par le pont des Soupirs.

Dans les Républiques catholiques du moyen âge, la moindre différence d'opinion se payait de l'exil.

Où vit-on que le roi de Perse ait eu son parti officiellement constitué, légalement exprimé dans l'aréopage, la maison d'Autriche dans les cantons suisses, le roi d'Espagne dans les États émancipés de l'Amérique du Sud, le roi de Savoie à Genève, le roi d'Angleterre dans le congrès des États-Unis?

Encore si nous laissions au moins, chez nous, pour être conséquents, liberté entière au Russe, à l'Anglais! si le roi de Prusse, si l'empereur de Moscou, pouvaient venir librement montrer leur drapeau à travers le territoire! Nous saurions où nous en sommes; car n'est-ce pas pure tyrannie de républicain d'empêcher qu'ils s'y fassent escorter de bonnes armées, à condition toutefois qu'elles resteraient pacifiques? En comparant ces gens-là avec les nôtres, nous pourrions nous éclairer.

Après avoir expérimenté la patrie française, nous pourrions en expérimenter une autre, et nous décider ainsi, après mûre discussion, sur la révision de la nationalité. N'est-ce pas violer méchamment notre droit de nous obliger, Français, de subir la France, sans discussion, sans égard pour la tradition et les amis de l'étranger?

Je nous prends en exemple, nous, enfants de la Bresse. Nourris dans l'état de siége, élevés, instruits par lui au régime russe, ayant là nos habitudes, nos traditions de famille, nos souvenirs, comprend-on que nous ne puissions, à notre gré, être Cosaques de droit, l'étant déjà de fait? Quand nous a-t-on consultés? Où est le procès-verbal de la discussion? Qu'on nous le montre. Nous fûmes Savoyards, nous voilà Français; il nous le faut rester, sans qu'il nous soit permis d'arborer dans nos pacages, au bord de nos étangs, le moindre lambeau de drapeau moscovite. Cela se conçoit-il?

Les six surprises.

Un principe de gouvernement qui laisse le sol ouvert au premier occupant, qui admet qu'on lui nie, officiellement en face, sa raison d'être, sa légitimité, qui se laisse souffleter par tous les régimes qu'il a dépossédés, est un gouvernement qui ne tient la place d'aucun droit. C'est une tente d'un jour qu'on plante un matin pour abriter du soleil ses adversaires de toutes les nuances, en attendant qu'ils soient d'accord.

Moins que cela, disent-ils, ce n'est pas même un fait : c'est une surprise !

Ah! vraiment, c'est une surprise! Eh bien! comptons. Voyons si en effet nul avertissement ne vous avait été donné d'en haut, s'il n'était jamais arrivé à une monarchie de crouler sous vos yeux, si aucun fait, aucun événement, ne vous avait annoncé que ce système est rejeté par Dieu autant que par les hommes.

Examinons. Si je me trompe, relevez-moi. Il me semble que quelque chose est arrivé en 92. Une secousse, une alerte, je crois. Une vieille monarchie, jusque-là immuable, n'a-t-elle pas été expulsée, déracinée au 10 août par les ancêtres du peuple de Février? *Première surprise.*

Celle-là était permise du moins, quoique personne alors n'ait prononcé le mot. Revenu de ce premier étonnement, vous vous dites, la tête toutefois un peu ébranlée :

« Assurément ce n'est qu'une surprise, un rêve peut-être le caprice d'un peuple enfant. Allons! cette révolution n'est qu'une bulle de savon, soufflons dessus et recommençons le passé. »

Sur cela, vous vous mettez à créer tout de nouveau une monarchie que vous appelez empire; pour mieux la consolider, vous l'étançonnez des débris de la Table-Ronde. Vous la flanquez des barons de Charlemagne et d'Arthus. Vous la faites sacrer à Notre-Dame par l'archevêque Turpin, en escamotant toutefois la confession, chose jusque-là indispensable, et qui, négligée, devait porter malheur. Le peuple s'agenouille. Cette fois vous dites : D'où peut venir le danger? Certes, ce ne sont pas les rois qui détruiront ce roi; le peuple ne détruira pas le trône qu'il a fait. Dormons donc tranquilles; rien de plus solide que notre monarchie napoléonienne, fondée sur beaucoup de gloire, escortée de la police de Fouché.

Mais voyez l'inconséquence! sitôt que les peuples

veulent la royauté, les rois n'en veulent plus; ils se coalisent d'un bout de la terre à l'autre pour renverser le seul roi possible chez nous. Grâces à eux, le voilà à l'île d'Elbe. *Seconde surprise.*

La vieille monarchie reparait un moment derrière les baïonnettes des alliés. C'était en 1814. Ce ne fut qu'une fantasmagorie. La nouvelle monarchie sort de son île, et renverse l'ancienne. *Troisième surprise.*

Ce coup de scène tenait du merveilleux. La monarchie impériale avait ressuscité; preuve évidente que la mort ne peut rien contre elle. C'était lui garantir au moins l'éternité; cette éternité dura juste cent jours. Un coup de vent porte César à Sainte-Hélène. *Quatrième surprise.* Beaucoup de nous en pleurèrent.

César n'était pas débarqué à Longwood, que Clovis reparaissait aux Tuileries. Le *Te Deum* en monta jusqu'aux nues; chacun se rassit par degrés; nous vîmes alors s'ouvrir devant nous un avenir indéfini de règnes légitimes. Les tombes de Saint-Denis allaient manquer pour tant de rois issus les uns des autres qui devaient se succéder de siècles en siècles. Ce fut là, si vous vous le rappelez, la seule inquiétude; mais elle était réelle.

Quinze ans, c'est bien long, quand la perpétuité est le principe. Enfin ces quinze siècles passèrent. Les générations succédèrent aux générations, les sociétés aux sociétés, les déluges aux déluges, les préfets aux préfets, les laquais aux laquais! Dans cet immense intervalle, les hommes perdirent la mémoire de beau-

coup de choses du passé; les langues s'altérèrent; personne ne pouvait plus se souvenir de ses serments, ni même les comprendre. Après ces longues époques, ensevelies les unes sur les autres, trois jours de 1830, on ne sait ni comment, ni pourquoi, effacent quinze siècles de loi d'amour. Le monde se dégoûte subitement de sa félicité; il interrompt avant qu'elle ait commencé la succession de ses rois; il envoie Clovis à Holy-Rood. *Cinquième surprise.*

Ce coup fut rude, il le faut avouer. Tant de précautions prises d'avance, une si bonne souche, choisie dans la plus vieille maison d'Europe, de si bons alliés; un drapeau blanc si pur de tout alliage avec les révolutions, un clergé dévoué, les jésuites restaurés, Ney, Labédoyère et leurs amis fusillés, et tout cela inutile! Un si sage édifice renversé en trois jours! Il y avait de quoi douter de la divine Providence; car seule elle avait pu frapper un si grand coup. Plusieurs en restèrent étourdis, qui se firent incrédules; ceux-là bâclèrent au plus vite la monarchie voltairienne de Juillet.

Le lendemain tout était réparé; les fortes têtes s'étaient chargées, au lieu de l'archevêque Turpin, de patronner la royauté nouvelle; ce fut le règne des habiles. Ils avaient tout prévu. Pas la plus petite brèche n'était laissée à la Providence pour entamer cette œuvre. On bâtissait en pur granit. Fi des conseillers de Louis XVIII et de Charles X, bonnes gens des légendes, sincères peut-être, au demeurant, de peu d'esprit!

Nous allons enfin montrer à la France ce qu'est une monarchie enseignée, endoctrinée par nous, et les génies de nos amis. Et là dessus les voilà à l'œuvre, les profonds, les savants tacticiens, qui, mêlant tous les contraires, réparent, du haut de leur grandeur, les erreurs de la Providence. Ils obtinrent que leur éternité durât dix-huit ans : trois ans de plus que l'éternité légitime. C'est beaucoup. Mais, enfin, qu'arriva-t-il de cette royauté régicide, de cette légitimité illégitime, de cette révolution contre-révolutionnaire? Une matinée de février renvoie le monarque en *omnibus* et les théoriciens dans leurs caves. *Sixième surprise.*

Ce jeu avec la Providence est-il assez visible? Quand finira-t-il? Où cessera la surprise? où commencera l'habitude? Il y a trois ans à peine que votre dernière carte est jouée, et vous parlez déjà de recommencer!

De ce qui précède, il résulte que, lorsque les rois relèvent la royauté, les peuples la détruisent; quand les peuples la relèvent, ce sont les rois qui la renversent; tant il est vrai que le régime est condamné chez nous, puisqu'il est rendu impossible par les amis aussi bien que par les ennemis.

Qui en France a vu un monarque? Si cet homme existe, qu'il mette fin à nos débats; qu'il dise : « Je l'ai vu ce prodige que vous cherchez; ce n'est pas une chimère : j'ai vu en France un homme laisser paisiblement le trône à son héritier légitime. » Mais qu'il nous apprenne le nom de ce monarque qui, rassasié de jours, tranquille au milieu de son peuple, a posé, en

mourant, sa couronne sur le front de son successeur. Comment s'appelle-t-il? Est-ce Louis XVI sur l'échafaud? Est-ce Louis XVII dans l'échoppe du cordonnier? Est-ce Napoléon à Longwood? Est-ce Charles X à Prague? Est-ce Louis-Philippe à Claremont?

Vous nous dites que notre République est une utopie impossible, contraire aux mœurs de la nation. Mais, au nom du ciel, quelle utopie plus impossible, quelle chimère plus incroyable, qu'une royauté qui, en un demi siècle, ne peut montrer un roi?

Qu'est-ce qu'une loi de succession politique qui ne peut montrer un héritage effectivement recueilli? Je cherche pour votre monarchie un monarque. Je ne vois depuis un demi siècle en France que des hommes, errants, infatués d'un souvenir, qui paraissent, surnagent un moment, essayent en passant la couronne du garde-meuble, et sont à l'instant précipités, sans fils, sans héritier, dans l'exil et dans la mort.

Ah! vous parlez du gouvernement pris à l'essai! Doctrine absurde autant que ridicule, qui est l'anéantissement même de l'esprit monarchique; mais, sur ce terrain, quelle expérience plus terrible que celle qui a été faite six fois en un demi siècle, et toujours contre vous? Dans ce jeu contre la Providence, vous faites comme le joueur, qui, ayant tout perdu, argent, biens, joyaux, épée et baudrier, réduit à la nudité, s'acharne sur une dernière carte, et dit : Je veux jouer mon âme. Et, en effet, vous la jouez, votre âme, en mettant dans ce dernier enjeu des doctrines qui sont le renverse-

ment de tout ce que vous désirez et voulez, des théories d'emprunt, usées avant de paraître, qui cent fois ont été repoussées avec horreur par tous vos publicistes. Car si nous, que vous accusez de vouloir tout renverser, nous faisions appel à des idées aussi folles que celle du gouvernement à l'essai, on pourrait du moins le comprendre, en admettant le but que vous nous supposez. Mais que vous, qui prétendez défendre l'ordre civil, vous proposiez d'abord de l'asseoir sur le vide, cela prouve une chose : c'est que, poussés par la fatalité d'une cause irrévocablement perdue, vous ne faites plus de choix entre les principes dont vous vous servez pour le combat; c'est que, dans une sorte de désespoir, qui vous aveugle à votre insu, vous vous précipitez sur tout argument brisé, laissé sur le champ de bataille; c'est que vous vous servez d'armes qui éclatent contre vous.

Quoi! se peut-il? Vous invoquez l'expérience! Eh! qui donc vous a condamnés? Qui donc vous a ruinés? Il ne vous suffit pas d'avoir été détruits tant de fois en moins d'un demi siècle?

Dans chaque discours officiel, vous demandez par quel mystère ce pays, vous possédant, n'est pas au comble de ses vœux? Pourquoi la fièvre le trouble encore, pourquoi il se tourne et se retourne, sans pouvoir s'endormir au sein des félicités que vous lui avez faites. Ces mystères ne sont pas difficiles à découvrir par ce qui précède. Eh! qui donc le réveille sitôt qu'il s'apaise? Toujours remettre en question ce qui a

été résolu ! Toujours restaurer l'impossible ! Relever ce que la force des choses a brisé ! Nier le soleil à midi ? A chaque réponse des événements se boucher les oreilles et recommencer l'expérience de la foudre !

Est-ce calmer les hommes, que de dire à la Providence, qui a parlé si souvent par la bouche des révolutions : « Ce n'est pas assez ! Quand tu as parlé, nous étions précisément occupés à la Bourse, à la chasse, aux courses de Chantilly, ou peut-être au sermon de l'abbé de Ravignan ; nous n'avons pas entendu ton tonnerre ; je te le jure, nous ne savons absolument rien de ce qui s'est passé. On prétend que tu as brisé, de nos jours, six ou sept fois les trônes qui ont essayé de paraître dans notre pays. Mais ce n'est peut-être là qu'un faux bruit ; dans tous les cas, nous sommes tellement occupés aux menus détails des confréries, qu'il ne nous est resté, en vérité, pas un moment pour nous informer de ce que tu fais sur la scène du monde. »

« Ils vont, répétant partout que tu as renversé Louis XVI sur Napoléon, Napoléon sur Louis XVIII, Louis XVIII et Charles X sur Louis-Philippe, Louis-Philippe dans le vide et le néant. Cela est-il vrai ? Ces événements, nous le répétons, ont fait si peu de bruit dans le monde, ils ont si mal ébranlé la terre, qu'ils ne sont pas arrivés à notre connaissance. Ils sont donc comme non avenus, et c'est pure justice de les recommencer. Nous allons, si tu le permets, renouveler l'épreuve ; nous élèverons de nouveau, avec les débris de planches que voici, un petit trône à notre fantaisie ;

et nous serons le plus attentifs que nous pourrons à ce qui suivra. »

« Il est possible que redoublant de fureur contre un si étrange entêtement, tu finisses par entrouvrir les entrailles du globe et ne laisses rien subsister de ce que tu as épargné. Mais, enfin, tout le monde sera content; nous aurons assisté à une jolie expérience. Si elle tourne contre nous, nos valises sont prêtes, notre refuge est assuré. Le surlendemain, le ciel apaisé, les démocrates consentants et souriants, nous demanderons que l'épreuve soit refaite au nom de la liberté et de la religion; et les siècles de siècles tourneront ainsi dans l'éternité, comme les chevaux aveugles autour de la meule d'un moulin. »

Le moyen qu'une nation ne dorme pas parfaitement en repos sur une si juste et si raisonnable proposition.

République ou Monarchie.

« UNE ASSEMBLÉE DE RÉVISION PEUT-ELLE DÉCIDER ENTRE LA RÉPUBLIQUE OU LA MONARCHIE? »

Voici ce qu'ils appellent poser franchement la question. Un peuple, se trouvant égaré entre la Seine, la Loire et le Rhône, las d'incertitudes, arrive à un carrefour où plusieurs directions opposées se présentent. Que faire? où s'engager? En avant? en arrière? Il ne sait absolument ce qu'il veut, d'où il vient, ce qu'il est, ni où il est. S'il consulte son nom, il pourrait se croire en République; mais il est aussi possible qu'il soit en monarchie. Comment sortir de ces apparences? Pour s'informer de ce qu'il est, il convoque une assemblée de révision, laquelle, après délibéré, lui fait savoir que, tout bien pesé, les divers partis entendus, elle a choisi pour lui, par assis et levé, les institutions japo-

naises. On aurait peut-être pu se décider pour la *formule* des rois mages, qui présente beaucoup d'avantages, mais, l'heure pressant, et quelques membres s'étant absentés pour souper, les institutions du Japon ont passé à la majorité de deux voix. Le peuple, ravi de ce résultat, sort de l'anarchie; il prend aussitôt le teint jaune cuivré, et se met à chanter japonais. Un gouvernement sérieux se trouve ainsi fondé; la société se rassied sur sa vraie base.

C'est ici que l'on voit à quel point ceux qui s'appellent conservateurs, troublés par la volonté de lutter contre la force des choses, sont envahis de l'esprit de destruction : au moment où ils parlent de restaurer l'ordre social, ils détruisent, bouleversent à plaisir toutes les notions qui l'ont fondé.

Il est des choses qu'une assemblée peut faire, il en est d'autres qui lui sont impossibles. Je dénie absolument à une assemblée quelconque, fût-elle de révision, le droit et le pouvoir de faire, de créer de rien un nouvel ordre politique ou social. Je lui dénie absolument la capacité de choisir entre une république ou une monarchie. De tels changements, de telles innovations dans les affaires humaines, si elles sont autre chose qu'un jeu, ont une autre base qu'une discussion de tribune. Elles éclatent dans le monde avec la puissance de la nécessité; elles s'enracinent avec l'autorité d'un événement.

Pour passer d'un ordre de choses à un autre, sachez qu'il faut un autre levier qu'une boule de plus ou de

moins dans l'urne! Quelle risible manière de concevoir les sociétés humaines! S'imaginer que le berceau de ces grands corps flotte à leurs origines sur le sable mouvant d'une discussion qui les promène et les bat en tous sens! Où vit-on jamais une forme nouvelle de gouvernement surgir ainsi d'un scrutin? Ah! que le germe de ce qu'on appelle les constitutions du peuple est enfoui bien autrement profond dans la nature des choses! Ces constitutions sont gravées dans les événements longtemps avant d'être proclamées par les scrutins.

Pour tirer une République des entrailles d'une monarchie, il faut non pas un vote, mais une révolution; de même, pour ramener une république à une monarchie, il faut une journée; appelez-la comme vous voudrez, 18 brumaire, ou entrée des alliés.

Est-ce la Convention qui a fait la République? C'est le 10 août, en rejetant la royauté et la rendant impossible; de même, de nos jours, la République était faite quand est venue la Constituante.

Ce qui a créé la forme du gouvernement de 1848, c'est un événement. C'est la puissance mystérieuse qui a éclaté au 24 février. La République est née, comme toutes les formes politiques, d'une explosion, d'un coup de tonnerre, d'un acte de la nécessité souveraine devant laquelle les hommes se sont abaissés au moins un moment.

L'Assemblée constituante, comme l'eût fait à sa place toute autre réunion d'hommes, a compris ainsi ses

limites; elle a reconnu que l'origine, la source des grands changements qui s'opèrent dans le principe de la constitution et dans le tempérament d'un peuple, ne sont pas affaire d'amendement ni de ballottage. Qu'a-t-elle fait? Tout ce qu'elle pouvait faire. Elle n'a pas choisi, elle n'a pas délibéré, elle n'a pas envoyé ses huissiers compter, supputer les voix, sauf à redresser le calcul le lendemain et remplacer au *Moniteur*, dans un erratum, République par monarchie. Non! ce fut là son seul instant de grandeur : elle a acclamé ce qui était dans les choses.

Certes, il eût été beau de voir un de nos collègues se lever et dire, comme dans *Cinna :* « Mes chers amis, « nous allons peser et ballotter l'état démocratique et « l'état monarchique. Chacun fera son choix; le mien « est pour Chilpéric. Voïci mon suffrage. » On se fût contenté d'en rire. Mais rien de tel ne fut dit, et nul ne le pensa. Les royalistes, s'il y en avait, savaient que les vrais rois, comme tous les pouvoirs durables, se font par acclamation sur le pavois. Ils ne se glissent pas, roulés et anonymes, dans l'urne d'un huissier.

Est-il croyable que ce soit nous, républicains, qui soyons obligés de leur rappeler ce qu'ils nous ont enseigné depuis mille ans sur l'origine et la fondation des pouvoirs publics?

Vous demandez la révision, parce que, dites-vous, c'est la rétractation du 24 février; ici, vous approchez du vrai.

Oui, pour détruire la République, il vous faut détruire

sa base, qui est, non pas une boule, un hasard de suffrage, mais une journée de la Providence. Voulez-vous effacer la République? Effacez-en la cause, je veux dire ce jour maudit qui n'aurait pas dû naître, où le soleil s'est voilé, où la Providence a sommeillé, où la terre a échappé par hasard aux volontés d'en haut. Vous avez eu un instinct heureux, lorsque, vous acharnant contre cette date, vous l'avez couverte de malédictions et d'injures. Malheureusement, les injures passent, la date demeure, c'est elle qu'il faudrait retrancher du cercle de l'année; car, tant que ce jour subsiste, il entraîne avec lui son lendemain; tant que le fait demeure, il a ses conséquences; tant que l'arbre est debout, il porte son fruit, et ce fruit est la République.

Vous voulez couper l'arbre par le pied? d'accord; mais comment vous y prenez-vous?

Certains que l'injure, la calomnie, n'ont pas réussi, vous arrivez à trouver un autre remède. Vous pensez qu'une chambre de révision, dûment avertie et chapitrée, pourra faire ce qui vous est impossible : faire rentrer la terre dans sa vieille orbite.

Et moi je vous répète : Une assemblée peut changer ce qu'a fait une assemblée; mais, quelque nom que vous lui donniez, constituante, législative, révisionnaire, elle est incapable d'anéantir un fait, d'effacer une journée. Que lui servira de se mettre en colère contre les choses? « Cela leur est fort égal, disait déjà Marc-Aurèle. »

Une chambre constituante, si introuvable qu'elle

soit, n'est rien si elle n'est précédée d'un événement dont elle exprime les conséquences. La chambre de 1815, révisionnaire s'il en fut, dans *la totalité*, puisqu'elle nous a fait passer en un clin d'œil de l'empire à la royauté, était une fort belle chose. Mais elle avait été précédée d'une chose qui ne l'était pas moins ; de l'invasion de douze cent mille alliés; cette assemblée n'eut d'autre peine que de résumer, dans ses lois, ce moment de félicité. La chambre des députés de 1830, voilà aussi une assemblée vraiment révisionnaire dans *la totalité*, puisque, du lundi au mardi, elle nous a donné la formule orléaniste au lieu de la formule légitimiste. N'oubliez pas, cependant, que ce changement n'a pas été seulement de sa part un caprice subit; les choses y avaient eu quelque part; la veille, un petit événement s'était passé, il est vrai, fort peu connu : la Révolution de juillet.

Ici nous revenons au point de départ. Comment effacer le principe du mal? Comment anéantir le 24 février? Ce qu'a fait une révolution ne se défait pas par un amendement. Voulez-vous donc que le 24 février disparaisse et que nous cessions de dater de cette heure, montrez-nous, non des discours, mais un acte. Choisissez à loisir dans tout le calendrier votre jour et votre heure. Qu'à un moment donné toute cette terre de France, faisant amende honorable, se pavoise du drapeau blanc; que la moindre chaumière ait son oriflamme! qu'une grande voix partie des entrailles du sol s'écrie, par la bouche de trente-quatre millions de

flagellants : « Mes frères ! j'ai péché ! je demande merci « à Suwarow ! miséricorde à Blücher ! pardon à Wel- « lington et à tous nos bons alliés d'avoir chassé par « trois fois ceux qu'ils m'avaient imposés. Cela est mal, « très mal, d'avoir si indignement méconnu le bien « qu'ils me voulaient faire. Enfin ! j'ai péché, je le « confesse ; voici mes mains, liez-les-moi. »

Et il ne suffirait pas que ce sage discours fût tenu au fond du cœur par le peuple de France ; il faudrait, cette fois, des preuves efficaces, visibles à tous les yeux, d'un repentir sincère ; tels que, au dehors, de bons gages donnés à la sainte invasion : la Lorraine et l'Alsace, bien entendu, remises d'abord, sans conteste, à leurs vrais propriétaires ; au dedans, le lis honoré à chaque boutonnière, l'aigle et le coq proscrits ensemble dans le moindre village ; nombre de bourgeois qui, ôtant les palissades de leurs biens nationaux, iraient sur les grandes routes en quête du maître légitime pour lui rendre sa terre ; force ouvriers qui, d'emblée, referaient les jurandes ; force paysans qui rétabliraient gabelle, corvées et mainmortes ; tous les faubourgs de Paris qui, dès la première heure, rebâtiraient la Bastille ; et cela de bon gré, d'inspiration, sans attendre les nouvelles. Quand cette journée aura lui, nous reconnaîtrons à ce signe que le passé est redevenu le présent.

Rien de plus simple alors que la conduite à suivre. Dès le lendemain de ce grand jour, vous convoquez votre assemblée de révision ; elle arrive, elle constate, ou plutôt elle acclame les faits que je viens de rappor-

ter. Les verdets de 1815 ressuscitent, le poing fermé, et couvrent la place de la Concorde. La Providence se prononce; dix-sept acclamations répondent monarchie aux dix-sept acclamations républicaines de notre Constituante. Les faits parlent à la place des orateurs; personne ne discute, tout le monde consent; une formule fait place à une formule, la question de gouvernement est résolue, et nous voilà au port, dans le définitif.

Cela revient à dire que demander la révision légale pour avoir la monarchie blanche ou bleue, c'est s'amuser d'une absurdité ou provoquer, avant toute discussion préalable, une révolution de faits.

Pour arriver à votre dénouement, retenez bien ceci : Que vous aurez eu d'abord votre journée, où Dieu sait quel ruisseau de sang aura coulé. C'est là le point convenu entre nous et le premier anneau de notre raisonnement. Sinon, non. Pour que vos arguments cessent d'être risibles, il faut qu'ils soient tachés du sang d'une révolution nouvelle; jusque-là je serais dupe de prendre au sérieux des semblants d'idées cent fois mises en poussière par ceux qui s'en servent aujourd'hui. Le seul moyen, sur ce terrain, de n'être pas burlesque, c'est d'être criminel.

Car, de s'imaginer qu'*en pleine légalité*, sans qu'une porte ait été ouverte ou fermée, ni une vitre cassée, sans qu'un seul commissaire ait verbalisé, il surgisse une assemblée pour nous dire : « Vous êtes bleus ou « rouges, je vous fais blancs ou noirs; vous êtes République, je vous fais monarchie; » c'est assurément la

plus froide, la moins divertissante, la plus sotte extravagance qui puisse entrer dans la tête des hommes.

Peu de gens, il est vrai, nous proposeront rien de semblable. Puisque nous sommes républicains, nous voilà obligés d'être impartiaux entre la République et la royauté; à d'autres il appartient de faire pencher le plateau. Pour cela, nous convoquerons, à notre place, une autre assemblée, laquelle aura plein pouvoir de faire d'un rond un carré; et, déjà, notre conscience nous empêche de limiter son autorité sur ce point. Que serait-ce, bon Dieu, si nous la gênions en rien, d'avance, dans le choix de l'impossible?

Quoi! cette chambre ne sera enfermée dans aucune muraille! elle ne sera réglée par aucun événement! Dieu lui-même est soumis à des lois; pour elle c'est la loi des choses qui lui sera soumise. Elle pourra se placer comme elle voudra, *en dedans* ou *en dehors* des faits, c'est à dire en dedans ou en dehors du sens commun!

Oh! l'heureuse assemblée! Qui ne voudrait en être membre? Elle aura le don des miracles, et ne pliera sous aucune des verges de la nécessité! Les contes de fée n'auront rien vu de semblable. D'abord, elle fera de nous ce qu'elle voudra! Plaise à Dieu qu'il lui convienne décréter d'abord que nous serons tous gens d'esprit et d'honneur. Le reste suit sans peine. Certes, il lui coûtera peu d'ajouter, je pense, la raison, la modération, pour chacun de nous. Adopté. Dans cette voie, elle serait mal conseillée de ne pas réviser du

même coup notre constitution physique. Je suppose qu'elle nous donnera à tous six pieds de haut, pour le moins. Quand nous votâmes ce point, nous étions au complet. Je suis encore d'avis qu'elle nous fasse tous beaux de visage comme Alcibiade, en interdisant, toutefois, de grasseyer et loucher comme lui. Bien! Voilà le laid proscrit, sans difficulté, par assis et levé. Vraiment, elle manquerait à son mandat, et trahirait sa mission, si, après avoir révisé la couleur de nos yeux, elle ne décrétait aussi, pour nous, une verte jeunesse, et, au besoin, l'immortalité terrestre.

Allons! voilà qui est fait. Sages, beaux, presque immortels, je vois que nous sommes déjà à peu près demi-dieux, grâce à cette bonne assemblée? Que faut-il davantage? Du reste, je m'en rapporte à elle.

Il ne suffit pas d'être glorieux. Tout est bon d'une nation, hormis d'être ridicule. Quand on s'appelle soi-même le premier peuple du monde, il y a déjà quelque déplaisir à se réveiller dernier laquais de monseigneur Antonelli. Du moins la place est bonne, bien nourrie d'indulgences, bien payée de reliques, copieusement abreuvée d'avanies. Pour l'amour de Dieu, sachons-y demeurer. Ne descendons pas au dessous, s'il vous plaît.

Conditions de la monarchie.

Supposons que l'absurdité soit la raison même et qu'une assemblée de révision puisse choisir à son gré, indépendamment des faits, entre toutes sortes de systèmes contraires. Voyons, dans ce cas, les conditions de ces systèmes.

Si je voulais la monarchie, j'en voudrais certainement les conditions, car je croirais cette institution nécessaire; et sans me soucier beaucoup des obstacles, ni des inconvénients, je me préoccuperais, avant tout, de la rétablir et de la rendre durable.

La première chose que je ferais pour cela, serait d'examiner, entre les deux formes de royauté qui se présentent à moi, laquelle je pourrais armer et défendre le mieux contre la révolution. Je ne tarderais pas à voir que, de ces deux systèmes, un seul présente quelque possibilité de défense. La royauté constitution-

nelle portant en soi la révolution, c'est à dire l'ennemi, je la rejetterais du premier coup, et mon choix serait ainsi commandé pour la royauté légitime. Je m'y enfermerais comme en une citadelle.

Cela posé et mis hors de doute, je me demanderais sincèrement : Qu'est-ce que la monarchie légitime pour la France de mon temps? La main sur la conscience, je répondrais : La monarchie, c'est l'invasion.

Car il me serait évident que la nation toute seule n'a pas produit, en 1814 et 1815, le système de la restauration et du droit divin, mais que la force de l'étranger en a été la cause principale. Dès lors, je m'attacherais avec piété à la religion de la force. L'invasion se trouvant être mon point de départ, je retremperais, autant que je le pourrais, mon système dans son berceau sacré.

Je commencerais à comprendre ce que les événements mettent de plus en plus en lumière, à savoir que les ennemis avaient imposé chez nous les deux dynaties des Bourbons comme les stigmates de la conquête; ils s'en étaient fait un moyen de perpétuer chez nous leur victoire. A ce point de vue, les fautes de la Restauration m'apparaîtraient; je les reconnaîtrais ingénument sans vouloir rien farder. Il demeurerait constant pour moi que la Restauration, tant de la branche aînée que de la branche cadette, devant tout à l'ennemi, devait tout lui rapporter, qu'ayant reçu la dépouille de la France, frappée, meurtrie, foulée, anéantie, elle devait bien se garder de ré-

chauffer le cadavre d'Hector. Elle avait reçu un pays expirant, elle devait l'achever, c'est à dire maintenir, augmenter l'occupation étrangère, non pas seulement dans quelques provinces, mais dans toutes, se refuser obstinément à la recomposition d'aucune armée nationale, anéantir le commerce déjà exténué, appauvrir la bourgeoisie et la saigner à blanc, au lieu de la réveiller par le pauvre prélèvement de deux milliards, qui chatouilla la blessure sans la rendre mortelle; par dessus tout, interdire absolument la discussion. C'était une conquête, il fallait le comprendre. A ce prix, on avait pour durer les chances que présente toujours un système suivi.

Au lieu de cela, voyant Louis XVIII et Charles X ouvrir eux-mêmes des tribunes à la liberté parlementaire, conserver le droit d'écrire et de penser, le garantir même par leurs Chartes, je ne me ferais aucune illusion sur les conséquences de telles fautes. Je reconnaîtrais, sans tergiverser, que, croyant dompter l'ennemi, ils l'on fait entrer dans la place. Ils ont réchauffé le serpent; quelle merveille qu'ils en aient été mordus?

La Chambre introuvable de 1815 eut un moment l'inspiration sérieuse de ce qu'exigeait une restauration monarchique. Elle fit paraître quelque étincelle du génie de réaction qu'avait montré Philippe II pour ressaisir les Flandres; elle sut verser à propos le plus pur sang de nos veines. En un mot, par sa terreur blanche, elle témoigna qu'elle avait le sentiment vrai

des conditions de la monarchie, et qu'elle voulait les remplir sincèrement. Que pouvait-on espérer davantage? Par malheur, il était dans sa nature de détruire d'une main ce qu'elle faisait de l'autre. Il aurait fallu que son édifice d'absolutisme s'élevât, comme ailleurs, dans le silence et dans l'ombre. Au contraire, ce n'étaient que discours, éclats de discussion; si bien que, pour tuer la liberté, elle établissait dans le pays, ne pouvant mieux, les habitudes d'un peuple libre. Quand ses échafauds tombèrent, la tribune resta; dès lors tout fut perdu.

On le vit bien, lorsque des écrivains, avides de paroles, persuadèrent le roi d'accepter simplement la discussion avec la révolution. Liberté de la presse, liberté de la tribune, liberté de suffrage, devaient être, selon M. de Chateaubriand et ses amis, les fondements d'une bonne monarchie. Bientôt, de la discussion, jailliraient les lumières royales. D'ailleurs, ils parlaient, ils écrivaient si bien, qu'ils allaient soudain convertir le globe. Qu'on mît seulement leur savoir à l'épreuve, chacun de nous se ferait leur disciple; il n'en fut rien. Tout ce qu'on emprunta à la Révolution ne servit qu'à la Révolution. C'était bâtir, comme Scipion, des temples aux tempêtes. Deux fois elles en sortirent, en 1830 et en 1848. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, ces cruelles ne montrèrent aucune reconnaissance pour la main qui les avait nourries.

Instruit par cette expérience, je l'aurais toujours sous les yeux; et je saurais qu'il ne peut entrer, sans un

péril de mort, aucun élément, aucune parcelle de la Révolution dans ma royauté. Plus de tribune, plus d'Assemblée, plus de presse, ni rien qui s'en approche. Ceci est élémentaire. J'aurais besoin, d'abord, de retremper mon sceptre à son principe, dans une invasion. Je pourrais l'appeler intervention amie, alliance, telle que celle que nous exerçons si bien à Rome; le nom ne me fait rien, mais la chose m'est indispensable. Il me faut, à mon sacre, une armée de Cosaques; c'est la première condition. Je la considère comme tellement nécessaire, tellement inhérente au système, que, si vous ne m'accordez ce point, je suis forcé d'abdiquer, vous laissant en pleine anarchie, sans ajouter un mot.

Je ne ferais pas la faute de garder une armée nationale pour en être abandonné, comme cela s'est vu deux fois. Mais, ayant les yeux fixés sur ce que font les Autrichiens en Lombardie, les Russes en Pologne, qui me paraissent avoir trouvé le seul système sérieux, efficace de restaurer une autorité tombée sous l'opinion nationale, je les prendrais, autant que je pourrais, pour modèles; et je m'appliquerais comme eux à énerver, à extirper les forces matérielles aussi bien que morales, du pays où je voudrais enraciner ma restauration.

Une des choses qui me donneraient le plus à réfléchir serait d'empêcher qu'il ne se trouvât jamais un grand nombre d'hommes forts et capables de se soulever contre l'autorité de fait. Pour obvier à ce danger, je ne verrais rien de mieux que d'imiter les Autrichiens, qui

transportent les Italiens en Hongrie, et les Russes, qui transportent les Polonais en Crimée. Assurément, le czar et l'empereur ne refuseraient pas que l'on versât et disséminât dans leurs cadres le plus grand nombre possible de Français, à mesure qu'ils atteindraient la virilité. Ou ces hommes ne reverraient jamais leur pays, ou ils le reverraient brisés par la vieillesse, quand ils seraient devenus incapables de nuire.

L'état de siége, tel qu'il est exercé chez nous, dans l'Ain, depuis deux ans, serait aussi pour moi une institution à laquelle je n'aurais guère à reprendre, si ce n'est que je l'étendrais à tout le territoire de France. Peut-être y joindrais-je la bastonnade et le cavaletto, quoique, à vrai dire, la première de ces choses me répugne, d'après l'essai qui s'en fait parmi nous en des occasions solennelles.

J'aimerais aussi à rétablir d'un trait de plume les serfs et les barons, le château de Barbe-Bleue, surtout les vieilles mœurs, celles de Louis XV et du maréchal de Richelieu ; puis les courtisans, les flatteurs, les traitants. Peu de choses, dit-on, suffiraient pour cela.

Quant à la religion, j'ai déjà dit ailleurs qu'il me la faut telle que sous saint Louis, par conséquent, au préalable, révocation nouvelle de l'édit de Nantes, expulsion de tous judaïsants, libertins et protestants, J'ai besoin de percer d'un fer rouge toute langue aiguisée qui blasphèmera : du reste, à son avénement, mon roi renouvellera le serment officiel d'exterminer les hérétiques, eussent-ils voté l'expédition de Rome.

Je sais que nous marchons dans cette voie ; mais combien lentement et timidement ! Que gagnez-vous à vous convertir à demi ? D'être tenus pour socialistes par les journaux religieux ; ils vous le répètent chaque matin, et non sans quelque raison. Comment, en effet, vous tenir aucun compte d'un zèle aussi tiède ? C'est peu de dénoncer, destituer, il faut croire, mes frères, précisément comme nos aïeux, c'est à dire relever en un jour tout ce que nous avons renversé en trois siècles, et renverser tout ce que nous avons élevé.

Voilà, comme dit Platon, ce que m'inspire *la Muse royale.* Si vous m'accordez ce que je réclame, ma monarchie est armée ; Dieu fera le reste. Je crois fermement que mon utopie n'a de chances que si les institutions que je demande me sont concédées sans délai. Car il me les faut toutes, seulement pour essayer de vivre. Refusez-m'en une, et ce trône si savamment rétabli, est déjà renversé ; une nouvelle révolution plus terrible que toutes les autres vous menace ; et croyez que je parle sérieusement. Est-ce ma faute à moi si j'ai l'air de sourire en exposant les conditions réelles de la vie pour ce qui ne peut plus être ? Fallait-il prendre la massue pour frapper des fantômes qui se savent fantômes ? Ce n'est pas mon avis.

Quand j'ai fait ainsi mon plan de Restauration, non pour un jour, mais pour une vie de peuple, quand je l'ai appuyé sur l'expérience et la force des choses, sur le principe de l'institution, sur la science de M. de Bonald et de M. de Maistre, et quand je cherche autour

de moi par qui me faire assister dans un si grand dessein, je vois avec terreur que je suis seul ou à peu près; et je finis par découvrir que, s'il n'y a plus de rois en France, il y a encore moins de royalistes.

Ce qui est toujours fréquent dans les temps difficiles, je rencontre des hommes qui veulent une chose, et qui n'en veulent pas les conditions indispensables. Tel m'accorde une de mes institutions, tel m'en accorde une autre; mais d'accepter le système dans sa rigueur, qui seule fait sa force, c'est à quoi nul ne veut consentir. Ils me chicanent sur les plus simples, les plus nécessaires de mes exigences. Qui défend encore, si ce n'est moi, le droit divin? Ils veulent garder une ombre de liberté, de nationalité, sans savoir que cette ombre seule est la mort du système. Bientôt, vous le verrez, on me contestera, sans doute, le silence obligé, la ruine imposée, tout enfin, l'étranger même, peut-être. Et à la place, que mettent-ils? une chose révolutionnaire s'il en fut, une Constituante, qui doit faire sortir directement ou indirectement de je ne sais quelle combinaison de boules, où ma raison se perd, l'hérédité du pouvoir monarchique!

O libéraux endurcis, révolutionnaires envieillis, qui vous croyez royalistes, bâtirez-vous toujours sur les orages? Laisserez-vous toujours percer en vous le vieil homme sous le converti? Sachez donc que la perpétuité exclut le vote, et réciproquement le vote exclut la perpétuité. Si je vous accorde, quant à présent, une éternité d'un jour, qui peut m'empêcher de vous la

reprendre demain? Comment respecterai-je l'hérédité politique? Née d'un caprice, qui m'empêchera de la défaire par un autre? Créant des monstres incapables de vivre, vous mêlez le *bon plaisir* et le *contrat social;* vous confondez M. de Bonald avec Jean-Jacques. Ah! qu'il en coûte de renoncer au péché dans lequel on est né! Votre endurcissement dans la liberté vous lie malgré vous; il vous empêche de vous associer à mes projets. Dès lors, je suis contraint moi-même de renoncer à mon château en Espagne, auquel je commençais à m'attacher; et je passe, avec regret, à une autre utopie.

Le Bonapartisme.

Cherchant son utopie, un doctrinaire vous disait : « Il vous faut un Monk ou un Washington; et, comme « je ne vois pas encore parmi vous le planteur améri- « cain, j'attends avec certitude le restaurateur de la « royauté anglaise. »

En cela, il se trompait.

La pente des républiques catholiques telles que la vôtre est de devenir d'abord une république princière, et, de république princière, une principauté absolue. Rassurez-vous donc pleinement; vous ne courez aucun risque d'avoir un Washington, mais bien plutôt quelque dictateur, d'abord à temps, puis à vie, puis à toujours, peut-être, que sais-je, quelque docteur Francia, s'il en est d'une maison connue, et qui vous inspire confiance. Voilà votre pente, à quoi il faut remédier; et cela est si vrai que la révision, incapable de produire la monar-

chie, comme je viens de le démontrer, n'a, au su de tout le monde, d'autre but que d'ouvrir la porte de l'article 45 au bonapartisme.

Qu'est-ce donc que le bonapartisme? l'empire; et qu'est-ce que l'empire? Avant de répondre, je dois un remercîment sincère à la Société du Dix-Décembre; elle nous a rendu, et à moi en particulier, le sens de l'histoire. Avant que cette glorieuse Société ne se fût montrée, nous étions sous le joug des souvenirs mélancoliques de Sainte-Hélène. Vous savez si les souvenirs rapportés de l'île nous avaient touché l'âme; de fait, nous avions changé l'histoire en légende. Qui de nous, à travers les branches du saule pleureur de Sainte-Hélène, ne s'était fait son empereur à sa guise? Nos chansons, nos livres, n'étaient pleins que de lui. Vous le connaissez par le *Mémorial* : un fermier d'Amérique qui maniait la charrue et lisait l'*Héloïse*, très sensible, on ne peut plus facile aux larmes, ennemi du fracas de la guerre et des armes, au point qu'il ne pouvait seulement souffrir que le petit Las Cases tirât, à Longwood, sur un passereau, ce qui nous est certifié par le père, ami du silence, partisan de la république des fourmis, qu'il régentait pourtant quelquefois dans son jardin; simple, uni, content de tout, s'il faisait mat un roi d'échec : avant tout, libéral, grand parlementaire, que vous dirai-je, enfin, abonné du *Courrier*. Voilà notre héros, et ce qui nous restait de l'histoire; d'ailleurs nous n'en voulions pas d'autre. Nous en pleurions encore au 10 décembre.

Quand vint la Société, elle fut naturellement indignée de notre ignorance. Charitablement, elle entreprit de nous en guérir. Ce fut bientôt fait; peu de leçons nous suffirent. Alors quelques-uns d'entre nous prétendirent que, sous l'homme sensible de Sainte-Hélène, il y avait eu autrefois, vers 1809, un maître assez dur, un soldat assez rude, qui avait un peu guerroyé, disait-on, d'ailleurs médiocrement ami des journaux, de la tribune, au point qu'il avait eu un sénat de muets. Ceux-là le dirent à d'autres, qui le répétèrent; on fit des recherches dans les bibliothèques; le fait se trouva vrai. On découvrit qu'il ne blâmait qu'une chose en César. Devinez laquelle? — D'avoir aimé Cléopâtre? — Non. — D'avoir coupé le pouce aux Gaulois? — Non. — De s'être laissé mettre au front la couronne par Antoine? — Point du tout. Vous n'y êtes pas; faut-il vous la dire? Il ne blâmait en lui que d'avoir hésité à passer le Rubicon. Quoi donc! Tarder un instant à fouler la loi jurée, se faire un scrupule de mentir à son serment; s'arrêter une heure devant la liberté! Misère! Cela lui faisait pitié, et lui paraissait impardonnable chez César. Un peu plus, il l'eût rayé du nombre des grands hommes.

Quand l'histoire fut retrouvée, beaucoup de gens en conclurent que rien n'était moins rassurant pour la légalité. Ils changèrent d'opinion sur le planteur de Sainte-Hélène, et pensèrent que, tout mort qu'il était, son ombre était encore pesante; plusieurs allèrent même jusqu'à craindre qu'elle ne nous enchaînât d'une

tyrannie posthume. Voilà, au vrai, où nous en sommes.

Cela dit, je reviens à ma question :

Qu'est-ce que l'empire?

Voici ma réponse :

Prenez, les unes après les autres, les têtes de tous les Français qui ont paru dans le monde depuis les Carlovingiens, toutefois, jusqu'à Napoléon, je dis les têtes royales aussi bien que les bourgeoises et les prolétaires : vous n'en trouverez pas une qui ait eu l'idée de faire de nous un empire. Cette idée n'est pas de nous; on l'a volée à l'Italie. Là-bas, au contraire, Romains ou voisins de Rome, se croyant tous au moins cousins d'un César, il n'est personne d'entre eux, qui, en son temps, n'ait voulu avoir son empereur; c'est de quoi ils ont toujours raffolé, depuis leur poète Dante jusqu'à Métastase, en passant par Pétrarque. Que voulez-vous? ce fut leur manie! Ils appelaient cela être Gibelins, avoir un empereur, non pas tel que celui de Rome, mais sagement accommodé à notre temps, un César féodal, escorté de ducs, comtes, barons, abbés. Dieu merci, ils ont eu leurs Césars, sans interruption depuis Barberousse jusqu'au présent César d'Autriche et à son tribun des soldats, Radetzky, qui les en font assez repentir. Bonne ou mauvaise, telle fut leur idée; jamais elle ne s'était montrée chez nous. Quand vint Napoléon, lui, Italien, issu de Florence, nous apporta naturellement l'idée gibeline, toute formée, préparée dans le sang de ses veines. Un César du moyen âge,

avec Turpin pour grand prêtre, avec un sénat de marquis, rien ne lui semblait plus simple à lui, ni à nous plus étrange! Que de peines il se donna pour y plier nos cerveaux. La nature, ingrate chez nous, résistait. Nous ne savions ce que c'est d'être Gibelins. Cent batailles et plus ne nous l'enseignèrent pas. La France ne ne pouvait devenir Italie; là était le mal.

Ainsi, les *idées napoléoniennes* sont les idées gibelines. Où Napoléon n'était pas, elles disparaissaient.

Vit-on jamais pareil travail pour dompter la nature! Jamais dans ce règne une heure de sommeil. Il fallait que l'empereur eût sans cesse la main occupée à refaire son empire. Cette main manquant un seul jour, on vit tout disparaître.

J'en conclus que l'empire ayant pour but de nous refaire en un clin d'œil, des pieds à la tête, c'est à dire de changer la France du XIXe siècle en Italie du moyen âge, de métamorphoser notre race, il faut pour essayer pareille utopie, chez le peuple beaucoup de complaisance, chez le prince beaucoup de génie, dans les institutions beaucoup de despotisme : trois conditions qui nous embarrassent peu, au moins la dernière.

Ces principes établis, nous pouvons, je crois, construire notre empire. Rien ne s'y oppose; travaillons-y donc avec la même impartialité que nous avons mise tout à l'heure à faire, armer et défendre notre royauté.

Pour lui donner sa vraie légitimité, je suis d'avis que nous le fassions Gibelin, comme il doit être. J'en serai moi-même l'empereur, si vous le voulez bien.

Ce qui me plaît d'abord dans notre utopie, c'est qu'elle n'a pas absolument besoin, comme la précédente, d'une invasion de l'étranger. Non. La servitude volontaire nous suffit, et c'est là un grand point. Je la suppose; l'hypothèse ne choque en rien l'expérience.

Je commence par me faire adresser de tout le globe deux cent soixante-cinq milliards de pétitions demandant mon avénement; quoique, à vrai dire, j'en aie déposé une moi-même de braves gens de Courmangoux, qui prétendent que leur signature leur a été extorquée par leur garde champêtre; sur cela, on les tourmente. N'importe, passons. Me voilà hors de la Constitution. Trente-six millions de Français ont particulièrement signé leur déchéance; du même trait de plume, légalisé, ils se sont effacés du rang des peuples libres, ou prétendants à l'être. Je marche sur cette poussière humaine. Bref, sans savoir comment, je me trouve empereur. Maintenant, que faisons-nous?

Ici, je vous l'avoue franchement, parvenu si vite à cette élévation, la tête me tourne; le vertige commence à me saisir. Conseillez-moi pour ce qui suit.

Et d'abord, il me faut absolument, avant tout, des barons de ma façon, des comtes, et douze pairs autour de ma Table-Ronde. Où les prendrai-je? Chez les boutiquiers? Je me brouille avec les légitimistes. Chez les légitimistes? Je me brouille avec les boutiquiers. Il faut donc me passer de comtes, de barons, de Table-Ronde. Fâcheux commencement, vous l'avouerez. Le

système manque déjà de base. Quel empereur se vit réduit à cette nécessité dès son avénement?

Je ne puis ne pas voir que cette France, découpée en 1815, est bien petite pour un empire français; mes regards la dépassent de tous côtés. D'ailleurs, je vous prie, de bonne foi, qu'est-ce qu'un empereur qui n'est pas maître au moins de l'empire romain? En ferai-je la conquête? Vraiment elle me tente. Partirai-je pour la guerre? Voulez-vous me suivre? Allons! je vois à vos physionomies qu'il me faut déjà renoncer à Marengo et Austerlitz.

Au moins, me laisserez-vous, tranquillement et sans débats, imiter les Césars de Rome? Ils ont renversé la vieille société, sans bâtir la nouvelle; ils ont aboli le patriciat, nivelé la noblesse, exterminé les riches sans enrichir les pauvres. Est-ce là ce que vous demandez de moi dans l'*ère des Césars?* Expliquez-vous clairement.

Une immense espérance m'a porté sur le faîte. Il faut faire quelque chose; voyons, qu'attendez-vous de moi? Préparer le légitimisme, conserver l'orléanisme, garantir le républicanisme. sauvegarder l'ultramontanisme, patronner le bourgeois, anoblir l'ouvrier, est-ce tout? Par où commencer? Je ne saurais, en vérité, toucher à un point, sans m'aliéner tous les autres, tant vos vœux sont contradictoires. Puisque je ne puis imiter ni César ni Napoléon, et que tout le reste a des inconvénients, le plus sage, je pense, sera d'imiter mes prédécesseurs, en prenant leur devise : Rien, rien, toujours rien.

Cependant le monde est impatient, il s'agite. Plus il a espéré, plus il se détache. Qui jamais aurait cru que ces hommes, si courbés, si prosternés hier à mon sacre, se seraient relevés avec tant d'insolence? Que cette nation est changeante! la voilà maintenant qui demande des gages! Mes fidèles sont devenus les plus exigeants; prêts à la révolte, ils vont répétant partout que je les ai trompés, sans voir que les contradictions qu'ils attendaient de moi rendent mon empire impossible.

Ne pouvant dormir, le cœur plein de soucis, les bras croisés sur la poitrine, je passe, sur le minuit, au Carrousel, la revue des morts de Waterloo, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure de Raffet. Les chevaux, pâles comme celui de l'Apocalypse, galopent dans la brume; ils ont perdu le frein et la bride. Les cavaliers, les yeux fixes et flamboyants, passent sans saluer de l'épée, car leurs bras se sont roidis sous la terre; ils n'obéissent plus à aucun mot d'ordre d'ici-bas. — Eh bien! mes braves, qu'en pensez-vous? — Soudain, de leurs rangs, part, au défilé, une voix rauque, comme celle des ossements : — « Avons-nous mordu la poussière pour le plaisir des rois? Sommes-nous donc « morts à Ligny pour les blancs? à Mont-Saint-Jean « pour Loyola? » Rien de plus. A ces mots, mon étoile se cache. Je rentre en mon palais. Toujours, partout, la voix terrible me suit jusqu'à mon chevet. J'y reconnais un avertissement d'en haut. Triste retour des choses humaines, qui m'en annonce un plus grand!

Comment cela finira-t-il? Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. — La coalition qui m'a nommé s'est rompue en lambeaux : chacun de ses tronçons s'acharne contre moi. Je n'ai pires ennemis que ceux qui attendaient tout de moi, follement. Aujourd'hui, mais trop tard, je vois que mes bons conseillers étaient ceux qui voulaient me faire redevenir simple citoyen. Que ne les ai-je écoutés! de grands malheurs eussent été épargnés, à moi et au monde! Sans avoir eu mon Marengo, aurai-je donc mon Sainte-Hélène!

Sur cela, lecteurs, j'abdique ici l'empire, avant que *le Bellérophon* n'entre dans le port.

Conclusion

En sortant des utopies pour rentrer dans la République, je découvre dans cette forme de gouvernement un désavantage dont je ne m'étais pas aperçu et que je ne saurais dissimuler. C'est d'être possible, et surtout d'exister.

Quoi! descendre sitôt du ciel des chimères, lâcher déjà l'ombre pour la proie, l'imaginaire pour le réel, revenir simplement à ce que la nature des choses a mis sous notre main, quitter fumées, illusions; accepter le possible, l'améliorer même, fi donc! Nous prend-on pour des bourgeois? Comment! plus de révolutions, plus d'inconnu, plus de trônes détruits aussitôt que relevés, plus d'empereurs qui traversent la terre en trois pas, d'Ajaccio à Sainte-Hélène! plus de renversements, ni d'écroulements! Au lieu de cela le mouvement régulier de la volonté nationale exprimée sans

violence, tout uniment, sans bris de royaumes et d'empires; le droit, la légalité, la sincérité (j'allais presque ajouter la formule écrite sur nos monuments), quel ennui profond! quel désœuvrement! Comment passer la journée sans voir tomber au moins une monarchie?

Je l'ai avoué en commençant; ces inconvénients ne sont que trop réels. La République peut être, puisqu'elle est. Fâcheuse impression et presque irremédiable auprès du cœur de l'homme, si dégoûté de ce qu'il peut avoir, si amoureux de l'impossible!

Cependant, en creusant davantage, peut-être pourrions-nous rencontrer aussi chez nous, dans notre régime, quelque chimère, quelque mélange d'impossible qui rachèterait ce défaut de notre cause. Exemple : la loi du 31 mai. Vous nous liez bras et jambes, après quoi vous nous dites : « Je gage que tu ne cours pas si vite que moi. Si tu n'acceptes pas, la preuve est évidente que tu te défies de tes forces, et j'ai gagné mon pari. » Penser que nous tombions dans ce piége, et que le monde s'y trompe, voilà déjà vraiment une très bonne utopie.

Il s'en trouverait d'autres. Si la Révolution française s'arrêtait où nous sommes, croit-on qu'elle vaudrait ce qu'elle a coûté? Serait-ce là le juste payement de tant de sang versé? Certes, notre nation a prêté au dehors, depuis 1815, en toute occasion, son appui aux libertés du monde. En 1822, elle a étouffé, par la force la révolution en Espagne; en 1847, la révolution en Portugal; en 1848, la révolution en Italie. Ce sont là des ser-

vices. Mais enfin est-ce tout? Avons-nous accompli par là chacune des promesses de nos pères? L'imaginer est une utopie qui ne cède en rien à la précédente.

Que serait-ce, si je lisais dans l'avenir? Je vous verrais unis, la main dans la main, oubliant vos querelles, frères, non pas de bouche, mais de cœur, au giron de la France, qui ouvrirait ses grands bras pour embrasser le monde. Personne, alors, ne pourrait croire qu'il fut un temps où l'on disputait le suffrage à l'ouvrier, au paysan. Car, grâce à leurs mains, cette terre, qui est la nôtre, fleurirait de moissons sans pareilles, où chacun de nous pourrait glaner, et l'industrie y ferait ses miracles. Nul ne saurait plus ce que c'est que la faim et le gel; mais chacun viendrait en aide à son voisin. En promettant moins, nous tiendrions davantage, et les morts en souriraient dans leurs tombeaux. L'étranger dirait : « Voyez, comme ici la glèbe rit sous les gerbes! Comme les fleuves sont orgueilleux en baisant leurs rives, tout chargés des trésors des métiers. Il semble que cette terre se glorifie de porter un peuple d'hommes libres. C'est qu'ils ont combattu, ils ont lutté sans jamais perdre courage. Et maintenant, le cœur en paix, ils recueillent la joie qu'ils ont semée. Retournons chez nous les imiter. »

Sans aller plus loin, on voit, par ce discours, que l'utopie ne nous est point absolument impossible, et cela doit achever de convertir nos plus obstinés adversaires. Je pourrais même en dire davantage sur ce point; mais je le juge inutile aujourd'hui, et je me tais.

DISCOURS

PRONONCÉ

AU COLLÉGE DE FRANCE

LE 8 MARS 1848.

DISCOURS

PRONONCÉ

AU COLLÉGE DE FRANCE

LE 8 MARS 1848.

Au nom de la République, nous rentrons dans ces chaires. La royauté nous les avait fermées, le peuple nous y ramène. Grâces soient rendues à ce grand peuple de braves, ouvriers, gardes nationaux, citoyens de toutes les classes, jeunes gens de toutes les écoles, à vous tous compagnons d'armes qui, sur le champ de bataille du droit et de la justice, venez d'ouvrir au monde une ère magnanime. Chacun a fait son devoir à l'endroit que la Providence lui a marqué ; et le sentiment de ce devoir accompli scelle à jamais l'alliance que la royauté travaillait à détruire. Elle croyait avoir formé deux peuples ennemis ; mais ils se sont reconnus dans les barricades ; et j'ai vu de mes yeux la fraternité s'asseoir dans le palais des Tuileries au moment où chacun emportait un débris du trône. La voix de

Dieu a prononcé! La royauté, qui s'interposait pour tout brouiller, s'est écroulée sous la colère du ciel. Qu'aucune espérance ne lui reste! Plutôt qu'elle reparaisse jamais, il ne resterait pas de Paris pierre sur pierre! Partout, à ce moment, la France fait avec nous le serment de fidélité à la République.

Avant de continuer, je m'interromps pour associer à mes paroles, à cette fête, notre collègue, notre ami, le fils adoptif de la France, Mickiewicz; bien qu'absent, son grand cœur est ici, parmi nous, avec le génie de ses frères les Polonais et les Slaves.

Si jamais miracle a été consommé sur la terre, c'est ce que vous venez de voir de vos yeux et de faire de vos mains. Car l'iniquité avait atteint le dernier terme de l'audace et marchait le front levé; nous tous qui espérions, qui promettions en public un meilleur avenir prochain, une ère où la dignité morale serait comptée pour quelque chose, qu'étions-nous? Des rêveurs, des insensés! La force matérielle, avec toutes les mauvaises passions pour complices, se croyait invincible. En présence de ce triomphe aveugle, l'âme doutait d'elle-même! Le monde était près de dire encore une fois : Vertu, tu n'es qu'un nom. Rappelez-vous la veille même de l'explosion, cette nuit où la liberté du monde a été enfantée. En entamant la lutte, toutes les chances semblaient pour l'injustice superbe contre le droit désarmé!

Voyez et pesez cet enseignement! Tout semblait perdu devant le calcul et devant la sagesse humaine,

au moment où tout a été gagné, sauvé par l'inspiration, par l'instinct, par le génie divin des masses ! Le peuple nu, poussé par la sagesse d'en haut, par la folie de la croix, a consommé le prodige. Nous étions dans le déshonneur, et nous nous retrouvons dans la gloire la plus pure qui fut jamais. Nous nous endormions dans la décadence, et nous nous relevons revêtus d'une force invincible; nous étions divisés, déchirés; nous voilà indissolublement unis, tous frères d'armes de la liberté et de l'égalité.

Oui, c'est ici le miracle de la vie morale, et lors même que je ne serais pas déshabitué de la parole, elle me manquerait pour le célébrer; l'action seule, non le discours, peut, dans ces jours de flamme, répondre à ce que les âmes demandent; mais enfin, puisqu'il faut achever, je m'efforcerai, et je dirai que la leçon divine qui vient de partir du cœur du peuple, s'explique assez d'elle-même. Une puissance matérielle, formidable, quatre-vingts mille hommes rassemblés, des forteresses que l'on disait imprenables et qui étaient faites pour terrifier Paris, une stratégie profondément combinée et à loisir, tout cela détruit en quelques heures; cette armée dissipée par une foule sans guides qui d'abord ne pouvait opposer que sa poitrine nue aux balles; ces murailles qui tombent devant le cri de la conscience, plus puissant que les trompettes de Jéricho; qu'est-ce que cela veut dire, sinon que la corruption a toujours les pieds d'argile, que l'âme accomplit les miracles, que le droit, la vérité, la liberté,

l'égalité, la fraternité, sont désormais les vrais rois de la terre, les seuls qu'aucune force physique ne détrônera jamais?

Il est passé, il est tombé le règne de la matière et de la force aveugle; il est venu le règne de l'âme, de la justice pour tous. Qu'avec le pouvoir qui vient de disparaître s'écroulent aussi les vices, les mensonges, les arrière-pensées, les paroles tortueuses sur lesquelles il s'appuyait. Plus de petites combinaisons cachées sous le nom de grande politique; que notre politique soit celle de Dieu, et comme toutes ses œuvres, qu'elle se consomme au grand jour. Amis, frères, pour une société nouvelle, devenons des hommes nouveaux. C'est ici le jour de l'alliance et de la réconciliation. Arrachons de nos cœurs toute pensée personnelle, tout calcul médiocre, comme le dernier anneau des chaînes que nous avons portées. Voyez! ces mots que nous n'osions plus redire, tant la rouille les couvrait, vertu, patrie, honneur, fraternité, amour, ils ont repris tout leur lustre comme au jour où ils ont été gravés pour la première fois dans le cœur de l'homme. Réveillons-nous de l'ancienne nuit! C'est une aurore inconnue qui se lève! c'est le premier matin d'un nouvel univers. Agrandissons nos esprits, élargissons nos cœurs pour embrasser ce peuple et ses destinées sublimes. Aidons de notre concorde ceux qui portent en ce moment avec tant de vigilance et de noblesse l'immense fardeau du pouvoir! Montrons au monde que les temps qu'il croyait relégués par delà les siècles sont arrivés, et que

nous la possédons pour toujours la République des enfants du même père, la vraie cité de Dieu !

Ce miracle, nous l'attendions avec une inébranlable foi. Car enfin, ce que je dis aujourd'hui, je l'ai dit le dernier jour où j'ai paru dans la chaire du collége de France; et il est bon, ce me sèmble, de répéter ces dernières paroles d'adieu, puisqu'elles semblent m'avoir été dictées d'avance pour la réunion d'aujourd'hui :

« Je ne veux pas seulement, » disais-je au moment où j'ai été séparé de vous, « je ne veux pas seulement « que la démocratie ait son pain quotidien; je veux « encore qu'elle règne, et voilà pourquoi je demande « d'elle des vertus souveraines. La clémence dans le « combat, la foi des volontaires de 1792, l'héroïsme « chevaleresque d'un Latour-d'Auvergne, l'inébran- « lable constance d'un Carnot (qui m'eût dit alors que « le fils de ce grand homme, celui qui porte si digne- « ment ce nom héroïque, s'assiérait aujourd'hui à nos « côtés pour inaugurer la réouverture de ces chaires), « le christianisme spartiate de Mme Roland, l'élan du « serment du Jeu de Paume, l'âme d'airain de la garde « dans les jours de détresse, voilà le diadème que Dieu « a préparé pour le sacre de la démocratie moderne. »

Ces paroles d'adieu, qui n'étaient qu'un pressentiment, se sont déjà réalisées à la lettre. Les vertus souveraines que je demandais, vous les avez vues éclater. La République a reçu son sacre. Nous la touchons; vous la portez en vous; chacun de ceux qui m'entendent est une pierre vivante de son indestructible bar-

ricade. Que tous les opprimés à cette nouvelle relèvent leur front de la poussière! La France ressuscitée apporte la vie au monde! Nulle haine, nul esprit de vengeance n'habitent dans son cœur. Seule chose qui pouvait répondre à la sublimité de la lutte, le calme de la conscience satisfaite après la bataille. Cette nation sent qu'elle vient de travailler pour toutes, et elle sait que son œuvre est bonne. Peuples qui nous regardez, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, d'Espagne, de Hongrie, de Moldavie, de Portugal, famille des Slaves, Russes (car enfin vous avez des cœurs d'hommes et nous savons qu'ils battent avec les nôtres), nous n'avons tous qu'une même cause. Regardez! nous avons combattu pour vous; notre joie sera de partager avec vous la victoire. Quelques princes, dans un intérêt de dynastie, parviendront-ils à brouiller la grande famille du genre humain? Cela ne se peut. La lumière s'est faite; au moment où je parle, l'esprit de fraternité, l'esprit qui a plané le 24 février sur les pavés sanglants de Paris vole et se répand sur toute la surface du globe. Une seule voix s'échappe à ce moment de la poitrine des hommes : malgré la différence des langues, des nationalités, des climats, ils disent tous la même chose! Entendez-les! Gloire et paix aux hommes de bonne volonté. La main de Dieu est visiblement étendue sur la France. Nous reconnaissons le signe de l'alliance promise. Plus de guerre des peuples contre les peuples; la longue nuit qui rendaient possibles les méprises lamentables s'est dissipée. Voici le jour. Si

quelques rois, aveuglés par la haine, s'obstinent à vouloir du sang sur un grand champ de bataille, qu'ils y restent seuls; il sera beau de voir comment ils feront la guerre à tout le genre humain.

Tel est le cri qui s'échappe à cette heure des entrailles de la terre; et puissent, du haut des cieux, nous envoyer leur force avec leur paix, tous les grands hommes du passé, qui, chacun dans leur pays et dans leur siècle, ont espéré, présagé, annoncé de loin une ère nouvelle; tous ceux qui sont tombés pour la victoire quand elle était douteuse; tous ceux qui, depuis 1789, ont laissé leurs os sur nos grands champs de bataille, tous nos amis, nos frères, nos parents morts sans avoir vu ce jour; tous nos ancêtres inconnus qui tressaillent d'allégresse dans les demeures divines où ils habitent.

N'oublions pas surtout, au milieu du triomphe, les nations qui souffrent, qui luttent, ces grands peuples blessés qui, étendus et sanglants, se cherchent encore une patrie. Aussi longtemps qu'un membre de la famille du genre humain est opprimé dans son indépendance, nous souffrons de sa plaie même au sein de la victoire. Comment notre pensée ne volerait-elle pas au devant de l'Italie et de la Sicile, qui viennent de jeter un si grand cri, que nous nous sommes réveillés en sursaut? Combien de fois, vous vous le rappelez, dans ces chaires, au milieu de vous, n'avons-nous pas évoqué la nationalité italienne! La voilà qui réunit ses tronçons. Voilà la grande couleuvre de Lombardie qui renoue ses

anneaux autour de ses oppresseurs, même avant d'avoir entendu le signal. Que sera-ce donc quand la grande nouvelle aura passé les Alpes, quand elle aura retenti, quand toutes les âmes italiennes auront entendu l'écho de la nouvelle croisade! Dieu le veut! Patrie de Dante, les jours sont arrivés; ce que les poètes, les prophètes t'annonçaient, l'indépendance, la souveraineté nationale, la vie réelle, au lieu d'une ombre éclatante, te seront données en un jour, en échange de l'enfer que tu as enduré pendant des siècles.

Et lorsque tout respire, que tout renaît, n'y aurait-il pas aussi, grand Dieu! une heure de miséricorde, de joie, de salut, pour le Christ des nations, pour le peuple livré en sacrifice, pour celui qui est une partie de nous-mêmes, un lambeau de notre cœur, pour la France du nord, pour la Pologne? Ce serait douter de notre victoire. Non! non! la Pologne n'est pas encore morte! Nous attestons au monde que nous l'avons rencontrée debout et vivante au milieu de nos barricades, et que nous avons mis le doigt dans les plaies de ces crucifiés! Qui sait jusqu'à quel point l'esprit de ses maitres ne sera pas ébranlé par ce prodige? Celui qui a brisé en quelques heures la puissance formidable qui écrasait Paris saura bien aussi faire tomber les armes des mains de ceux qui se croient invincibles pour accabler des frères. Pourquoi la famille des Slaves voudrait-elle exterminer le plus ancien des peuples slaves? Où est son intérêt, sa passion? Cette race d'hommes a plus d'instincts, plus d'entrailles, plus de lumières qu'on ne

croit en occident. Là aussi les frères se lasseront de tuer des frères. Cette guerre civile dans l'intérieur de la cité slave touche à son terme. Le tocsin de la nuit du 24 février résonne aux oreilles des Russes aussi haut qu'aux oreilles des Polonais; car le sang des nôtres qui a coulé pour tous les peuples, nous l'avons vu jaillir vers le ciel; et ce sang, montré à toute la race chrétienne, enseigne partout, à Pétersbourg, à Moscou, à Berlin, à Londres, à Milan, qu'elle est finie la guerre des frères, et qu'il ne se trouve plus de Caïn pour égorger Abel.

Quel est, entre toutes les révolutions humaines, l'esprit de la révolution qui vient de s'accomplir? Le voici, et il ne peut y avoir sur cela aucun doute pour quiconque a suivi les événements et le péril de près. C'est que le peuple a été plus intelligent que les savants, les lettrés, les hommes qui croyaient posséder le privilége des lumières. Il a vu ce que ceux-ci, avec leur science et leur expérience, ne voyaient pas; il a pressenti le salut où les gens éclairés voyaient la ruine; en un mot, il a été plus sage, plus perspicace que ses guides. Les masses ont entraîné et conduit leurs chefs. Tel est le génie de cette dernière révolution, accomplie par la foi, par les faibles, par les pauvres, par les petits, c'est à dire la plus conforme qui fût jamais à l'esprit du christianisme de l'Évangile.

Ne vous êtes-vous pas mêlés à ces multitudes d'hommes qui, dans la nuit, erraient à travers la ville? ils étaient sans armes; les ténèbres les enveloppaient,

Mais ils ne laissaient pas de marcher avec assurance, vers un but invisible, comme si la plus haute étoile des cieux les eût tous illuminés intérieurement. Les habiles doutaient, le peuple, en chantant, marchait dans sa foi. Que veut dire ce signe tout nouveau, si ce n'est que les supériorités vides se sont anéanties elles-mêmes? D'où je conclus, et l'avenir ne me démentira pas, que l'établissement de cette révolution exclut, dans son principe radical, tout germe d'aristocratie. Amis, citoyens, ne gardons rien de l'ancien orgueil des publicains, des pharisiens, des docteurs et des scribes. Le pur évangile a vaincu. La République que nous apportons au monde repose, avant tout, sur la divine égalité des cœurs.

Voilà pourquoi, s'il m'est permis d'exprimer encore un désir, ce sera pour hâter le vote définitif de la France. Interrogeons-la pendant qu'elle est encore sur le trépied. Un peuple a ses moments d'inspiration comme un individu. Dans ces heures, il est au dessus de lui-même; il met avec certitude le doigt sur celui qui convient le mieux au péril. C'est au milieu des flammes du Sinaï que les tables de la loi s'inscrivent sur la pierre. On parle de la nécessité d'éclairer, de préparer les masses, de faire leur éducation. Mais quel livre, quel journal, quel club, quel enseignement plus puissant que la voix de Dieu, roulant dans la bouche de tout un peuple, durant la nuit et la journée du 24 février? Tout ce qui porte un cœur d'homme en France, ouvrier, paysan, prête en ce moment l'oreille

à ce divin commandement de *marche!* qu'une voix souveraine vient d'imprimer à une nation et au monde.

Voilà la vérité, la simplicité, la grandeur faites pour des masses; chacun voit la lumière éclatante et discerne son chemin. Mais ces moments sublimes ne sont pas éternels. De grâce, ne laissons pas à ce flambeau le temps de s'amortir, ni aux petites passions, aux habiletés médiocres, aux instincts vulgaires, l'occasion de reparaître. Je le dis avec la confiance d'un instinct qui ne m'a pas trompé; si nous voulons faire quelque chose de grand, ayons foi dans la grandeur humaine et dans l'inspiration immédiate du génie français.

Jeunes gens des écoles, vous avez agi, dans cette révolution, plus que n'ont fait vos devanciers dans aucune de celles qui ont précédé. Vous avez été aussi calmes, aussi conciliants après la victoire que résolus pendant le péril; la patrie vous en remercie. Admirable présage pour l'avenir! Continuez ce que vous avez commencé. Vous êtes appelés plus que personne à guérir les plaies, à éteindre la discorde, à nous réunir tous dans la même étreinte. Songez que le peuple est éternellement jeune de cœur comme vous l'êtes aujourd'hui, et que votre alliance est le gage de toutes les autres. Rapprochez, unissez l'ouvrier, le paysan, le soldat, le commerçant, le savant. Allez! répandez la concorde, l'amour, l'égalité avec l'abondance d'un cœur qui déborde.

Cette ère de liberté doit être aussi une ère de gloire et d'invention pour le génie de l'homme. Ouvrez les

livres du passé; ils prendront tous à vos yeux une signification féconde et imprévue. La vérité dans les sciences, la beauté dans les arts jailliront toutes nouvelles de cette nouvelle explosion de la vie.

Si, par un égarement qui paraît impossible, l'esprit de concorde qui nous anime était méconnu par les princes, si les frontières de la terre sacrée étaient menacées, ou si nos amis étaient en péril de mort... avec quelle joie, avec quelle ivresse, avec quelle félicité nous tous, reprenant ces armes d'hier... Mais non! je m'arrête... j'ai bien plus besoin d'apaiser que d'éveiller votre enthousiasme guerrier. Les aigles transfigurées de Waterloo, en se relevant de la poussière, nous apportent, non plus des pensées de violence et de conquêtes, mais le signe de la liberté victorieuse qui plane avec majesté, en ce moment, sur toute l'étendue de la terre.

Après avoir combattu ensemble du cœur, de l'esprit, du bras, notre mission est de veiller sur la flamme pure que Dieu vient de ranimer. Restons près du foyer moral pour l'entretenir. Qu'il consume jusqu'à la dernière trace des convoitises passées. Eh! n'avons-nous pas tous reçu au centuple notre récompense à l'heure où il nous a été donné de porter sur le pavois des barricades ces trois sœurs : Liberté, Égalité, Fraternité, dans le palais de la monarchie?

Pour moi, la parole m'est rendue alors que je sens, avec une évidence souveraine, l'impuissance, le néant, l'impossibilité de la parole. Des actions, non des dis-

cours, voilà ce que je voudrais répéter sans cesse. Courons donc, chacun suivant notre vocation, au fait, à l'événement; obéissons au commandement d'en haut. J'avoue qu'il me serait impossible d'en dire aujourd'hui davantage. Tout ce que je puis faire est de recueillir mes forces pour jeter avec vous le cri de la France invincible : Vive la République!

APPENDICE

LETTRE

SUR

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

COLLÉGE DE FRANCE.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au moment d'ouvrir mon cours, je suis officiellement averti que vous avez refusé d'approuver le programme de mes leçons tel qu'il vient d'être accepté par l'assemblée des professeurs du collége de France. Ce programme était conçu dans ces termes : *Des littératures et des institutions comparées de l'Europe méridionale*. Vous m'avez fait prévenir que vous effacez de ce titre le mot *institutions*, et vous m'avez invité à consentir à ce retranchement. J'ai l'honneur de vous exposer les raisons qui ne me permettent pas d'accepter la radiation proposée.

Le titre que vous condamnez, monsieur le ministre, n'est pas une innovation de ma part; il a été approuvé sans objection, depuis plusieurs années, par

l'assemblée des professeurs, il l'a été aussi par votre prédécesseur et par vous. Lorsque, le 13 juillet dernier, vous avez interrogé le collége de France pour savoir si j'étais sorti des limites prescrites à mon enseignement, l'assemblée a répondu que je n'avais pas outrepassé mon droit, puisque j'étais resté dans les conditions de mon programme. En déchirant aujourd'hui ce même programme tant de fois approuvé, vous m'enlevez ce qui a été et ce qui devait rester ma juste et unique garantie.

Ce programme d'ailleurs ne renferme pas seulement un objet particulier que je pourrais changer contre un autre; il contient aussi le principe de mon enseignement. Quand vous effacez ce principe, vous effacez mon enseignement même et me le rendez impossible quoi que je fasse.

Vous m'interdisez, monsieur le ministre, de mettre en regard les *littératures* et les *institutions;* mais ce rapport est précisément le fond scientifique, philosophique de tous les sujets que je suis chargé de traiter: c'est la condition de ma chaire, sans quoi elle ne peut subsister. C'est à cause de cela que je l'occupe; supprimez ce caractère, elle n'existe plus. Je la détruis moi-même si j'accepte l'interdiction que vous prononcez, et je trahis non seulement la cause de mon enseignement en particulier, mais celle de tout enseignement littéraire, historique ou philosophique.

La conception d'un cours du collége de France ne s'improvise pas du jour au lendemain; il y faut du

temps et de la maturité. Lorsqu'à la veille de l'ouverture des cours, vous me contraignez de changer inopinément mon sujet, vous ajoutez une impossibilité physique à une impossibilité morale, et il ne me reste plus qu'à reconnaître la nécessité absolue où vous me réduisez de ne pas ouvrir mon cours.

Qu'arriverait-il, monsieur le ministre, si, malgré tout cela, je tentais de professer avec le programme mutilé que vous me laissez? Ou je m'y renfermerais sincèrement, et, renonçant alors aux attributs et à la dignité philosophique du haut enseignement, je démentirais toutes mes paroles; ou, dès le premier mot, je serais en flagrant délit de contradiction avec les conditions auxquelles je me serais soumis; ou encore j'essaierais de retrouver, par artifice, sous cette moitié de programme, mon sujet dans son entier. Aucune de ces voies n'est possible, et vous ne m'en laissez pas d'autres.

La seule chose que l'on ne m'ait pas contestée jusqu'à ce jour, monsieur le ministre, c'est la loyauté; elle m'a rendu tout aisé dans des circonstances qui ont pu paraître difficiles. Il n'est rien au monde que je ne préfère plutôt que d'accepter une situation dont la première loi serait de manquer de franchise envers vous, envers le public, envers moi-même.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, le 2 décembre 1845.

RÉPONSE

A

UNE DÉPUTATION DES ÉCOLES

1845.

Messieurs,

Si l'on a pensé me ruiner moralement, votre présence m'aide à croire, que l'on n'y a pas réussi.

La démarche éclatante que vous faites en ce moment, jointe aux démonstrations de la presse, prouve de plus qu'il s'agit ici bien moins de ma personne, que d'une cause générale.

J'ai toujours trouvé en vous, messieurs, non pas seulement des esprits sympathiques, mais permettez-moi de le dire, de véritables amis. Les belles journées de ma vie, celles qui compteront pour moi, se sont passées au milieu de vous. On a pu croire que la crainte d'être arraché à des succès que vous me rendiez si faciles, m'entraînerait à une concession. La douleur

d'être séparé de vous, je l'éprouve en cet instant ; et pourtant il faut que j'y résiste. Si j'eusse fait un pas dans la voie qu'on m'ouvrait, d'un côté je me brisais contre une contradiction, et de l'autre, on poussait mon auditoire à une effervescence que l'on n'eût pas manqué de transformer en désordres. Ma résolution était donc arrêtée par la nécessité même qu'on m'imposait; je ne pouvais, sans me manquer, décider autrement. L'opinion en a jugé ainsi. Mieux cent fois ne vous revoir jamais, que vous revoir avec la moitié de mes principes.

Je ne pouvais consentir non plus à ce que l'on eût le droit de dire en Europe que le haut enseignement de France effaçait de ses programmes, sans protester, le mot *institutions*, et qu'une sommation aussi extraordinaire était acceptée, parmi nous, bouche close.

Sans parler de mon honneur, celui du collége de France m'imposait la conduite que j'ai tenue. Eh! remarquez encore que l'on m'ôtait jusqu'à la possibilité de la modération. Après le conflit elle eut paru faiblesse.

Je ne sais, si comme on l'a dit, quelqu'un a voulu tendre un piége, mais, en l'admettant, il me semble que ce n'est pas moi qui y suis tombé. J'ai de mon côté, dans cette affaire, le bon sens et la logique; on n'a jamais vu en France que l'on puisse blesser impunément l'un et l'autre. Joignons, à cela, messieurs, le calme et la modération d'une bonne cause. Car, ayant pour nous, sans qu'il soit possible d'en douter, la jus-

tice et la raison, tout l'espoir de mes adversaires est que je leur abandonne au moins l'apparence.

L'enseignement, messieurs, n'est pas tout entier dans les paroles; il faut aussi qu'il soit confirmé par les actions et par la vie. En vérité, je ne pense pas que rien de ce que j'eusse pu vous dire dans ma chaire, eût été plus instructif, que ce qui se passe depuis huit jours. J'avais deux genres d'adversaires, les uns religieux, les autres politiques. Je crois avoir prouvé aux premiers que, dans la religion, ils ne veulent pas du christianisme. Quant aux seconds, je les ai amenés à cet étrange aveu, qu'ils ne peuvent plus tolérer sur un programme le mot d'*institutions*.

Qu'importe au fond la cause d'une personne? Le germe est semé, le cri du réveil a été jeté. La génération nouvelle l'a entendu, elle ne s'endormira pas. Vous honorerez notre pays et ce sera la récompense de mes efforts, si, en effet, ils en ont mérité une. Promettons-nous donc encore une fois ici de persévérer, quoi qu'il advienne, dans l'alliance de la science et de la liberté. Quelles que soient les circonstances où nous soyons jetés, ne cédons jamais rien de la dignité de l'esprit, ni des droits de la vie morale. Ce doit être là le salut de chacun de nous en particulier, et de notre pays lui-même.

Maintenant, messieurs, si c'est là ma dernière parole, je vous demande de la suivre. Retirez-vous en silence et avec ordre, nos adversaires vous regardent.

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS

DU

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS.

Juillet 1846.

MESSIEURS,

Plusieurs électeurs de votre arrondissement m'ont fait l'honneur de me désigner à vos suffrages. Sans me connaître, ils ont vu en moi un homme qui ayant professé publiquement, dans l'éducation nationale, les principes de nos deux révolutions, a été réduit au silence par le pouvoir issu de ces révolutions. Ils ont pensé qu'il était bon de montrer qu'il ne suffit pas d'être condamné par le pouvoir pour être renié par l'opinion. Quel que soit votre jugement à cet égard, une telle initiative prouve que l'on n'a pas réussi à faire prévaloir les seules considérations de personnes, et que les principes conservent parmi vous la force que l'on voudrait, ailleurs, placer dans les seuls intérêts.

Qui suis-je, messieurs? un homme nouveau, qui, toujours associé à la défense du progrès, ne l'a jamais cherché que par le travail régulier de l'intelligence, de l'éducation. Isolé au milieu des fractionnements des partis, libre du joug des individus, je suis lié par des engagements indissolubles envers les choses, envers les grandes questions qui intéressent l'indépendance, l'honneur du pays, les franchises publiques et privées, les réformes nécessaires et urgentes. Sur tout cela, je n'apporte pas des promesses, mais des actes, des écrits, un enseignement public. Si je voulais faire un pas en arrière, tout mon passé se lèverait contre moi. Indépendant des personnes, je suis enchaîné par ma vie entière à la cause que soutient aujourd'hui l'opposition.

Aussi ma profession de foi est-elle aisée. Elle peut se résumer en un mot.

Je crois que les institutions font l'éducation d'un peuple; que celles qui nous régissent, si elles étaient loyalement développées et réformées, pourraient garantir le progrès de tous; en les faussant, on travaille à fausser la conscience publique et à corrompre jusqu'à l'avenir.

Je crois que les trois journées de juillet, si belles, si désintéressées, suivies d'une confiance si magnanime dans le gouvernement qu'elles ont fondé, ne devaient pas enfanter de si longues années de réactions, ni tant de calculs personnels et cupides, ni une corruption si ouvertement avouée, ni tant de lois de violences, de traités complaisants pour l'étranger, injurieux au pays;

et je soutiens qu'il est temps que les honnêtes gens s'entendent pour rappeler au pouvoir son origine qu'il est tout près d'oublier.

Je crois que le ministère qui, dans le vote Pritchard, a soldé notre honte à l'Angleterre, doit du moins rendre cet immense service de réveiller les plus indifférents et d'ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Pourquoi, messieurs, sommes-nous faibles au dehors? parce que l'esprit de 1830 est renié au dedans.

Pourquoi a-t-on pu dire que la France est descendue au rang de seconde puissance? parce que le chemin où l'on nous mène est, en effet, celui de tous les peuples qui vont à leur déclin; parce que nous ne représentons plus dans le monde le principe d'une liberté progressive; parce qu'un pouvoir sans foi met son habileté à rabaisser la France pour la dominer; parce que l'immobilité systématique est le contraire du génie national qu'elle stérilise, en amoncelant les difficultés et les périls dans un avenir prochain.

A ces maux, quels remèdes? Le premier de tous, et celui qui est le plus loin de nous, la vérité. Nos institutions faussées risquent d'être bientôt réduites à l'apparence; il faut les redresser. Notre drapeau n'a plus de couleurs, il faut le retremper. Les promesses de 1830 sont oubliées; il faut les rappeler par les moyens pacifiques d'une représentation large et sincère, si l'on veut éviter les voies menaçantes des révolutions inconnues. En rentrant avec sincérité dans l'esprit

libéral de 1830, nous rentrerons dans l'ordre réel que le pouvoir compromet et détruit, sous prétexte de l'établir.

Quel que soit, messieurs, le résultat qui se prépare, je ne pouvais manquer de répondre avec reconnaissance et dévouement à l'appel qui m'est fait au nom des principes que j'ai professés et publiés. Si, par une confiance insigne, vous m'appeliez à l'honneur de défendre ces principes à la tribune, je continuerais là, sous vos yeux, la tâche qui a été et qui sera, dans tous les cas, celle de ma vie entière.

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE BOURG

QUI M'ONT HONORÉ DE LEURS VOTES.

MESSIEURS,

L'honneur imprévu que je viens de recevoir de vous engage pour toujours ma reconnaissance. Au moment même où je devais craindre avec raison d'être le plus oublié dans le pays qui m'est et me sera toujours le plus cher, vous vous souveniez de moi; à mon insu, vous écriviez mon nom sur vos bulletins.

Que vouliez-vous faire par là, messieurs, sinon ajouter votre appui moral à mes obscurs efforts, me tendre une main fraternelle dans la route où je suis engagé, témoigner qu'en luttant pour une cause immortelle, pour la droiture publique et privée, je fais ce que vous feriez tous à ma place?

Une chose est certaine. Lorsque dans ma profession de foi, j'ai réclamé, pour première réforme, l'esprit de sincérité, j'ai obéi, messieurs, à ces habitudes de

loyauté, à ces traditions morales que je tiens à honneur d'avoir puisées, au milieu de vous, dans ma terre natale. Cet appel que j'adressai aux *honnêtes gens*, vous l'avez entendu. Vous avez reconnu la voix d'un homme qui vous appartient et cette langue de l'honneur que vous lui avez apprise. Car, si d'autres pays ont sur le nôtre divers avantages, plus de richesse peut-être, plus d'industrie, une population plus nombreuse, il n'en est pas un seul, en France, où l'intégrité des vieilles mœurs soit mieux conservée, où l'ancienne loyauté soit mieux gardée, où la religion du vrai rencontre plus d'échos dans les partis les plus divers.

Quand la politique n'est plus, on l'avoue, de toutes parts, qu'une embûche tendue à la conscience, quand tous les ressorts sont en jeu pour corrompre, où le goût de la vérité survivra-t-il si ce n'est dans notre pays de droiture héréditaire? Les hommes peuvent avoir, parmi nous, des opinions différentes; mais le génie du mensonge ne les aveuglera jamais. Si l'on réussissait à étouffer ailleurs le cri de la conscience révoltée, sous la cupidité, le lucre, l'agiotage, c'est parmi vous, messieurs, dans le pays de Joubert et de Bichat, au milieu de nos mœurs agricoles qu'une voix sortirait de nos sillons pour protester et pour crier : Honneur! amour du pays! droiture! intégrité, travail, liberté!

Vous me confirmez, messieurs, dans la pensée qui a été celle de toute ma vie; c'est qu'aucun effort sincère n'est perdu, que la patrie a les yeux ouverts même sur

les plus petits de ses enfants, et qu'en s'obstinant dans l'amour du bien public, l'homme de bonne volonté est certain de rencontrer, dans l'opinion, au moment où il en a besoin, l'appui en même temps que la récompense.

Si quelque chose pouvait accroître mon affection filiale envers le pays auquel je suis enchaîné par tout ce qui unit, depuis des siècles, l'homme à la terre, les suffrages spontanés que je viens de recevoir créeraient, pour moi, de nouveaux liens. En recueillant ces témoignages avec une profonde gratitude, je contracte, encore une fois, l'obligation de marcher jusqu'au bout dans la voie du progrès où nous nous sommes rencontrés. Il ne suffit plus, messieurs, que je ne démérite pas auprès de vous. C'est désormais mon devoir de travailler à conquérir, à force de constance, ceux qui, sans être adversaires, se contentent d'être indifférents.

Paris, le 7 août 1846.

LETTRE

SUR

LE RÉVEIL DE LA CONSCIENCE PUBLIQUE.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur de vous souvenir de moi. Comme témoignage de ma reconnaissance, je vous dois l'expression sincère de ma pensée. S'il m'eût été possible de me trouver à Lyon au jour fixé pour votre réunion patriotique, j'aurais poussé ce cri : *Au réveil de la conscience publique! au réveil de la France!* car c'est pendant son sommeil qu'elle est retombée en servitude. Je n'admets point la distinction ordinaire par laquelle on se console de la ruine, en disant que le gouvernement est seul coupable, et que la nation n'est pour rien dans sa chute. Je crois, au contraire, qu'une nation qui n'est pas en tutelle est responsable de son gouvernement envers toutes les autres.

Si nous n'eussions pas été si complaisants depuis tant d'années, je doute qu'il eût été si aisé de déshonorer et de livrer le drapeau. On n'eût pas osé nous

rassasier d'opprobres autant que nos pères ont été rassasiés de gloire. On n'eût pas osé tourner la révolution contre la révolution, donner la main à tous nos ennemis, vendre et livrer tous nos amis, nous dégrader au dedans et au dehors, mettre chez nous trente-quatre millions d'hommes hors du *pays légal*, c'est à dire bannir la nation de la nation, et mettre le peuple *hors la loi*, élever des ruines de la Bastille vingt bastilles, faire de la terre de France le foyer de la contre-révolution, recommencer la sainte alliance en Portugal et donner aux Anglais cette nouvelle Irlande, envoyer, cachées dans le drapeau tricolore, les armes de juillet aux jésuites de Fribourg, et, pour tout couronner, élever dans Versailles une statue à la trahison dans la personne de Moreau, que la providence a tué au moment où il s'efforçait de tuer la France...

Non! non! ces choses ne se seraient pas accomplies aisément, si nous ne nous étions endormis, comme des hommes fatigués, après le travail des trois jours de juillet. Cela date de loin, et cela ne s'est pas consommé en un jour. L'audace, le cynisme ne se sont montrés que peu à peu et avec une habile progression. On a essayé ce que l'on pouvait entreprendre sur la conscience publique, et plus elle a été tolérante, plus on s'est enhardi à amasser contre nous la haine et le mépris du monde.

Que les illusions tombent, il en est temps. Il est des hommes de bonne volonté qui nous disent : « Descendons encore de quelques degrés dans le faux, dans le

mensonge, dans le vice, dans la honte. Ce dernier progrès dans le mal est nécessaire; nous nous réveillerons plus tard, en sursaut, quand nous aurons touché le vrai fond de l'abîme. » Et moi, je vous dis, avec la conviction de l'évidence : Vous l'avez touché le fond de l'abîme. Comment voulez-vous descendre plus bas? Cela est impossible. Il n'y a rien au delà que la mort et l'éternelle servitude dans l'éternel opprobre... Au réveil de la France!

Seineport, 19 novembre 1847.

XIE LÉGION.

Citoyens,

Plusieurs d'entre vous m'ont engagé à accepter la candidature au grade de colonel. J'ai accepté, parce que j'ai vu dans ces fonctions l'occasion d'accomplir de grands devoirs peut-être périlleux. Le jour est venu où chacun doit se donner sans réserve à tous.

Ma vie passée me dispense de longs discours. Depuis que je me connais, je n'ai cessé de lutter pour la cause que vous venez de faire triompher. République une et indivisible, liberté d'association, liberté des cultes et de conscience, respect à la famille et aux propriétés, droit de vivre en travaillant, avénement de tous à la souveraineté, révolution consommée au profit des masses, tels sont les principes pour lesquels j'ai combattu. Ce sont ceux que protégent nos drapeaux.

La garde nationale est le corps où se fondent et disparaissent toutes les classes : ouvriers, commerçants, artistes, jeunes gens des écoles, nous avons fait alliance au milieu des barricades. Je suis entré avec vous dans le palais du dernier des rois de France, et je vous ai vu fraterniser sur les débris du trône. Que ce moment de concorde se perpétue pour nous après la victoire! En marchant du même pas dans la liberté et l'égalité, donnons au monde l'exemple d'une République de frères d'armes.

J'en ai dit assez dans nos six réunions pour vous éclairer sur ce qui me concerne; c'est à vous désormais de décider. Quel que soit votre choix, vous nommerez, j'en suis certain, un homme dont les principes républicains auront été éprouvés par le temps.

Si vous investissez un autre de votre confiance, j'obéirai avec joie; si, au contraire, vous m'appelez à l'honneur de vous commander, ma vie vous appartient. Je suis prêt à veiller avec vous aux libertés de tous et au salut de la République. Désignez-moi, comme vous le voudrez, ma place dans vos rangs; j'y trouverai toujours l'honneur à mes côtés.

Paris, 21 mars 1848.

AUX ÉLECTEURS

DU

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

COMPATRIOTES,

Enfant du département de l'Ain, je vous demande vos suffrages; car le moment est venu où chacun doit s'offrir à la patrie, et j'ai refusé toutes les chances qui m'ont été offertes d'être nommé par d'autres que par vous.

Ma profession de foi est dans ma vie passée. Si, pour représenter la République, il faut des hommes qui l'ont préparée, je crois pouvoir dire que je suis du nombre de ces hommes. Le gouvernement déchu en a jugé ainsi, puisqu'il m'a persécuté et qu'il m'a fermé la bouche. Depuis que je me connais, j'ai soutenu la cause des peuples; j'ai souffert pour elle. Vous vous en êtes souvenus aux dernières élections, quand vous m'avez spontanément honoré des votes de l'opposition dans l'arrondissement de Bourg.

J'ai combattu par la parole et par la plume, tant que

cette lutte a été la seule possible; quand le tocsin a sonné, j'ai pris les armes. J'étais de ceux qui ont franchi les premiers le seuil du palais du dernier roi de France; le lendemain, j'inaugurais la République dans la chaire de M. Guizot.

J'ai vu de mes yeux briser le trône; il n'y reste plus de place que pour asseoir la justice de Dieu.

La royauté travaillait à faire de nous deux peuples ennemis; hâtons-nous de rejeter cet héritage de discordes. La République seule est assez grande, assez magnanime pour nous réunir en une même famille de frères.

Révolution consommée par les masses au profit des masses, avénement de tous à la souveraineté, respect des propriétés et de la famille, droit pour tous de vivre en travaillant, amour sincère des peuples, ce sont là les gages de paix dans le nouvel ordre social. Ayons foi dans la révolution, si nous voulons, en la sauvant, sauver la génération qui l'a faite.

Que l'éducation nécessaire à chaque homme soit gratuite! Notre révolution ne doit pas seulement à tous le pain du corps; il faut aussi qu'elle assure le pain nécessaire à toute intelligence. J'ai accepté d'avance la tâche de contribuer à répandre l'esprit républicain dans l'enseignement national.

Respect des croyances et des cultes; ils sont la propriété inaliénable des âmes. La liberté de conscience est la pierre de fondation de la société moderne.

Cultivateurs, j'ai passé une partie de ma vie au milieu de vous; je connais vos souffrances et je les ai partagées. Puissé-je servir à alléger votre fardeau! Je sais de quelle sueur vous baignez les sillons qui nous font vivre.

Concitoyens de toutes classes, nul ne peut aujourd'hui songer à profiter de la révolution sans que tous n'en profitent. Ce que nous voulons, ce n'est pas seulement la réforme d'une province, mais la réforme de la France tout entière, qui doit servir de modèle à l'Europe et au monde. Regardons l'intérêt de la France; là est l'intérêt de notre foyer, de notre famille et du point le plus écarté de la République. De quoi s'agit-il? de constituer une société où se réalise enfin, au profit de tous, la justice sociale que, depuis dix-huit siècles, l'évangile a promise à la terre.

Ce moment est unique dans l'histoire; la France fait appel au désintéressement, aux sacrifices de tous. Le pays qui a enfanté Joubert a entendu cet appel, il y répondra en envoyant à l'assemblée de fidèles serviteurs de la République, depuis longtemps nourris dans les traditions du héros de Novi.

Le 3 avril 1848.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE 6 SEPTEMBRE 1848

SUR LE PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION.

M. le président. — M. E. Quinet a la parole pour développer l'amendement qui lui est commun avec M. V. Hugo.

M. Quinet. — Peu d'instants suffiront pour marquer le but de l'amendement que M. Victor Hugo et moi proposons à l'Assemblée. Nous nous sommes rapprochés, autant que possible, de la rédaction de l'amendement qui a été adopté par la commission.

Le nôtre est conçu dans les termes suivants :

« La France s'est proposé de poursuivre plus librement le progrès de la civilisation et de l'humanité. »

Ce que nous voulons surtout, c'est d'insérer dans le préambule un mot qui nous semble indispensable ; car il résume mieux que tout autre l'esprit de la révolution de février et l'esprit de notre époque ; ce mot est *humanité*. Il n'en est pas qui marque mieux le caractère

général et civilisateur de la révolution de février; il servira à dater notre siècle et à lui donner son empreinte.

La révolution de 1789 à 1800 a dit : liberté, égalité, fraternité. Nous devons ici ajouter une parole à ces grandes paroles; il ne suffit pas de répéter la devise de nos pères, il faut montrer qu'elle est entrée assez profondément dans nos esprits pour que nous soyons capables de la résumer dans une expression qui nous soit propre.

Le génie de la France, c'est de s'intéresser aux peuples étrangers, aux civilisations étrangères, non pas comme à des abstractions, mais comme à des êtres réels, à des personnalités vivantes : et c'est là ce que le mot humanité exprime par excellence.

La révolution de février est la révolution de l'humanité. Dès le lendemain, toute la société européenne a tressailli du même esprit. Consacrons donc ce caractère dès le commencement de la constitution. Osons prononcer le mot qui sort de toutes les bouches; et que cette parole, humanité, soit écrite assez haut pour être visible de toute la terre.

DISCOURS

SUR L'EXPÉDITION ROMAINE

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE LE 30 NOVEMBRE 1848.

Citoyens représentants,

Une conviction profonde me décide à monter en ce moment à la tribune.

Après les orateurs que vous venez d'entendre, je ne puis songer à faire appel aux passions de l'Assemblée; tout au contraire, je vais m'efforcer de poser la question en dehors des passions qui nous agitent; car ma véritable crainte, c'est que le gouvernement ait jeté la République au milieu de difficultés dont il n'a pas lui-même sondé toutes les profondeurs.

Autant que personne, je comprends, j'approuve la protection morale de la République donnée au chef de la catholicité, au pasteur spirituel. En quelque lieu qu'il réside, il est, il sera sans contestation le souverain de son empire spirituel.

Mais si l'on tend à confondre le prince et le pontife, si l'on arme le prince contre une révolution populaire, je dis que non seulement on comprime le mouvement de l'insurrection romaine, mais que l'on étouffe

le principe de la nationalité italienne toute entière; car je suis en ce point de l'opinion de l'honorable M. de Montalembert : « Le nœud de la question italienne est à Rome. »

Que se passe-t-il, en effet, dans les États romains? Est-ce un fait particulier à Rome? Non; c'est un fait qui intéresse toute la nationalité italienne.

Quand on parle de l'Italie, on pose mal la question. On parle toujours d'affranchir l'Italie. Il ne suffit pas d'affranchir l'Italie, il faut former, créer une Italie, c'est à dire une chose qui n'a jamais été...

Interruption : — Ah! Ah!

Quel est l'obstacle permanent à la Constitution, à la formation de la nationalité italienne? Vous le savez comme moi, cet obstacle permanent, c'est le pouvoir temporel des papes.

Aussi quel est le sens du mouvement politique des États romains? Ce sens, le voici :

Après de longs siècles d'expérience, l'Italie arrive enfin à la conscience de cette vérité aperçue par tous ses plus grands hommes, que l'obstacle à sa nationalité est la présence du pouvoir temporel des papes. En ce moment elle travaille à le limiter pour le détruire plus tard.

Oui, messieurs, la situation, et je le répète avec la conviction la plus profonde et la plus réfléchie, la situation pour l'Italie est telle, qu'il faut qu'elle choisisse entre ces deux choses :

Ou bien renoncer à sa nationalité,

Ou bien détruire pour jamais le pouvoir temporel du saint siége.

Voilà la question. Voilà pourquoi le mouvement est grand et sérieux, quoiqu'on en dise. Non, il ne tient pas une lutte particulière contre une politique particulière; il tient à la nature même des choses. L'Italie rencontre la difficulté qui s'oppose à ce qu'elle se constitue en corps de peuple, et elle attaque cette difficulté.

Quel est, au fond, la situation politique de Pie IX? Il arrive à Pie IX ce qui est arrivé à tous les papes illustres qui l'ont précédé. Partagé entre ses inclinations personnelles et le principe auquel il appartient; comme homme, il est Italien; comme pape, il est cosmopolite. Placé entre la patrie et le monde, quand il a fallu armer contre l'Autriche, il a répondu ce qu'il devait naturellement, nécessairement répondre : qu'il est cosmopolite, qu'il ne peut combattre une nation étrangère, ni entrer dans la ligue italienne. Là, a commencé la réaction contre la nationalité. Cette réaction a été suivie du renvoi d'un ministère populaire, puis de la formation d'un cabinet anti-national, enfin, de la révolution qui vient d'éclater; tous ces événements s'enchainent.

Ainsi, messieurs, ce que vous avez sous vos yeux, ce que l'on appelle un mouvement désordonné, anarchique, impolitique, je le considère, moi, comme le premier pas de l'Italie vers la liberté moderne. La nationalité italienne se relève; elle commence à limiter

le pouvoir temporel des papes, en attendant qu'elle le détruise; or elle le détruira tôt ou tard, ou la nationalité italienne ne sera jamais qu'un vain mot.

Cela posé au point de vue purement politique, quelle est l'attitude que veut prendre le gouvernement de la République française? Qui veut-on protéger? Le peuple ou le prince? La nationalité ou l'obstacle éternel à la nationalité? La démocratie ou la théocratie? Dans le cas où un gourvernement républicain finirait par s'établir dans Rome sans le pape, en dehors du pape, la République française se croira-t-elle obligée d'étouffer la République romaine?

Et qu'on ne dise pas qu'on garde la neutralité. La neutralité dans ces grandes affaires est impossible; déjà le gouvernement en est sorti. Lorsque dans ses instructions à M. de Corcelle, M. le ministre des affaires étrangères taxe d'événements déplorables la révolution romaine, est-ce là de la neutralité? lorsqu'il envoie une armée forte, accompagner cette menace, est-ce là de la neutralité?

Il faut, messieurs, que nous sachions clairement ce que nous voulons faire. Or, je résume dans ce dernier mot tout ce que je viens de dire!

Comprimer par la menace la révolution romaine, c'est attenter, dans son principe, à la nationalité italienne, et frapper du même coup la révolution du 24 février. (*Mouvement.*)

LETTRE

SUR

L'EXPÉDITION ROMAINE

AVRIL 1849.

MONSIEUR,

Le *Moniteur* m'a inscrit au nombre des absents dans le vote sur l'expédition de *Civitta-Vecchia*. Je n'étais pas absent; je me suis abstenu, parce que j'ai vu dans le projet du gouvernement un renversement de la constitution, un attentat contre l'humanité; parce que cette expédition autrichienne, entreprise sous le masque de la République, est la restauration des traités de 1815 qu'elle empire; parce que cet appui donné aux armes de l'Autriche et de la Russie, vaut pour l'armée de Radetzki 50,000 hommes qui seront détachés contre la Hongrie : parce que le meurtre de la nationalité italienne est en même temps celui de la nationalité hongroise; parce que le meurtre de ces

deux nationalités est un coup porté à la nationalité de la France ; parce qu'il est la violation de l'article 5 de la constitution ; parce que la restauration de la théocratie dans Rome, à main armée, est la violation des articles 7 et 19, c'est à dire l'anéantissement du principe de la liberté des cultes et de conscience, sur laquelle repose notre société, et hors de laquelle rien ne subsiste que la violence et l'homicide.

Recevez, monsieur, etc.

LETTRE A MES CONCITOYENS.

Paris, 6 mai 1849.

Quelques-uns d'entre vous se sont adressés à moi pour me demander si je me présente aux élections du 13 mai. Je n'ai jamais éprouvé de doute à cet égard. Le moment où tant de projets se forment contre la République n'est pas celui que je choisirai pour quitter volontairement la lutte.

Je suis resté fidèle aux engagements que j'avais pris envers vous, parce que je les avais d'abord pris envers moi-même. Dans le mandat que vous m'avez confié, je me suis appliqué à deux choses : défendre la liberté par mes votes, dans l'Assemblée, défendre l'Assemblée, c'est à dire les droits du suffrage universel, avec la garde nationale de Paris.

Il y a deux manières d'envisager la République, et de là deux partis en présence qu'un abîme sépare. Les

uns acceptent le gouvernement républicain, comme une expérience qu'ils consentent à faire; les autres l'acceptent par principe comme le gouvernement définitif du droit.

Il est évident que subir la République à titre d'essai qui peut tourner à son affermissement ou à sa chute, c'est tout replonger dans l'incertitude et le doute; c'est dire que chacun des gouvernements tombés conserve ses chances entières, que la fortune de la France est jetée au sort, que la République ou la monarchie peut sortir d'un coup de dé, que tout ce que nous avons fondé repose sur le sable; c'est, en un mot, laisser éternellement ouvert le chemin des révolutions.

Je suis de ceux qui pensent, au contraire, que l'expérience est consommée, que trois monarchies écroulées l'une sur l'autre sont pour nous un enseignement irréfutable, que renouveler l'épreuve serait tenter la Providence, qu'enfin la République a pour elle, non pas la chance d'un coup de dé, mais la puissance indestructible de la justice.

On demande pourquoi notre société est malade, pourquoi les transactions s'arrêtent, pourquoi la vie industrielle s'épuise? Ce mal durera aussi longtemps que la société flottera, incertaine et sans foi, entre la monarchie et la République. Affirmons, proclamons de nouveau notre foi dans le principe démocratique, et cette société vivra. Mais, si après avoir rejeté la monarchie, nous ne savons pas embrasser la République sans arrière-pensée, nous ne pouvons que souf-

frir des maux de l'une et de l'autre; sortons de cette incertitude, c'est une demi-mort pour tous.

Habitants de nos campagnes, vous qui, par dessus tous, avez besoin de paix, vous ne trouverez la paix que dans le droit qui est la seule chose durable. Vous considérerez la République, comme assise pour toujours sur votre bon droit qui est plus solide que le granit; vous repousserez loin de vous toute idée de soumettre le principe du gouvernement de votre pays à de nouvelles expériences.

Voulez-vous rendre impossible le retour des révolutions? confondez le salut de la République avec le salut même de la patrie.

Au contraire, voulez-vous que le sol tremble de nouveau sous vos pieds, que la plus obscure de vos chaumières soit mêlée au bouleversement de la patrie? essayez de refaire ce que Dieu a défait par trois fois en peu d'années. Tentez, défiez la Providence; ramenez sous d'autres noms l'esprit des règnes de Charles X et de Louis-Philippe. Celui qui les a renversés hier renverserait encore leurs imitateurs.

La France a enfanté avec douleur la République. Mais la mère étouffe-t-elle son enfant à cause du travail qu'il lui a causé? Ses douleurs même lui sont une raison nouvelle de s'attacher au fruit de ses entrailles, parce qu'elle sait qu'un jour, ses douleurs se tourneront en joie. De même, vous n'étoufferez pas la République qui est vous-même parce que vous avez souffert pour elle; vous lui donnerez le temps de grandir.

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS LA DISCUSSION SUR L'EXPÉDITION D'ITALIE.

Séance du mardi 7 août 1849.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Après la longue discussion à laquelle vous venez d'assister, mon intention n'est pas de rentrer dans les incidents du débat; je crois que ces incidents sont dominés par un certain nombre de questions. Je me propose, très brièvement, si l'Assemblée veut bien me prêter un moment d'attention (*Parlez!*), d'examiner comment ces questions ont été posées, comment elles ont été résolues; car, quoi qu'en ait dit hier M. le ministre des affaires étrangères, je ne puis croire avec lui que les négociations soient seulement pendantes. Non, messieurs, cette affaire n'est pas seulement entamée, elle est véritablement consommée par la force des choses. Il s'agit ici d'une ancienne histoire qui se répète incessamment en Italie, depuis de longs siècles

sans presque aucun changement. Tous ces grands coups de main, qui s'opèrent périodiquement en Italie, sont connus et prévus à l'avance.

Toutes les fois que la papauté s'est sentie pressée au dedans par une difficulté intérieure, elle a appelé des armées étrangères. Celles-ci sont arrivées, ont investi l'Italie. En se retirant, elles ont laissé après elles ce que les uns appellent la paix, ce que les autres appellent la servitude et la mort. Le gouvernement de la République française n'a rien changé à cette ancienne histoire; il n'y a rien ajouté que son tribut de sang. (*Rumeurs.*)

Dans le discours de M. de Falloux vous avez remarqué avec moi ce passage où il s'est emparé du titre donné à Rome, de la *Ville éternelle*, pour faire je ne sais quel rapprochement politique. Veut-il dire par là que si Rome est la ville éternelle, le peuple romain doit être enchaîné à une éternité immobile? Mais, l'Italie, garrottée, torturée par les armées étrangères, ne se condamne pas à cette immobilité; elle lui répond par la voix de Galilée : « Et pourtant elle se meut! » c'est à dire elle vit, elle s'agite, elle aspire à l'action, à la vie des peuples modernes, et rien ne pourra l'empêcher de marcher dans cette voie.

Quelle est la première question posée en Italie? On l'a dit, c'est une question de nationalité. Là où l'honorable M. de Falloux n'a vu qu'une question de socialisme, quinze millions d'hommes ont posé une question d'indépendance et de patrie. Les Italiens n'étaient rien

en Italie, ils demandent à y être quelque chose. Voilà le sens de la révolution italienne. Cette nationalité est nécessaire à celle de la France; car, aussi longtemps que le peuple italien n'occupera pas politiquement son pays, la Péninsule appartiendra, par la force même des choses, à l'Autriche, et aujourd'hui vous le savez, l'Autriche, c'est la Russie...

Un membre. Comment cela?

LE CITOYEN QUINET.... L'avant-garde de la Russie.

Pourquoi, messieurs, toutes les luttes qui ont éclaté entre l'Autriche et la France, malgré nos succès, ont-elles abouti à fortifier, à enraciner la domination autrichienne? Par une raison très simple et très évidente, c'est qu'une oppression ancienne, immémoriale, qui se confond pour ainsi dire avec l'origine des États italiens, l'emportera toujours sur une oppression récente.

Voulez-vous donc que la péninsule italienne ne retombe pas entre les mains des ennemis de la France, n'empêchez pas le peuple italien de naître. Or, la nationalité italienne a rencontré de nos jours une difficulté qui l'a empêchée de se constituer, de se former dans le passé. Cette difficulté, c'est le pouvoir temporel des papes. Constituer une patrie, un corps de peuple avec un élément étranger, avec un gouvernement nécessairement issu de l'étranger, voilà le problème posé à l'Italie; c'est un problème insoluble.

Dans le passé, aussi longtemps que la foi a été plus profonde en Italie que le sentiment politique, l'Italie a sacrifié sa nationalité à l'ambition de posséder dans la

péninsule le siége de la papauté. De nos jours, le contraire arrive. Sous l'influence des idées Européennes, la foi religieuse s'est trouvée plus faible que l'ardeur politique; la théocratie a dû nécessairement céder au sentiment de la nationalité et de la patrie. Lors même qu'aujourd'hui vous obtiendriez d'un pape libéral une concession d'ailleurs impossible, êtes-vous sûrs du lendemain? êtes-vous certains que le pape qui succédera à Pie IX, ne sera pas un pape autrichien, c'est à dire que le chef de l'Italie ne sera pas demain l'élu des oppresseurs de l'Italie?

Le Gouvernement français a fait souvent à la République romaine le reproche que son gouvernement était formé d'étrangers. Mais, messieurs, ce reproche s'adresse avant tout au gouvernement du pouvoir temporel; car vous savez qu'aujourd'hui ce gouvernement se compose nécessairement d'éléments étrangers. Le pouvoir temporel n'est pas tout entier dans le pape; le collége des cardinaux en est un élément nécessaire. Cette assemblée des cardinaux, qui renferme aussi dans son sein les pouvoirs de l'État, se compose en partie d'hommes étrangers, non pas seulement aux États romains, mais à l'Italie elle-même.

Je suppose, un instant que cette organisation soit imposée à la France; je suppose que, dans cette enceinte de la loi où j'ai l'honneur de parler, ces bancs, au lieu d'être occupés par des Français qui tous ont fait leurs preuves de nationalité, soient occupés, en grand nombre, par des étrangers de toutes nations, à

condition pourtant qu'ils fussent prêtres, pensez-vous que la patrie française pourrait résister à cette épreuve? Non, sans doute. Eh bien, si une nationalité aussi vigoureusement constituée que la nôtre périrait dans ce système, que devez-vous penser d'une nationalité aussi chancelante que celle de l'Italie?

Lorsque, par la puissance des armes, vous lui imposez le pouvoir temporel, c'est à dire un gouvernement nécessairement étranger, que faites-vous donc? Deux choses. (*Bruit.*)

LE CITOYEN QUINET. Je ne m'adresse pas aux passions de l'Assemblée; je m'adresse à son esprit de justice et d'équité.

A droite. On vous écoute. Parlez!

LE CITOYEN QUINET. 1° Vous rendez impossible la nationalité italienne. Machiavel appelait le pouvoir temporel du pape, le fer dans la plaie de l'Italie; par un mouvement héroïque, ce peuple avait rejeté ce fer de son sein; quand vous l'y replongez, vous empêchez la plaie de se fermer.

2° Vous faites ce que désire le plus l'Autriche, c'est à dire que vous établissez sa domination sur les ruines mêmes de la patrie italienne. Car enfin, vous ne resterez pas éternellement en Italie; vous ferez ce que la France a toujours fait en pareille circonstance, vous vous retirerez; et le jour venu où vous aurez quitté l'Italie, que restera-t-il debout? Le peuple italien n'ayant pu se constituer, il restera, à sa place, son ancien maître, l'empire autrichien, qui, en-

core une fois, n'est plus que l'avant-garde de la Russie.

Ainsi, en vous retirant, vous laisserez la Russie toute puissante à nos frontières; la Russie pèsera, du haut des Alpes, sur la France. Premier résultat de votre expédition.

J'arrive à la question de liberté. Ici je m'empare d'une citation qui vient d'être faite par M. le ministre de l'instruction publique, il s'est appuyé sur l'opinion de Napoléon ; je prétends m'appuyer aussi sur cette même opinion. L'honorable M. de Falloux vous a rappelé des paroles de Napoléon, qui datent du temps où il était le plus favorable à la papauté; seulement M. le ministre aurait dû ajouter que tout ce qu'il a lu concerne le pouvoir spirituel. Il y a cependant un mot sur lequel il a passé trop vite, qui se rapporte au pouvoir temporel, lequel est seul aujourd'hui l'objet de la discussion. Permettez-moi, messieurs, de relire le passage :

« Ce chef est étranger (dit Napoléon, cité par l'honorable M. Thiers), ce chef est étranger, et il faut en remercier le ciel! Quoi! dans le même pays, se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'État? Réunie au gouvernement... (et c'est là ce que nous faisons à Rome), réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme des sultans. »

LE CITOYEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce n'est pas cela. Vous vous trompez!

LE CITOYEN QUINET. C'est parfaitement cela!

C'est à dire que la confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est dans la pensée de Napoléon, et suivant son expression, le despotisme des sultans.

LE CITOYEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. C'est tout le contraire; je vous demande pardon...

A gauche. N'interrompez pas!

LE CITOYEN QUINET. Comment! ce n'est pas cela! « Réunie au gouvernement de l'État, cette autorité... » Quelle autorité? l'autorité spirituelle, car il n'a pas été question d'autre chose. « ... Deviendrait le despotisme des sultans. » Après cela, je demande comment il se fait que ce que Napoléon appelait le despotisme des sultans, soit aujourd'hui même imposé à l'Italie, au nom de la liberté, par qui? Par le gouvernement du neveu de Napoléon... (*La clôture! la clôture! — Aux voix! aux voix!*)

La constitution avait d'ailleurs marqué d'avance les conditions nécessaires d'un gouvernement régulier; elle a posé le prinsipe fondamental dans l'art. 19, ainsi conçu : « La séparation des pouvoirs est la première condition d'un gouvernement libre. » Qu'est-ce, messieurs, que la révolution romaine, en droit, si ce n'est l'application littérale et formelle de cet article? La révolution romaine a rencontré la confusion des deux pouvoirs, elle les a séparés. Il n'est personne dans cette enceinte qui puisse dire que si la confusion des pouvoirs civils est une servitude, cette servitude ne soit cent fois plus pesante lorsqu'il s'agit de la confusion du pouvoir civil et du pouvoir religieux.

Si la même autorité tient dans ses mains la conscience, les droits civils et la vie politique, assurément le despotisme est au comble. C'est pour cela que Napoléon appelait cette confusion une tyrannie musulmane.

D'un autre côté, le pouvoir temporel, considéré isolément, contient cette même confusion de pouvoirs. Quand vous restaurez ce qui est le contraire de la constitution, je demande ce que devient l'art. 19; je le cherche et je ne le trouve plus.

Une voix à droite. Vous n'attaquez pas la question.

LE CITOYEN QUINET. Je crois, au contraire, toucher en ce moment une question qui n'a pas encore été traitée à la tribune et qui est le fond même du débat. L'honorable M. de Tocqueville nous disait hier que cette Assemblée n'est pas un concile. Il serait trop facile, messieurs, de se débarrasser ainsi par un jeu d'esprit du point le plus difficile de la question; et ce point le voici :

Nous imposons à l'Italie, aux États romains, quoi? le pouvoir temporel, c'est à dire la théocratie. Veuillez, je vous supplie, y songer un moment. La France impose une théocratie à un peuple étranger! Mais ne sait-on pas quelle est la condition propre, de ce gouvernement; qu'il ne s'établit pas sur la conquête, sur la force, sur la violence? Cette condition propre : c'est un certain degré de foi; je ne dis pas seulement une religion, mais un certain degré d'exaltation religieuse; là où ce degré de foi n'existe pas, ce gouvernement est

impossible par la force même des choses. Lors donc que vous imposez le pouvoir temporel, c'est à dire la théocratie, par la grâce des baïonnettes, vous vous abandonnez à une violence aveugle, ou vous devez supposer qu'à la suite de cette torture renaîtra en Italie la foi nécessaire pour supporter le gouvernement sacerdotal.

Que servira de relever la théocratie sur des baïonnettes, si ce gouvernement ne s'appuie sur la croyance religieuse? C'est donc la contrainte de la conscience par le fer, c'est le droit du moyen âge; mais pour exercer le droit du moyen âge, il faut en avoir le courage et la logique.

Oui, la première condition pour exercer cette contrainte, est d'employer l'épée au nom d'une croyance. Je comprends parfaitement que l'Espagne, Naples, puissances essentiellement orthodoxes, qui ont une religion d'État, osent contraindre un peuple étranger à se soumettre à une orthodoxie; c'est le principe de l'inquisition appliqué à une nationalité. Mais vous!... (*Marques d'impatience à droite.*)

Voix à gauche. Allez, vous êtes dans la question!

LE CITOYEN QUINET. Mais vous, est-ce au nom d'une religion d'État que vous allez porter avec vous la contrainte religieuse? Si nous voulons entrer dans cette voie, disons-le franchement; commençons par établir chez nous, dans le sang, l'unité, la rigueur de la foi. Lorsque Philippe II ramenait les dissidents étrangers au joug de l'autorité romaine, il avait commencé par ramener chez lui cette unité implacable.

On a parlé des garanties constitutionnelles d'un gouvernement régulier dans les États romains. L'honorable M. de Tocqueville vous a averti hier que, sur ce point, il est décidé à se taire. Par malheur, l'autorité pontificale a parlé à sa place ; le saint-père a déclaré de la manière la plus formelle, en ouvrant la consulte d'État, « que tout gouvernement constitutionnel dans les États romains est une utopie ; que, dans ses réformes, ne se trouve le germe d'aucune institution parlementaire. » Voilà ce que le pape a solennellement déclaré.

Quel est donc le dilemme dans lequel le ministère est enfermé ? S'il veut introduire dans les États romains un gouvernement constitutionnel, il se trouve en contradiction ouverte avec la volonté du pontife ; s'il établit le gouvernement absolu, il viole sa parole et la constitution.

Enfin, messieurs, une dernière question, l'intérêt du catholicisme. Après avoir immolé le droit d'une manière aussi flagrante, croit-on, du moins, servir les intérêts catholiques ! Pour moi, je pense qu'on leur porte le plus grand coup. Le Gouvernement français place en deux camps opposés la nationalité et la papauté. Croit-on qu'il soit sans péril pour le catholicisme de montrer à l'Italie la papauté assistée des armées étrangères ? N'avons-nous pas vu ce qu'il en coûte aux restaurations de traîner ce cortége après elles ? L'exemple de la France et de tant d'autres peuples qui ont adopté et consacré le schisme n'est-il pas contagieux ? (*Interruption.*)

Voix diverses. Assez! assez! — La clôture! — A demain! — Il faut renvoyer à demain!

LE CITOYEN QUINET. Après tant de désastres, l'Italie ne peut-elle pas arriver à cette conviction que, pour se soustraire aux invasions des armées catholiques perpétuellement renaissantes sur son sol, il n'est pour elle qu'un moyen, suprême, héroïque, qui est de se soustraire au catholicisme lui-même?

Tels sont les résultats de cette expédition.

Il y avait un intérêt de nationalité pour la France: nous livrons nos portes à la domination de l'influence autrichienne et russe.

Il y avait un intérêt pour l'Italie: nous la replongeons dans l'ancienne servitude.

Il y avait un intérêt pour le catholicisme: en poussant l'Italie au désespoir, nous la poussons au schisme.

Il y avait un intérêt d'humanité: nous étouffons un peuple qui ne demandait après tout que la liberté de naître.

Enfin, il y avait l'intérêt de la société: ce qui me frappe, est de voir que ceux qui croient la sauver lui portent, au contraire, les plus profondes atteintes. Car elle repose sur la liberté de croyance; tel est son fondement depuis 1789, et la liberté de croyance est renversée par votre expédition. Je persiste à penser que, si cette société est ébranlée, c'est un mauvais moyen pour la raffermir, de l'étayer sur le cadavre d'une nationalité amie. (*Approbation à gauche.*)

DE L'IMPOT SUR LE CAPITAL.

Qui ne voit que la société française ne peut rester immobile sur la pente où elle est? Il faut que de réaction en réaction elle retombe dans l'ancien régime, ou que la révolution fonde un nouveau système économique. A tous les projets d'amélioration, le vieux monde répond par ces mots immuables : Spoliation, barbarie, impossibilité, folie. Toujours et partout le même principe : la force au lieu de la discussion. L'interdit est jeté sur l'espérance. On menace les socialistes de livrer leurs arguments aux fourches. Se débarrassera-t-on des faits par la même logique?

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

23 NOVEMBRE 1851

SUR LA RESPONSABILITÉ DES DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE.

M. E. QUINET : Que mes collègues me permettent de le dire : Je suis de ceux qui regrettent profondément le vote du 17 novembre sur la réquisition directe des troupes. Je pense qu'une force si grande, si démesurée, donnée dans les circonstances actuelles au pouvoir exécutif, altère, menace dans son principe, l'institution de la République. Aussi, je ne pouvais pas ne pas accueillir la proposition de loi sur la responsabilité. Seulement, dès l'abord, une contradiction me frappe. Cette loi manque de sanction; elle menace, mais elle ne peut frapper. Telle qu'elle est, elle est excellente sur le papier, impossible dans la pratique.

Il s'agit, dans le premier article, de la mise en accusation des dépositaires du pouvoir, et en particulier du président de la République. J'admets le décret d'accusation; il est rendu : qui le fera exécuter? est-ce l'accusé qui se déposera lui-même? est-ce le coupable qui s'incarcérera? est-ce lui qui se frappera de ses mains? Cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais. Le vote du 17 de ce mois, si vous ne le corrigez, si vous ne l'expliquez catégoriquement, a pour conséquence pratique de rendre pleinement illusoire la responsabilité, puisque, selon l'interprétation que l'on donne à ce vote, vous devez demander les moyens d'agir, à qui? à celui contre lequel ils doivent être employés.

Ce que je crains le plus, messieurs, ce n'est pas la conspiration des souvenirs et des regrets. Non, mais quand je vois le pouvoir exécutif armé de la force que lui donne à tort ou à raison votre dernière résolution; lorsqu'à cela j'ajoute l'action de l'administration tout entière, et il faut bien le dire, un reste de fascination dû à la mémoire et au nom d'un despote immortel, eh bien, alors, je crains, je repousse la conspiration de tant d'éléments contraires à la République. Car, ici, c'est la conspiration flagrante des choses, non pas seulement celle des passions et des personnes. Si vous ne résistiez avec énergie à cette pente, vous iriez non pas dans une République frauduleuse, non pas même dans une monarchie, mais dans une dictature sans pudeur et sans repos. De quel nom faudrait-il appeler une Répu-

blique dans laquelle le chef du pouvoir exécutif continuerait d'être affranchi, en fait, de la responsabilité réelle? Ce serait une servitude entourée d'institutions républicaines; vous n'auriez ni un Washington, ni un Monk, mais un Rosas. Je vote pour le principe de la proposition de loi, en demandant qu'on y fasse entrer celui de la réquisition directe de la force armée par l'Assemblée nationale.

DISCOURS

PRONONCÉ

SUR LA TOMBE DE GEORGES MOUROUZI.

18 MARS 1856.

Au nom du Dieu de toute justice, et de toute espérance, je dépose ici, dans la terre d'exil, les restes de mon cher bien aimé beau-fils Georges Mourouzi, mort à l'âge de seize ans et demi et quatorze jours. Je suis appelé à prononcer sur lui les paroles suprêmes. Puissé-je en avoir la force jusqu'au bout!

Georges Mourouzi est né le 1er septembre 1839 à Jassy. Ses ancêtres ont régné sur les provinces Danubiennes et occupé le trône d'Étienne le Grand et de Michel le Brave; son aïeul paternel Alexandre XIV Mourouzi, régnait encore à la fin du siècle dernier, et au commencement de celui-ci, sur la Moldavie, en 1792, sur la Valachie, en 1804. Dans un temps où le bien était presque impossible, il a su se placer au rang des souverains réformateurs; il a laissé de son gouver-

nement un souvenir respecté dans l'histoire. Du côté maternel, l'enfant que nous pleurons avait pour grand-père Georges Asaky, l'homme qui, plus qu'aucun autre, a contribué avec gloire au réveil et préparé la renaissance de la nationalité Roumaine.

Pour enseigner à cet enfant chéri que l'homme n'est rien que ce qu'il se fait lui-même, et pour le dérober à de fastueuses séductions, la mère l'amena en bas âge, en France, comme au foyer de la justice et du bon droit. C'était le temps où nous élevions de nos mains cette cité de liberté, qui s'est si promptement écroulée sous la violence, pour se réparer et se relever plus belle, par la conscience et la raison. Oui, cette cité se relèvera; je le jure ici, par tout ce qu'il y a de plus saint sur la terre, par la fosse ouverte de cet enfant innocent, mort injustement en exil. Car notre ciel de France l'eût peut-être sauvé.

Cher Georges, cher enfant, tu l'as vu luire un moment ce flambeau de liberté, d'humanité. Tu en as rassasié tes premiers regards. Tu avais reçu comme une seconde naissance, dans ce berceau de toutes les espérances nouvelles. Combien ton intelligence rapide s'était vite élevée aux inspirations les plus pures de la France!

Il te manquait une seule chose : l'épreuve précoce de l'adversité. Ta mère t'avait amené, en Occident, pour t'enseigner la justice; elle voulait que tu devinsses le compagnon des proscrits. Le jour où je fus exilé pour avoir fait mon devoir, ce jour-là tu devins mon

beau-fils. Tu avais vu la France triomphante, orgueilleuse de ses libertés. Tu la vis errante, dépouillée-frappée dans la nuit, par derrière, traînée d'exil en exil, ses meilleurs citoyens ne sachant plus où dérober leur tête. Tu adoptas, pour la patrie de la justice, cette France de l'exil. Tu reconnus en elle ce que tu voulais voir fleurir, un jour, dans ton pays natal, la passion de l'équité, le dévouement à une sainte cause toujours vivante. Tu dis en toi-même : c'est ici qu'est la justice! c'est ici qu'est la religion du Dieu de vérité!

Dans cette situation nouvelle, apprenant dès l'enfance à souffrir pour la bonne vieille cause du genre humain, quel progrès ne faisait pas son esprit, sous la direction du maître vénéré qu'il adorait, et en qui, il avait trouvé ainsi que moi, un ami véritable. Tant d'efforts héroïques de sa mère touchaient à leur terme. Déjà notre enfant entrevoyait le moment où il pourrait à son tour, sur les pas de son illustre grand-père servir la Moldavie. Il l'avait quittée enfant; il allait la revoir au sortir de l'adolescence. Il comptait bien vivre et mourir pour elle; surtout lui apporter les principes, les idées, les convictions qu'il avait reçues de nous. C'était là sa pensée de chaque jour. Voilà l'espoir avec lequel nous l'avons soutenu dans les souffrances qui ont fini par nous l'arracher. Dites, amis, qui l'avez assisté pieusement, jour et nuit, avec nous, si dans cet enfant il n'y avait pas déjà un homme. Rendez-lui témoignage.

Nous lui montrions, hélas! au chevet de son lit cette Roumanie ressuscitée qui l'appelait. Il souriait à ce

nom. Il se sentait revivre. O miracle de la patrie absente, invisible! combien de jours n'avons-nous pas prolongé sa vie par cette seule pensée! Quand son pays renaissait, comment aurait-il cru que lui touchait à sa dernière heure? Tant de beaux projets formés pour cette patrie chérie seraient-ils donc inutiles? Il sentait pour son pays un si grand, si inépuisable amour qu'il n'a pu croire qu'il disparaîtrait de la terre sans avoir accompli quelque tâche généreuse.

Et que ne pouvait attendre la Moldavie d'un enfant ainsi préparé, au milieu de tant d'épreuves, avec une sollicitude si religieuse? Ce qui manque le plus à la Roumanie, régie par la force et le caprice, ce qui lui est le plus nécessaire, dans toutes les conditions, c'est la religion de la justice, de l'humanité, l'amour des faibles, des persécutés, et cet enfant avait été placé, par la prévoyance de sa mère, au milieu même des opprimés pour apprendre à maudire l'oppression. Il était, parmi vous, comme à la source même du droit, sans mélange, sans concession, sans capitulation. Il s'abreuvait, il se nourrissait, chaque jour, comme du lait des forts, de ce sentiment sacré du droit. Plus tard, il aurait rapporté dans son pays, votre exemple avec l'inspiration puisée à l'école des grandes adversités. C'était là notre assurance. Avec un cœur tout Français, nous avions fait de lui un patriote Roumain, prêt à tous les dévouements. Son intelligence précoce était allée au devant de nos désirs. Que la Roumanie s'associe donc à notre deuil! elle a perdu, en ce jour, j'ose

l'affirmer, une des fleurs de son printemps, dont elle devait s'orner bientôt.

C'est au milieu de ces promesses de régénération nationale, si sacrées et si saintes, dans la confiance d'un enfant, que nous l'avons vu disparaître à nos yeux mortels. Quoiqu'il eût vraiment deux patries dans le cœur, toutes deux lui ont manqué à la fois. Il ne devait revoir ni l'une ni l'autre. Je n'ai pu ni lui rendre la France du bon droit à laquelle il avait été voué, pour ainsi dire, comme à sa sainte patronne, ni lui montrer, comme j'espérais en avoir le temps et l'occasion, la Roumanie renaissante et sauvée. Je n'ai rien pu que lui assurer ici l'hospitalité de la mort.

Mais, que dis-je? Il n'y a point de mort pour les amis de la justice éternelle. Ils habitent, dès cette vie, dans les choses immuables. Les coups qui les frappent ne servent qu'à faire retentir plus haut la vérité, qui ne peut et ne doit pas finir. Un enfant qui meurt, le cœur tout rempli et débordant de vastes et divines pensées, dont il n'a pu réaliser aucune, dont ses parents, ses amis seuls ont eu la demi-confidence, c'est là un enseignement dont les maîtres aussi peuvent profiter. Une pensée qui s'élançait, avec tant d'impétuosité, vers le bien, vers la justice, ne sera pas arrêté prématurément par cette tombe que l'on vient de creuser. Cette pensée a déjà franchi la fosse, et elle croîtra, elle se développera au delà. C'était un germe sublime dont la floraison est dans les cieux. Que de choses j'ai apprises au chevet de ce mourant! Quelle patience!

quel courage! quelle douceur dans une âme si ardente! quel sourire au milieu des plus grandes douleurs, comme si le ciel s'ouvrait! Oh! cher Georges, tu m'en as plus appris dans ces jours-là, en une heure, que je n'eusse pu faire, pour toi, pendant une longue vie. Cher enfant, tu m'as appris à mourir.

Ce que je croyais savoir, tu me l'as montré, tu me l'as fait voir de mes yeux! C'est qu'il n'y a qu'une science, une grandeur, une chose digne de la pensée humaine : l'immortalité! immortalité du droit, immortalité de la conscience, que rien ne peut ni ployer, ni lasser, ni exténuer, ni diminuer : immortalité de l'amour, de la douleur, de l'espérance. Tout ce qui n'est pas immortel est vain.

Cher enfant, en ce moment le Dieu de justice, qui aime les purs, les innocents, les justes, te recueille en son sein. Il te donne, à cette heure, cette patrie immuable, invincible, toujours glorieuse, jamais défaillante, que tu as tant appelée et que je n'ai pu te donner ici bas. Personne ne te l'enlèvera dans les ténèbres, cette patrie divine. Il n'y aura plus pour toi, ni proscription, ni exil dans l'exil, ni vie errante, ni jours mauvais à traverser, ni iniquités à subir. Pardonne-moi de t'avoir associé à mes épreuves. Toi-même tu aimais à souffrir pour me survivre tant d'années, je dépose ici ta chère dépouille; pardonne-moi de t'ensevelir dans une terre étrangère. Si ma patrie m'est rendue avec honneur, j'y rapporterai tes os. Envoie-nous des régions que tu habites aujourd'hui, ta paix, ta séré-

nité : car nous en avons tous besoin. Soutiens surtout de ton sourire céleste ton admirable mère qui te suit et qui prête, en ce moment, l'oreille au bruit qui se fait autour de cette fosse. Sois et reste, à jamais, entre nous notre témoin devant l'Éternel.

Et si ce n'est toi, qui donnera à tes vieux parents la force de supporter le coup qui va les frapper, au bout de l'Europe? Hélas! à cet instant à six cents lieues d'ici, ils se réjouissent, à Jassy, des progrès, de la sagesse croissante de leur petit-fils. Ils bâtissent mille projets pour son heureux avenir. Et quelle nouvelle va les atteindre, au milieu de ces joies! Soutiens-les d'en haut ces vénérables vieillards! Avertis-les en secret; communique-leur la force et la paix que tu respires. Car, tu habites maintenant parmi les esprits innocents enlevés à la terre, avant d'avoir reçu aucune souillure. Jeune homme, tu avais la pureté de l'ange. Ce que tu demanderas au ciel immaculé, le ciel te l'accordera.

Pour vous, chers amis, qui avez accompagné jusqu'ici notre enfant, gardez-lui dans vos cœurs, un souvenir pieux. Il le mérite. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il avait déjà les pensées d'un homme mûr. Puis il était des vôtres; il vous respectait; il vous aimait.

PROTESTATION DU 30 AOUT 1859.

Veytaux, 30 août 1859.

Je ne suis ni un accusé, ni un condamné, je suis un proscrit. J'ai été arraché de mon pays par la force, pour être resté fidèle à la loi, au mandat que je tenais de mes concitoyens.

Ceux qui ont besoin d'être amnistiés, ce ne sont pas les défenseurs des lois; ce sont ceux qui les renversent. On n'amnistie pas le droit et la justice.

Je ne reconnais à personne le droit de me proscrire, de me rappeler à son gré dans mon pays, sauf à me proscrire encore. Je ne puis me prêter à ce jeu où se perd et s'avilit la nature humaine.

En rentrant aujourd'hui, dans mon pays, je devrais renoncer à le servir, puisque j'y aurais les mains liées.

Les exilés, pour entrer dans leur pays, n'ont besoin du consentement de personne. Ils sont seuls juges du

moment où il leur conviendra de retrouver une patrie que nul n'a le droit de leur ôter.

La loi a été proscrite avec eux ; la loi doit être rétablie avec eux.

Est-ce leur rendre une patrie, que leur accorder, au lieu de la France qu'ils ont connue, une France sans droit, sans dignité possible, sans sécurité, dépouillée, par la violence et par la ruse, de tout ce qu'elles ont pu lui enlever ?

Si tant d'années souffertes par nous, d'exils, de transportations, de déportations, ou de mort, ne doivent pas être perdues pour la justice et pour l'humanité, je réclame, avant tout pour la France, au nom de tant de tortures injustement subies, les réparations suivantes :

Je demande que les garanties ordinaires chez les peuples modernes soient rétablies pour les Français ; que nul ne puisse plus être enlevé et séquestré par voie administrative, ni banni, ni transporté, soit en Afrique, soit à Cayenne, ni expulsé de son pays, sans jugement régulier et décision du jury ; que la publicité des débats ne soit plus interdite ; que les condamnations prononcées par les tribunaux ne puissent plus être changées et augmentées par l'arbitraire ; que la peine subie de deux années de détention ne puisse plus être à plaisir transformée en un bannissement perpétuel, qui souvent, comme on l'a vu, équivaut à la peine de mort ; que les biens confisqués soient rendus à leurs légitimes propriétaires ; et comme garantie qui ren-

ferme toutes les autres, que la liberté de la tribune et celle de la presse, soient restituées à la nation.

Quant au droit de proscription en lui-même, je demande qu'il soit considéré comme nul et non avenu, n'ayant jamais existé, n'ayant pu ni ne pouvant donner aucun titre légal ni pouvoir quelconque contre ceux auxquels il a été ou serait appliqué. Tel est, en effet, le seul moyen de fermer la porte à l'ère des proscriptions dans laquelle on a fait rentrer le monde. Car si l'on est quitte envers l'humanité, pour rappeler de l'exil après dix ou vingt ans ceux qui survivent, si l'on ne tient aucun compte des morts que ceux-ci laissent après eux, ni de ceux que la souffrance a minés et qui ne reviennent dans leur pays que pour y mourir; si la violence n'est plus prise au sérieux par les hommes, si elle n'entraine contre celui qui s'y livre aucune conséquence, si elle ne réveille aucune idée de justice ni de réparation; si, au contraire, tout doit se changer en reconnaissance, qui voudra à l'avenir s'abstenir d'une violence heureuse?

C'est donc l'ère des proscriptions indéfinies qui est consacrée; et chacun faisant à son tour ce qui a été admis pour celui qui a précédé, tout changement, tout renouvellement de parti sera marqué par l'expulsion de tous les partis contraires.

Voilà la perversion absolue de la conscience humaine qu'il s'agit d'empêcher, et puisque l'Europe, même libre, se tait; puisqu'elle semble accepter le droit de proscription comme autorisé par le succès et entré

dans les mœurs, c'est au proscrit de revendiquer la justice, de faire parler la conscience, non à son profit, mais à celui des autres.

Je ne veux pas que les proscripteurs d'aujourd'hui soient les proscrits de demain.

Je ne veux pas que la France et le monde retombent irrévocablement dans cette ère où chaque parti, à son avènement, expulse, bannit, extirpe en masse les partis opposés.

Je ne veux pas que ce gouffre, déjà si profond, se creuse davantage, de manière à engloutir tout ce qui reste de justice parmi les hommes.

Voilà pourquoi, moi proscrit, je proteste pour aujourd'hui et pour demain et pour les temps à venir contre ce droit de proscrire qui est le contraire du droit et ne peut rien fonder.

La conscience d'un homme semble en ce moment bien peu de chose, mais peut-être le moment viendra où l'on trouvera bon de se rappeler que des exilés ont emporté et gardé le droit avec eux, et que toute justice n'est pas encore morte sur la terre.

DISCOURS

PRONONCÉ

SUR LA TOMBE DE M. EUGÈNE NEY[1].

Comment ouvrir sans saisissement la bouche sur cette tombe sans nom? Comment, après trente années, rompre le silence qui n'a cessé de peser ici sur cette poussière à jamais glorieuse? Assurément, je ne l'aurais pas osé, si une ancienne amitié ne me l'eût commandé. Rien n'annonce ici celui que cette terre renferme. Seul de tous les morts couchés dans cette enceinte, celui qui repose ici n'a autour de lui ni

(1) Le comte Eugène Ney, mort le 25 octobre 1845.

inscription ni signe qui rappelle aux vivants ce qu'il a été. Une piété profonde a voulu que ce coin de terre restât le plus net et le plus dépouillé de tous. On attendait, pour écrire ce grand nom, le jour de justice, de réparation, d'expiation, où la loi, effaçant un meurtre au milieu de l'allégresse publique, viendrait elle-même inscrire sur cette pierre le nom de Michel Ney.

Mais ce jour de fête n'est pas arrivé. La justice tarde encore; et, si nous visitons aujourd'hui cette triste dépouille, ce n'est pas pour lui apporter la consolation et le prix mérité. Un mort se joint au mort : Eugène Ney va retrouver son père. Voilà, depuis trente ans, la seule solennité accordée à ce grand deuil.

Le dernier embrassement du père et de son fils a été caché sous les verroux de la prison du Luxembourg. En ce moment ils se retrouvent l'un l'autre. Qu'Eugène Ney, puisqu'il nous devance, soit l'interprète des générations nouvelles. Si son père l'interroge, il lui dira que les haines se sont éteintes, que sa renommée a grandi, que l'histoire s'est éclairée, que les méprises se sont dissipées, que Waterloo brille à côté de la Moscowa, que Sainte-Hélène a réconcilié Napoléon avec le brave des braves, que l'opprobre est demeuré pour les juges, la gloire pour le condamné, et que toute la France a pour lui le cœur d'un vétéran.

Certes, le jugement a été emporté avec la dynastie qui l'a rendu et qui l'expie; des pleurs de sang l'ont mille et mille fois effacé, et cet illustre mort, suivant

ses propres paroles, a comparu là haut devant le juge des juges qui a cassé le procès en détrônant ses ennemis, et en lui donnant chaque jour davantage l'immortalité terrestre. Il n'a pas besoin de nous, mais nous qui vivons, nous avons besoin de la justice humaine. Il faut que la justice soit réhabilitée ; non pas le justicié, car il n'est pas bon que la loi soit ingrate et que l'homicide continue de triompher dans la lettre des jugements. Malheur à qui profite du sang versé et qui ne l'efface pas ! Pourquoi faut-il qu'une voix aussi faible que la mienne dise ici de telles choses ? Mais cette voix est celle qui sort de toutes les bouches, c'est celle d'un peuple entier, c'est celle de ceux qui m'entendent, c'est celle du mort que nous venons de déposer dans cette tombe, et la terre fraîchement remuée que vous foulez crie aussi avec moi et avec toute la terre de France : « Justice ! Justice du sang odieusement versé ! Réparation du meurtre du maréchal Ney ! »

(*Le National — dimanche et lundi 2 et 3 novembre 1845.*)

TABLE DES MATIÈRES.


BIBLIOTECA NAZIONALE V. E. III
NAPOLI